

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
WINNIPEG NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No. 25 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 10 OCTOBRE 1947 PRIX: CINQ SOUS

Le gouvernement de l'Alberta s'oppose à un poste de radio français

"La Législature albertaine est catégoriquement opposée à un poste français. . ." M. Fallow met les Canadiens français et les Ukrainiens sur le même pied.

Il y a quelques semaines, nous mettions nos lecteurs en garde contre les opinions exprimées à diverses reprises par des représentants du parti du Crédit Social à Ottawa. Nous relevions à ce sujet plusieurs déclarations qui avaient été faites par des personnages en vue du parti créditiste. On connait la suite du débat: des lecteurs nous ont écrit pour protester contre le fait que nous identifions le parti du Crédit Social Fédéral avec celui de l'Alberta. Nous invitons ceux qui entretiendraient encore des doutes sur la véracité de ce que nous avons énoncé précédemment, à lire le texte du mémoire que nous publions ici, et qui a été présenté au Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, à Calgary, récemment, par l'hon. Fallow, ministre des Chemins de fer et des Téléphones.

Voici le texte présenté par M. Fallow:

Dossier présenté au Bureau des Gouverneurs de la "Société Radio Canada" s'opposant à la demande pour un poste de radio français en Alberta.

Monsieur le Président, Messieurs:

Je me présente devant vous au nom du gouvernement de l'Alberta pour protester énergiquement contre l'octroi d'un permis commercial privé pour un poste radiophonique français dans cette province. Je désire d'une façon particulière attirer votre attention sur le fait qu'en s'opposant à cette demande le gouvernement agit en conformité avec les vues exprimées par les représentants du peuple à la Législature provinciale, qui dans une résolution de l'Assemblée ont enregistré leur opposition catégorique à une demande semblable faite le 2 mars 1945. La résolution de l'Assemblée, adoptée sans une seule voix défavorable, après une longue discussion de la question, se lit comme suit:

"Etant donné que des rapports

(Suite à la deuxième page)

Communiqué de l'Association d'Education du Manitoba

L'Exécutif de l'Association d'Education du Manitoba désire rappeler à tous les Canadiens de langue française que la Journée de l'Association aura lieu le dimanche 12 octobre, et que la perception se fera le même jour dans tous les centres français de la province. L'Exécutif demande également aux cercles paroissiaux qui ne l'auraient pas fait d'organiser dès maintenant cette perception et de voir à ce qu'elle soit faite à domicile par des délégués nommés par eux.

LA SECRETAIRE.

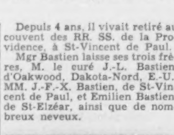
Mgr Bastien est décédé à 69 ans

Il avait été curé de St-Eustache durant plusieurs années

ST-VINCENT DE PAUL, Qué. Mgr Joseph-Aldéric Bastien, P.D., ancien curé de St-Eustache, Manitoba, est décédé, la semaine dernière, au couvent des RR. SS. de la Providence, à St-Vincent de Paul de Laval, où il s'était retiré. Le défunt était âgé de 69 ans. Il avait été ordonné prêtre le 21 juillet 1902.

Le distingué prélat était né à St-Vincent de Paul de Laval, le 19 juillet 1878, de François-Xavier Bastien et d'Eulalie Gravel, décédés. Il avait fait ses études primaires à l'école du rang, puis son cours classique au collège de Ste-Thérèse. Il avait fait ses études théologiques au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 21 juillet 1902, Mgr Bastien était parti pour le Manitoba la même année, où il avait fondé la paroisse de Ste-Amélie, dans le diocèse de Winnipeg. Dix ans plus tard, il avait été nommé curé de la paroisse de St-Eustache, Manitoba.

En 1934, il avait été créé prélat domestique, en reconnaissance de ses dévoués services. Mgr Bastien avait été, pendant les 41 ans qu'il avait passés dans l'ouest canadien, un ardent défenseur des droits des Canadiens de langue française. Il s'était également fait le champion de la langue française chez nous.



Depuis 4 ans, il vivait retiré au couvent des RR. SS. de la Providence, à St-Vincent de Paul.

Mgr Bastien laisse ses trois frères, M. le curé J.-L. Bastien, d'Oakwood, Dakota-Nord, E.-U.; MM. J.-F.-X. Bastien, de St-Vincent de Paul, et Emilien Bastien, de St-Elzéar, ainsi que de nombreux neveux.



Mgr J.-A. Bastien, P.D.

Attaque russe contre le pape

MOSCOU — Le périodique soviétique **Les Temps Nouveaux** affirmait mercredi que les Etats-Unis et le Vatican ont conclu une alliance contre l'Union soviétique.

Le rédacteur écrit que l'échange de messages à la fin d'août entre le président Truman et le pape Pie XII, a démontré que le Souverain Pontife est "prêt à soutenir les monopoles américains dans leur effort de domination mondiale". Il ajoute que "ce n'est pas surprenant parce que le pape a déjà soutenu le fascisme en Italie, en Allemagne et dans d'autres pays."

CONGRES THOMISTE

QUEBEC — L'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin tiendra sa 16ème session annuelle à l'Université Laval, les samedi et dimanche 29 et 30 novembre. La séance inaugurale sera ouverte au grand public. Dimanche, les diverses sections: théologie, philosophie, écriture sainte, droit canonique et études médiévales s'assembleront dans des locaux séparés.

Un banquet servi en l'honneur des membres et de quelques invités spéciaux clôturera ces assises.

Evêque refusé en zone russe

BERLIN — Le gouvernement militaire soviétique a refusé à l'évêque américain Aloisius Muench, visiteur apostolique pour l'Allemagne, d'entrer dans la zone de l'Est, annonce-t-on. L'évêque voulait se rendre à Goerlitz et à Meissen, pour s'informer de la situation de l'Eglise catholique, en ces endroits.

Le Comintern est réorganisé



Le **COMINTERN**, ou Internationale communiste chargée de diriger les partis rouges du monde entier, n'a vraisemblablement pas cessé d'exister malgré le geste d'abolition fait par Moscou en 1943. Il reparaît aujourd'hui à la suite d'une conférence tenue en Pologne entre des représentants des partis communistes de **RUSSIE, FRANCE, ITALIE, TCHECOSLOVAQUIE, POLOGNE, ROUMANIE, BULGARIE, YOUGOSLAVIE** et **HONGRIE**. Cette fois, son objectif déclaré est la lutte au plan Marshall et à ce qu'on présente comme l'impérialisme des Etats-Unis. Le quartier général, modestement appelé bureau d'information, siégera à Belgrade, Yougoslavie. La conspiration russe pour faire passer le monde sous le joug communiste reprend de plus belle et au grand jour, en attendant sans doute "le grand soir."

La Russie a mis bas le masque

(par Dewit Mackenzie)

Eh bien! est-ce qu'il y a encore des gens qui doutent que la révolution mondiale bolcheviste pour l'établissement du communisme soit réellement en marche?

S'il s'en trouve, qu'ils étudient la déclaration de Moscou sur la conférence rouge en Pologne et la formation en Yougoslavie d'un quartier général pour coordonner la poussée bolcheviste contre "l'impérialisme" américain. Donnez à cette organisation le nom que vous voudrez, ce sera toujours le vieux Comintern, la Troisième Internationale ou l'état-major de la révolution mondiale, le Comintern que Moscou déclarait, à son de trompe, avoir aboli en 1943, calmant ainsi les craintes d'un lot de gens mal renseignés et prenant leurs désirs pour des réalités.

Assistaient au conclave rouge de Pologne des représentants des partis communistes de l'Union soviétique, de la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Italie et la France.

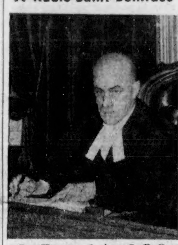
Pêcheurs en eaux troublées

L'ancien Comintern a été formé avant même que les communistes s'emparassent du pouvoir chez eux en 1917, pendant la première guerre mondiale. Ils espéraient dans le chaos qui suivrait la guerre déclencher une révolution mondiale. Ils s'y essayèrent en Hongrie et autres pays, mais sans succès. Staline remit le programme à plus tard en attendant que la Russie fût assez forte industriellement et militairement, et que le moment propice fût arrivé.

Staline a été parmi ceux qui ont prévu depuis longtemps que la deuxième guerre mondiale serait suivie de désordres généralisés. En fait, la guerre a été déclenchée lorsque le chef bolcheviste a signé le pacte de non-agression avec Hitler et que ce dernier lança ses troupes sur la Pologne.

Présentement, les bolchevistes reprennent la tâche au point où ils l'avaient laissée après la première guerre mondiale. Mais cette fois, ils ont la puissance voulue pour imposer leur volonté à leurs voisins, et c'est pour eux un point de départ vers la conquête du monde.

A Radio-Saint-Boniface



Son Honneur le juge L.-P. Roy, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, prononcera une causerie au poste de Radio-Saint-Boniface, le vendredi 10 octobre, à 9 h. 15 du soir, à l'occasion de la journée de l'Association.

Le lendemain soir, samedi, à 7 h. 30, le programme suivant sera exécuté pour la même occasion:

"Le Chant de l'Association", par la chorale du collège de St-Boniface;

"L'Association et la religion", causerie par Corinne Préfontaine, du couvent de St-Adolphe;

"Mère admirable", par la chorale du collège de St-Boniface;

"L'Association et la langue", par Norbert Préfontaine, du collège de St-Boniface;

Chant, "Nos traditions", par les RR. PP. G. Desjardins et E. Lessard, S.J.;

"Ce que je dois à l'Association", causerie par Claire Sourisseau, de l'école du Précieux-Sang;

"Mon père a fait bâtir maison", folklore harmonisé, par la chorale du collège de St-Boniface;

"Comment on peut aider l'Association", causerie par Georges-Edouard LaFlèche, de l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg;

"Envoyons de l'avant", folklore harmonisé, par la chorale du collège de St-Boniface.

Les évêques du Québec et l'impôt sur le revenu

L'épiscopat catholique demande que les exemptions légales soient portées à $3,000.00.

QUEBEC — La Semaine religieuse de Québec publie des déclarations de l'assemblée épiscopale, réunie à Québec, le 23 septembre 1947, concernant l'impôt sur le revenu et le problème du logement. Voici le texte de ces déclarations:

1—IMPOT SUR LE REVENU

Tenant compte de la situation économique du pays et des besoins de l'Etat, les archevêques et évêques de la province de Québec, n'ayant en vue que le bien moral de leurs fidèles et voulant rendre plus faciles et l'établissement des jeunes gens et l'éducation d'une famille nombreuse, recommandent que dans la perception de l'impôt, les exemptions légales soient portées à $3,000 pour les chefs de famille et à $1,500 pour les célibataires.

2—PROBLEME DU LOGEMENT

Le problème du logement va toujours croissant. Il se fait sentir par la rareté des logis, les prix élevés des matériaux de construction et la difficulté de se les procurer, par les exigences injustes de certains propriétaires qui se refusent à louer leurs maisons aux familles avec enfants.

L'épiscopat de la province de Québec, douloureusement préoccupé des graves conséquences d'une pareille misère sociale au point de vue population, santé et moralité, prie les gouvernements fédéral, provincial et municipal d'aider efficacement à la conservation de maisons salubres, familiales et à prix populaires, et de donner la préférence aux familles nombreuses.

Rome demanderait une revision du traité de Latran

VATICAN — Le secrétariat d'Etat de la cité du Vatican demandera probablement au gouvernement italien, d'ici quelques mois, une revision des clauses du traité de Latran, prévoit-on, ici. On demanderait entre autres un agrandissement de la cité du Vatican. La population de la cité papale a considérablement augmenté, ces dernières années, de sorte qu'un agrandissement est devenu nécessaire.

On s'attend à ce que ces demandes comprennent un hospice allemand qui, durant l'occupation allemande, fut considéré par les deux partis comme formant partie du territoire du Vatican; la route Via della Sagrestia, qui longe les limites de la cité; le palais du St-Office, et l'oratoire de St-Pierre. Toutes ces propriétés, bien que situées en territoire italien ont toujours été occupées par les autorités du Vatican et soumises aux lois vaticanes, depuis des siècles.

Décédée



Mme Léon Marcoux, mère de l'hon. Sauveur Marcoux, de Lorette, est décédée récemment à l'hôpital de St-Boniface. Les funérailles ont eu lieu à Lorette, le 3 octobre, au milieu d'un concours imposant de fidèles. (Voir rapport à la cinquième page).

Les ajustements pacifiques

La situation économique en Europe

Par Thomas GREENWOOD
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les premières feuilles de l'automne annoncent au monde la nécessité de se préparer à un hiver qui sera particulièrement dur. Bien que les nations aient eu deux ans de paix officielle pour aviser à l'organisation de la vie économique internationale, on ne saurait dire qu'elles aient beaucoup profité de cet intervalle. Les nations riches en matières premières, ont fait leur part pour subvenir à certains besoins immédiats des pays moins fortunés. Mais cette aide transitionnelle ne saurait à elle seule mettre sur pied les échanges mondiaux et la vie sereine des peuples.

Pour donner un exemple, voici la Grèce qui a reçu jusqu'ici des denrées pour $17 millions de l'Angleterre et pour $600,000 du Canada, et qui constitue encore un point de tension majeure pour la paix européenne, sans avoir amélioré définitivement la situation économique de ses habitants. Ajoutons ici que Washington et Londres comme Ottawa, ont annoncé récemment qu'ils ne réclameraient point ces sommes à la Grèce, geste très généreux de solidarité internationale et de compréhension d'une situation délicate.

On pourrait faire des considérations analogues sur la plupart des autres pays qui ont souffert de la guerre et de ses suites. Leur relèvement est bien lent; et si même certains manifestent une certaine reprise intérieure des affaires, la dislocation financière du monde rend ces avantages bien aléatoires. De fait, un relevé récent de l'ONU sur la situation économique de l'Europe révèle un certain progrès dans la reconstruction: ainsi la production industrielle de sept états européens manifeste un indice croissant. Mais pour ceux-ci, comme pour les autres, leur pénurie financière en dollars rend leur situation précaire.

C'est pourquoi on met certains espoirs dans la Conférence des seize puissances qui s'est terminée récemment à Paris pour préparer le plan Marshall, comme aussi dans la Conféren-

(Suite à la neuvième page)

Une association nationale d'éducation serait fondée

Le nouvel organisme groupera tous les mouvements et toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation française.

OTTAWA — Le Canada français sera bientôt doté d'une association nationale d'éducation de langue française, groupant tous les mouvements et toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation de l'élément français au pays, tant locaux que provinciaux.

Le mouvement national a été lancé par le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, au début de sa deuxième journée de congrès au Château-Laurier, cette semaine.

En expliquant les buts de la nouvelle association, le comité de la Survivance a révélé qu'il établira d'ici quelques semaines un comité provisoire pour rédiger la constitution du mouvement, recruter des membres et préparer l'élection des officiers.

La nouvelle association pourrait recruter dans l'espace de quelques années seulement, plusieurs milliers de membres parmi les instituteurs, les professeurs et les inspecteurs des cours primaires, jusqu'à universitaire et au sein des différentes associations ayant à coeur le progrès de l'enseignement et de l'éducation.

La résolution, à l'effet de mettre sur pied une association nationale qui grouperait tous les mouvements provinciaux, régionaux et locaux d'éducation qui le désireraient, a été adoptée à l'unanimité par les quelque 30 membres présents du Comité, dont Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Le Comité Permanent a déclaré: "L'Association française d'éducation du Canada aura pour but de servir les intérêts français et catholiques dans tout le Canada, partout où il est question d'éducation." Elle deviendrait par suite des affiliations qu'elle accepterait, une sorte de fédération nationale, à base provinciale, des mouvements français d'éducation par tout le pays.

Un Canadien français nommé à un poste important

OTTAWA — Le ministre de la défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, annonce la nomination du colonel intérimaire Charles-E. Bélanger, trésorerie militaire canadienne, au poste de directeur de la trésorerie militaire royale. Il succède au colonel H.-T. Goodeve, o.b.e., dont on a récemment annoncé la retraite.

Le colonel intérimaire Bélanger est promu à ce grade après avoir servi à titre de lieutenant-colonel au poste d'officier payeur de la région militaire du Québec, à Montréal.

Lettre de Paris

L'Eglise catholique en France sous l'occupation

Par Maurice HERR
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Au lendemain de la Libération, l'attitude observée par l'épiscopat français à l'égard du pouvoir politique durant les sombres années de l'occupation fut l'objet de critiques extrêmement vives de la part de certains groupements de la Résistance, au demeurant foncièrement antireligieux. Des attaques virulentes furent lancées contre les cardinaux, les évêques et les prélats, accusés d'avoir, par intérêt ou faiblesse, soutenu sans réserve le gouvernement de Vichy dans toutes ses initiatives politiques, et subi dans le même esprit tous les désirs des autorités d'occupation. Bien volontiers, on donnait acte à l'archevêque de Toulouse et à quelques autres évêques de déclarations ou de décisions courageuses, et on louait à l'envie l'activité déployée dans la Résistance par d'innombrables prêtres et religieux, dont beaucoup connurent la déportation, la torture et la mort. Mais, ce faisant, les ennemis de l'Eglise tendaient à prouver que le cas de Mgr Saliège, de Mgr Théas ou de Mgr Piguet n'était qu'une exception confirmant la règle, à savoir que l'épiscopat avait "trahi", et que, d'autre part, le "bas-clergé", mieux que les hauts dignitaires ecclésiastiques avait compris où était son devoir.

Mal informés, beaucoup de catholiques eux-mêmes n'étaient pas loin de partager ces sentiments, et, en tout cas, ils regrettaient amèrement certaines prises de positions maladroites, certaines déclarations trop chaleureuses à l'égard du maréchal Pétain, et ils ne pouvaient oublier l'appui moral donné par des évêques au gouvernement de Vichy, cautionnant et approuvant ses actes politiques, même les plus odieux, comme l'institution du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire). On déplorait que l'épiscopat français n'eût pas adopté, à l'égard de Vichy et des autorités d'occupation, la digne et ferme attitude des épiscopats de Belgique, de Hollande et même d'Allemagne, dont on avait lu et fait circuler, sous le manteau les vigoureuses protestations con-

(Suite à la deuxième page)

Que nous aurait coûté l'éducation de nos enfants sans l'Association?

La journée de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se tiendra le dimanche 12 octobre dans les centres français de la province.

Quelques jours seulement nous séparent de cet événement annuel. Il convient donc de rappeler une dernière fois les conditions qui en assureront le succès.

La journée de l'Association a été lancée sous les auspices les plus heureux cet automne. Une série d'articles, rédigés par un groupe de Canadiens français intéressés à notre survivance religieuse et nationale, a paru en première page de notre journal. LL. EE. les archevêques de St-Boniface et de Winnipeg, NN. SS. G. Cabana et G. Murray, C.SS.R., ont eux-mêmes ou par leur délégué, rappelé aux nôtres les devoirs qui leur incombent à l'égard de leur Association. L'Exécutif a transmis ses directives aux Cercles paroissiaux à deux reprises.

Cet article voudrait traiter plus particulièrement de la perception elle-même, et des moyens à prendre pour en assurer le plein succès. Il voudrait aussi constituer un dernier appel à la générosité des nôtres.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que s'il nous faut sans cesse revenir à la charge pour intéresser le public à l'Association d'Education, c'est que la très grande partie de son travail s'accomplit dans le silence. Elle ne peut, en raison des circonstances qui sont connues, claironner ses mérites.

Par ailleurs, procurer des institutrices catholiques aux écoles fréquentées par les nôtres, prêter de l'argent aux jeunes gens et aux jeunes filles qui se destinent à la carrière de l'enseignement, organiser des cours spéciaux de pédagogie pour les normaliens et les normaliennes, surveiller discrètement les programmes qui sont imposés à notre corps enseignant, régler à l'amiable les nombreuses difficultés qui surgissent à tout propos entre les commissions scolaires et les instituteurs ou entre ces derniers et le ministère de l'Instruction publique, tout cela, on le conviendra, n'offre rien de bien sensationnel ou qui soit de nature à remuer les foules.

Et cependant, c'est bien dans ce travail obscur que se trouve la clef même de notre survivance religieuse et nationale.

Ce qui caractérise surtout, mais non pas uniquement, la Journée de l'Association, c'est la perception, celle qui est faite à domicile par les délégués nommés à cette charge par le Cercle paroissial. Cette méthode est la seule qui réponde entièrement au but que l'on s'est proposé en instituant la journée de l'Association: rappeler la raison d'être et la nécessité de l'Association d'Education et inviter les nôtres à contribuer à son soutien.

Il est inutile de se le cacher: le succès de la perception dans chaque paroisse dépend avant tout de l'enthousiasme, de l'énergie et de l'esprit de méthode que le Cercle paroissial apporte à son organisation. Si donc, jusqu'à maintenant, on avait négligé de voir à l'organisation de cette perception, il faudrait se mettre à la tâche dès maintenant.

Nous avons parlé plus haut de générosité à l'égard de l'Association d'Education. Il eut été plus juste de dire qu'il s'agissait de l'acquittement d'une obligation grave, d'une dette.

En effet, il faut détruire dans l'esprit des Franco-Manitobains qu'ils pratiquent la charité quand ils remettent leur offrande annuelle à l'Association d'Education. Nous le disions récemment dans un article paru dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. La législation de l'Eglise fait un devoir grave aux parents catholiques de procurer une éducation catholique à leurs enfants: "Les parents ont le droit et le **très grave devoir** de veiller selon leur pouvoir à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants . . . L'obligation de procurer des écoles catholiques à leurs enfants est grave . . .", dit le Droit Canon.

Or, le seul organisme au Manitoba qui s'occupe de rendre les écoles publiques plus acceptables pour les catholiques, la seule association qui aide les parents à procurer une éducation catholique à leurs enfants, c'est l'Association d'Education.

Dans ces circonstances, soutenir l'Association d'Education de ses deniers ne constitue plus un "beau geste de générosité", mais un acte de justice.

La gravité de cette obligation devrait guider les Franco-Manitobains quant à la somme à remettre aux percepteurs, dimanche prochain.

Il y a, en plus, le facteur d'ordre pratique. En effet, sait-on que l'Association d'Education a permis aux Canadiens français du Manitoba d'économiser depuis 1916, non pas des centaines de mille dollars, mais bien cinq ou six millions. On estime, en effet, que le coût d'entretien global d'une école séparée est d'au moins $5,000.00 par année. Or, l'Association s'est occupée de plus d'une cinquantaine d'écoles qu'elle a rendues acceptables pour les catholiques. N'eut été l'organisme de défense scolaire qui a surgi au lendemain de 1916, les catholiques de langue française auraient dû, pour rester fidèles aux prescriptions de l'Eglise et de leur conscience, débourser des sommes fabuleuses pour assurer à leurs enfants le maintien de la foi et la préservation de la langue.

Par exemple, c'est ce que continuent de pratiquer les catholiques de Winnipeg où l'Association d'Education n'a pu exercer son influence. En plus de la taxe scolaire d'Etat, ils doivent débourser de $35.00 à $40.00 par famille pour le maintien des écoles séparées.

A la lumière de ces quelques exemples, on saisit mieux ce que devrait être l'offrande annuelle à l'Association d'un catholique de langue française digne de ce nom. Ce n'est pas un dollar, ou deux, mais cinq et dix que chaque famille devrait contribuer à l'Association d'Education.

On nous permettra de citer un magnifique exemple de générosité. Il nous vient d'une communauté de religieuses enseignantes de l'un des coins les plus pauvres de la province. La supérieure de cette maison a fait tenir à l'Association d'Education un chèque de $50.00 qui représente la contribution de son couvent pour la Journée de l'Association.

Tous, pères de famille, jeunes gens, jeunes filles, prêtres, religieux et religieuses, se concerteront dimanche prochain pour proportionner leur offrande à la grandeur de la cause pour laquelle elle est faite.

L. L.

Chronique de CKSB

De notre Studio A nous présentons "Le Programme Questionnaire X". — C'est ce que vous entendrez, chers auditeurs, pardon, chers lecteurs, la semaine prochaine, plus précisément, lundi soir prochain à 8h. "Programme Questionnaire X", c'est un titre assez original, avouez-le; si original que ce n'en est pas un. Vous dites? Oui je dis ce n'est pas le titre du programme, c'est simplement un nom temporaire qui s'évanouira dès qu'un de nos auditeurs nous aura envoyé un titre suffisamment court, suffisamment harmonieux, charmant au besoin et qui plaira à tous nos auditeurs pour les inviter à venir passer avec nous une brève demi-heure, à écouter un bombardement de questions et réponses. Ces dernières rapporteront, à celui ou celle dont la sagesse est enviable, 50 sous, un dollar deux dollars ou même quatre dollars! En effet, la première question aura toujours une valeur latente de cinquante sous; si une bonne réponse lui est appliquée, la personne "sage" pourra soit recevoir cet argent et se dire quitte avec la caisse, soit continuer à se faire questionner et de cette façon, "doubler," "tripler" et même "quadrupler" ce montant initial de cinquante sous.

En somme, c'est un nouveau programme "Quitte ou Double" que nous lançons. Avis aux intéressés, avis aux personnes "sages" qui désirent mesurer la qualité de leurs méninges en dollars. Ne venez pas tous le même soir, car on me dit que notre "vaste" Studio A a perdu un peu de son ampleur depuis "L'Argent fait parler," mais venez nombreux; nous passerons une soirée très amusante. Les personnes au-dessous de 16 ans ne seront point admises. Alors c'est entendu, madame, mademoiselle, monsieur, nous nous reverrons lundi soir à 8h. aux studios du poste CKSB pour lancer sur les ondes 1250 — "Le Programme Questionnaire X".

Un mot au sujet du programme des "Amateurs." Ici règne encore un peu de confusion, non pas dans les accords de nos musiciens, mais bien dans les esprits de nos auditeurs où flottent encore quelques sombres nuages que nous allons tâcher de dissiper. C'est au sujet des votes. Nos auditeurs, d'après les nouveaux règlements établis pour la saison 1947-48, perdent leur pouvoir de "juges" dans le choix de l'amateur gagnant. Chaque semaine trois personnes seulement exercent cette fonction: trois personnalités choisies par notre directeur-gérant et notre directeur des programmes. Voici, cependant, ce que nous demandons de nos auditeurs: qu'ils nous envoient dans une lettre adressée "Amateurs de CKSB" ce qu'ils croient être le choix des juges par rapport aux trois premiers gagnants. Par exemple: si vous croyez que Monsieur X se classe premier, Mademoiselle Y deuxième, et Monsieur Z troisième, et si vous croyez que c'est là également le choix des juges, envoyez-nous ces noms, et la semaine suivante nous choisirons, au hasard, dans la boîte contenant toutes les lettres reçues, celle qui rapportera peut-être la somme de $5.00 à la personne qui l'a envoyée. En effet, si cette lettre contient le même verdict que celui de Messieurs les Juges, la somme de $5.00 sera remise à cette personne; sinon, elle s'ajoutera au $5.00 de la semaine suivante, et il en sera de même jusqu'à ce qu'un de nos auditeurs puisse faire coincider son verdict avec celui de Messieurs les Juges. Compris? A la bonne heure! Rendez-vous sans faute chaque semaine au Théâtre Le Paris, le mercredi soir pour l'émission "Les Amateurs de CKSB."

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Radio-Collège

Les Anciens ont appris avec joie et fierté que le collège aurait une émission régulière à CKSB, tous les dimanches soirs, de 8 h. à 8 h. 30. La direction du programme est confiée aux RR. PP. M. Caron et L. Hardy. D'avance, nous sommes assurés du succès. Longue vie à Radio-Collège!

Nos malades

Le R. P. Léon Massé, S.J., a subi une opération très sérieuse, le jeudi 2 octobre.

M. Edmond Préfontaine, député de St-Pierre, a été opéré d'urgence le même jour.

A l'un et à l'autre, nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Séance des Anciens au Playhouse

Oui, c'est décidé! La séance des Anciens aura lieu au théâtre Playhouse, le jeudi 30 octobre. "L'Auberge des Quatre Vents", tel est le titre de l'intéressant mélodrame de Marcel Dubois. Les exercices vont bon train sous l'habile direction du Père Martial Caron, président du comité d'Art dramatique de l'Association des Anciens. Les billets de $1.00, .75 et .50 sont actuellement en vente au collège. S'adresser à notre aumônier, le R. P. René-M. Jacob, S.J. Les commandes par la poste recevront une prompte réponse. On peut également réserver des billets par téléphone en signalant 204 400.

Vers le grand soir

Tel était le titre de la magistrale conférence donnée par le R. P. G. Desjardins, dimanche dernier, à l'Institut Collégial St-Joseph. Une salle encore comble écouta religieusement le R. P. Recteur du collège qui donna avec chaleur une conférence des plus documentées. Bilingue parfait, le Père Desjardins a passé de l'anglais au français avec une facilité vraiment extraordinaire. C'est dire que tous ceux qui assistent aux conférences ne regrettent ni leur temps, ni leur argent. Espérons que ce bel enthousiasme des auditeurs se maintiendra pendant toute la série.

Mlle Jeanne d'Arc Emard a rendu avec beaucoup de fraîcheur et de simplicité deux jolies chansons. Mlle Alberta Bernier l'accompagnait discrètement au piano.

Le Bonifacien

Le Bonifacien paraîtra à la fin d'octobre. N'oubliez pas de vous abonner à la revue de notre collège. Des articles variés sauront intéresser en particulier les Anciens. L'abonnement n'est que de $1.00 par année. La direction du **Bonifacien** a besoin de connaître au plus tôt le nombre exact de ses abonnés afin de pouvoir faire imprimer un nombre suffisant de copies.

Réunion générale

A la dernière réunion de l'exécutif, il a été décidé que la réunion générale annuelle des Anciens aurait lieu le dimanche 7 décembre, au collège. Le programme de la réunion vous sera donné sous peu.

Conformément à l'article 34e de la constitution de l'Association des Anciens, "Tout amendement à la constitution doit être agréé par l'exécutif et adopté par l'assemblée générale de l'Association." En conséquence, tout Ancien qui désire présenter un amendement à la constitution est prié de le faire en envoyant le texte de son amendement à l'exécutif, pas plus tard que le 4 décembre.

E. PELLETIER, sec.

A moi, N. P., deux mots . . .

N. P., ôte-moi d'un doute!

J'ai ouï dire que mon humble réponse de la semaine dernière vous a piqué un tantinet. Mille regrets, mon cher.

Avouez toutefois que **le "gros" défi** méritait en réplique **le "gros" dépit.**

Au journal de la balle-au-camp, les bâtons n'avaient écrit, si l'on peut dire, qu'une partie nulle. Dans vos colonnes littéraires, votre plume trop habile la tournait malignement en une victoire pour votre St-Pierre.

Il fallait "égaliser", rétablir le compte, inscrire une partie nulle aussi en littérature. Ce n'était pas facile contre un sarcasme aussi élégant que le vôtre. J'ai tâché sur le papier, comme nos joueurs sur le losange, de sauver l'honneur des Anciens.

Ma plume est moins souple que la vôtre et se dérouille lentement. Elle a le souffle bref. Je frappe peu de coups sûrs. Pour une fois, j'ai tout l'air d'avoir cogné un circuit. Oh! un "court circuit", comme dirait le défunt Père Tessier. Mais voilà, précisément, cela a produit une étincelle, un choc; cela a choqué, ou du moins piqué. Je voulais faire un peu de lumière et j'ai provoqué de la chaleur. Mon but est dépassé. Mille et mille excuses, N. P.; je voulais tant vous éclairer.

Car il me semble que j'avais raison. Reconnaissez-le, N. P., vous étiez allé trop loin en montrant comme une défaite le demi-succès de nos braves Anciens, en changeant le demi-échec de votre chère équipe en une victoire littéraire.

Mais je ne vous en veux pas, N. P. La jeunesse excède facilement. Car, s'il est vrai que le dépit a quelques instants ridé votre beau front, la belle ardeur de l'adolescence éclate dans l'outrance même de vos propos.

Au reste, votre style fringant me plaît. Vous êtes jeune et déjà vous avez le tour. Comme entrée en scène, c'est superbe. Il faudra reparaître, car vous vous êtes révélé du premier coup un écrivain de bonne trempe.

"Mes pareils à deux fois ne
se font pas connaître,
Et pour leurs coups d'essai
veulent des coups de maître."

C'est du Corneille, cette fois, N. P., . . . si vous permettez.

E. P.

L'Eglise catholique en France sous l'occupation

(Suite de la première page)

tre les violations répétées des principes du droit naturel par les pouvoirs politiques.

C'est ainsi que, dans les semaines qui suivirent la libération, plusieurs évêques furent contraints de donner leur démission et que le général de Gaulle lui-même tint à ce point rancune au Nonce apostolique, Mgr Valeri, de son séjour prolongé à Vichy, qu'il refusa au 1er janvier 1945, de le recevoir à la tête du Corps diplomatique pour la traditionnelle cérémonie des voeux. Bien qu'il fut à l'abri de tout soupçon,— l'histoire lui a déjà rendu justice — Mgr Valeri fut contraint de regagner Rome, et Mgr Roncalli, nonce en Turquie, dépêché d'urgence à Paris pour le remplacer.

En fait, les catholiques comme leurs adversaires ont été victimes, pour une large part, de la diabolique propagande du Dr Goebbels et de ses subordonnés vichyssois. Pendant toute la durée de l'occupation, les actes de l'épiscopat français ont été systématiquement travestis, leurs paroles et leurs écrits non moins systématiquement déformés. La presse catholique y compris les modestes "Semaines religieuses" diocésaines, subissait les rigueurs d'une censure restrictive particulièrement sévère à son égard, pendant que, d'autre part, les services officiels d'information excellaient à s'emparer, dans telle ou telle lettre pastorale, dans tel ou tel sermon épiscopal, des mots ou des phrases qui, dégagés de leur contexte, étaient susceptibles de servir les desseins politiques de Vichy ou de Berlin. Ces textes tronqués et truqués faisaient l'objet de la plus large diffusion et les journaux étaient impérieusement invités à les publier à des places de choix. Les déclarations solennelles de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France — les seules qui puissent engager l'épiscopat français dans son ensemble — étaient, dans toutes circonstances, outrageusement défigurées, le pouvoir politique accaparant et diffusant les passages qui lui paraissaient favorables et interdisant férocement ceux qui constituaient une critique ou portaient une condamnation. C'est ainsi que d'une protestation en trois points contre les bombardements des populations civiles par l'aviation alliée, les attentats individuels et la déportation des travailleurs en Allemagne, la propagande de Vichy supprima délibérément le troisième point, le plus important cependant, car il y était affirmé qu'il n'y avait pas, pour les Français, obligation de conscience à obéir à la loi sur le S.T.O. Le document publié par l'Assemblée devint après être passé entre les mains du gouvernement Laval, une manifestation uniquement dirigée contre les Anglo-Américains et les mouvements de résistance.

Si dès la Libération, l'épiscopat français a pu se laver de la ridicule et odieuse accusation de collaboration avec l'ennemi, que les adversaires de l'Eglise eux-mêmes ne retiennent plus aujourd'hui, il n'en a pas été de même en ce qui concerne le grief de collaboration avec le gouvernement du maréchal Pétain. Encore actuellement, une large partie de l'opinion publique, plus arrêtée par les apparences que par les réalités, croit de bonne foi que l'Eglise de France soutenait sans réserve le gouvernement de Vichy et que celui-ci avait partie liée avec l'épiscopat. On se souvient en effet des visites officielles rendues au maréchal Pétain par de nombreux prélats, des déclarations épiscopales favorables au gouvernement de la Révolution nationale. Sans doute envisage-t-on ces faits isolés d'une façon un peu simpliste car, pour qui connait le dessous des choses, jamais l'épiscopat de France n'a accepté de s'inféoder au pouvoir politique qui déployait pourtant toutes les ressources de son imagination pour mettre dans son jeu l'Eglise, dont il connaissait la puissance morale. Dans certaines circonstances, des évêques ont été dupés par le maréchal Pétain; dont la réputation de rouerie n'était nullement surfaite. C'est ainsi qu'un certain jour, les cardinaux-archevêques de Paris et de Lyon furent convoqués à Vichy pour un entretien privé avec le maréchal au sujet des problèmes posés par l'unification de la jeunesse, voulue par le gouvernement. A l'issue de la conversation, au cours de laquelle les deux prélats ne se firent pas faute de défendre l'idéal et le particularisme des mouvements d'Action catholique de jeunes, le maréchal convia brusquement ses deux interlocuteurs à assister à la cérémonie quotidienne de la relève de sa Garde personnelle. Ne pouvant faire autrement, les deux cardinaux se rendirent à cette invitation et descendirent avec le maréchal sur le perron de l'hôtel du Parc où, discrètement, M. Laval vint les rejoindre. Pendant la courte cérémonie qui suivit, des équipes de photographes alertées à l'avance mitraillèrent le groupe formé par le maréchal, les prélats et le chef du gouvernement. Et, le lendemain, tous les journaux de France reçurent des photos de la scène avec ordre de les publier accompagnées d'un texte qui laissait habilement croire que les cardinaux Gerlier et Suhard étaient en plein accord avec le gouvernement sur tous les buts poursuivis par celui-ci. Il y avait, dans cet incident, un abus de confiance nettement caractérisé contre lequel, hélas, les prélats ne purent élever aucune protestation publique.

Ces faits, et bien d'autres, demeurent ignorés du grand public, comme est très mal connue la position adoptée par l'épiscopat français à l'égard du gouvernement de Vichy.

Un livre, depuis longtemps attendu, vient opportunément de mettre les choses au point. Il a la valeur d'un témoignage, car son auteur n'est autre que S. Exc. Mgr Guérry, archevêque-coadjuteur de Cambrai et sécrétaire de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

Sous le titre: "L'Eglise catholique en France sous l'occupation" (1) Mgr Guérry examine à la lumière des faits et des règles traditionnelles de l'Eglise le comportement de l'épiscopat français de 1940 à 1944, et non seulement de l'épiscopat, mais aussi des mouvements d'action catholique et des divers groupements qui relèvent de l'autorité de la Hiérarchie.

Tout d'abord Mgr Guérry a grand soin de rappeler l'attitude qui s'imposait à la hiérarchie et celle, tout à fait différente, que pouvait adopter très librement en face de maints problèmes de fait, les catholiques pris individuellement. Puis l'archevêque-coadjuteur de Cambrai expose comment l'épiscopat français, face à l'occupant, au milieu des difficultés les plus grandes et sans craintes des menaces, a accompli pendant quatre années une oeuvre magnifique de résistance spirituelle pour la cause de la France et celle de la civilisation chrétienne, protestant sans cesse contre les atteintes portées aux principes du droit naturel, défendant et abritant les Juifs persécutés, les "requis" du travail obligatoire, les internés et les déportés politiques, stigmatisant les crimes nazis et les massacres d'otages et créant, à l'intention des centaines de milliers de prisonniers retenus en Allemagne, des oeuvres d'aide matérielle et des aumôneries de camps.

Dans la seconde partie de ce remarquable ouvrage, l'éminent auteur traite de la délicate question des rapports entre l'épiscopat et le gouvernement de Vichy. Au lendemain de la prise légale du pouvoir par le maréchal Pétain, normalement investi de la confiance de l'Assemblée nationale, le problème des relations entre l'Etat nouveau et l'Eglise de France présentait trois solutions: 1) ignorer l'Etat; 2) s'inféoder à lui; 3) le combattre. Mgr Guérry démontre qu'aucune de ces trois solutions ne pouvait, ni en doctrine ni en fait, être adoptée. Il en fallait une quatrième, plus conforme à la vérité, à la justice et à la doctrine. C'est pourquoi l'épiscopat français a basé ses rapports avec le gouvernement sur le loyalisme sans inféodation.

Mgr Guérry défend brillamment cette attitude, qui permit à l'Eglise de France de conserver, avec son indépendance, toute sa liberté de manoeuvre, sans trahir aucun des grands principes de son action apostolique et charitable, et sans pour autant compromettre son existence, la vie du clergé et des fidèles, qu'une attitude moins prudente eut plongé, comme dans d'autres pays subjugués par les nazis, dans la plus cruelle des persécutions religieuses.

Les très nombreux documents qui viennent appuyer cette thèse donnent à l'ouvrage une valeur inestimable aux yeux des Français avides de vérité, comme ils seront une référence précieuse pour les historiens de l'avenir.

En ramenant le problème des rapports de la hiérarchie catholique avec le gouvernement du maréchal Pétain sur son terrain véritable, celui de la raison et de la vérité, Mgr Guérry a rendu à l'Eglise de France un immense service et les catholiques français ne sauraient trop l'en remercier.

Maurice HERR.

(1) Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

Mon Guide au Cinéma

Fiesta	I
The Late George Apley	I
Michigan Kid	I
Gas House Kids Go West	I
It Happened on 5th. Avenue	II
Gunfighters	II
Alibi	II
The Jewels of Brandenburg	II
Copacabana	II
Living in a Big Way	III
Down to Earth	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

Radio-Saint-Boniface

CKSB (1250 kles)

VENDREDI 10 OCT.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Disques
12.00—Marché aux bestiaux
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'oncle Henri
5.45—Nos disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport.
6.30—L'Heure de la valse
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son péché
7.30—Ted Komar
7.45—A être annoncé
8.00—Nos Ecoles au Micro
8.30—Concert Symphonique
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Causerie
9.30—Notre héritage des maîtres
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 11 OCT.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Variétés
9.30—Mélodies
10.00—Sur Demande Spéciale
10.30—Le Club Juvénile de CKSB
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Nos modernes
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—A l'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Condition des Routes
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Nos disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport.
6.30—L'Heure de la valse
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Association des Centres Récréatifs
7.30—Programme Association d'Education
8.00—Musique du bon vieux temps
8.30—Musique Sud-Américaine
8.45—Vers les îles Hawaiennes
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 12 OCT.

5.00—Musique Martiale
5.10—Température — pronostics — condition des routes
5.15—Nouvelles — Sur les Ondes — Intermède
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En Valsant
6.30—A l'Opéra
7.00—Nouvelles — Intermède
7.15—Musique de Concert
7.30—L'Odyssé d'un conquérant
7.45—Commentaire des nouvelles
8.00—Radio collège
8.30—Nos classiques
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 13 OCT.

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Disques
12.00—Marché aux bestiaux
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements Sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB—
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique S'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Concert Léger
8.00—Programme questionnaire
8.30—Le Concert pour tous
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Causerie
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MARDI 14 OCT.

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Chronique de Madeleine
11.30—Disques
12.00—Marché aux bestiaux
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — pronostics — condition des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Nos disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Concert Léger
7.45—Amérique Latine
8.00—Pat Pender et ses Happylenders
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Moment de la rêverie
9.30—Forum
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 15 OCT.

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes—Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Disques
12.00—Marché aux bestiaux
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Let's Learn French
8.00—Les amateurs de CKSB
8.30—Baptiste dans les Champs Elysées
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Causerie
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

JEUDI 16 OCT.

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Disques
12.00—Marché aux bestiaux
12.05—Intermède
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan L'Intrépide
5.45—Nos disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—Del Genthon
8.30—La voix du pays
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Moments de rêverie
9.30—La voix du destin
10.00—Nouvelles
10.10—Concert populaire
10.30—FIN des émissions

Municipalité Rurale de Taché

Under "The Municipal Act"

Lorette, Man.
Oct. 2nd, 1947

The Rural Municipality of Taché. Notice is hereby given that by-law No. 845 of the Rural Municipality of Taché has received its first reading by the Council of the said Municipality, and the approval of the Municipal and Public Utility Board for the Province of Manitoba, and will, in pursuance of section 522 of the Municipal Act be submitted to the vote of the legally qualified ratepayers of the said Municipality entitled to vote thereon under section 533 of the said Act at the times and places hereinafter mentioned.

The object of the said by-law is to create a debt of Fifteen Thousand Dollars ($15,000.00) by the issue and sale of debentures to pay the cost of acquiring a self propelled motor Patrol complete with snow plow.

The time fixed for taking the vote of the ratepayers on the said by-law is the TWENTY-FOURTH DAY OF OCTOBER A.D. 1947, beginning at the hour of Nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of five o'clock in the afternoon, and the following shall be the polling places for the respective polling divisions of the said Municipality, that is to say:

Polling Divisions

No. 1. Antonio Brulé's residence, section 26-8-4E
No. 2. Peter Reimer's residence, SE¼ 23-8-5E
No. 3. Municipal Hall, Lorette
No. 4. Kai Winther's residence, SE¼ 21-9-6E
No. 5. Parish Hall, Ste. Geneviève
No. 6. George Ross's residence, SE¼ 20-9-8E

Notice is further given that the Fourteenth day of October A.D. 1947 and the hour of Two o'clock in the afternoon at the Municipal Office, Lorette, are hereby named as the date, the time, and the place, respectively, for the appointment of persons on behalf of those interested in and desirous of promoting or opposing the passage of the said by-law to attend at the various polling places and for the appointment of persons to attend the final summing up of the votes by the secretary-treasurer of the said Municipality which shall take place on the 24th day of October A.D. 1947, at the hour of seven o'clock in the afternoon at the Municipal Office in the village of Lorette.

Notice is further given that the appointment of persons to attend at the various polling places will be made by the Reeve only if he is requested to do so.

The said by-law has been deposited in the office of the Municipality at Lorette and is open for inspection daily from nine o'clock A.M. to five o'clock P.M. except Saturday from 9.00 o'clock A.M. to 12.00 o'clock A.M.

This notice is given on behalf of and by the Council of the Rural Municipality of Taché.

Dated at Lorette, Manitoba, this 1st day of October A.D. 1947.

J.-A. Dansereau,
Secretary-Treasurer.

La situation en Angleterre, d'après le cardinal Griffin

(Suite de la troisième page)

consacré évêque auxiliaire de Birmingham, avec responsabilité spéciale sur les oeuvres de jeunesse. En pleine guerre, soit en décembre 1943, il était sacré archevêque de Westminster et, l'année dernière, créé membre du Sacré Collège des cardinaux.

Nous osons demander à notre distingué visiteur quelle est l'attitude de l'Eglise catholique d'Angleterre en face des expériences socialistes du gouvernement travailliste anglais. Après avoir convenu que c'était là une question délicate, il nous répond sans hésiter qu'il ne s'objecte pas à cette politique tant qu'elle ne viendra pas en contravention avec les enseignements de l'Eglise touchant la propriété privée. "Vous n'ignorez pas, dit-il, "que les actionnaires des industries nationalisées ont reçu de justes compensations de la part du gouvernement Attlee." "D'ailleurs", ajoute-t-il, "je puis dire que la grande majorité des catholiques a voté pour le parti travailliste aux dernières élections". "Et puis", conclut-il, "l'Eglise doit se tenir en dehors, ou mieux, au-dessus de ces questions d'ordre strictement politique et temporel."

Le gouvernement créditiste s'oppose à un poste de radio français

(Suite de la première page)

circulant dans la presse et à la radio ont indiqué qu'une demande a été faite au Bureau de la Société Radio-Canada pour l'octroi d'un permis permettant l'établissement d'un poste radiophonique de langue française, à Edmonton, et

"Etant donné que pas plus de 5% de la population de l'Alberta ne parle le français, et que la vaste majorité parle aussi l'anglais";

"Etant donné que le gouvernement de l'Alberta, représentant toute la population de la Province, s'est déjà vu refuser un permis pour un poste radiophonique commercial sous prétexte qu'il existe déjà des facilités suffisantes pour la radiodiffusion dans la ville d'Edmonton;

"Qu'il soit donc résolu que cette Législature soit inscrite comme catégoriquement opposée à toute action de ce genre de la part de la Société Radio-Canada;

"Et qu'il soit de plus résolu que cette Législature appuie fortement la requête faite à la même société lui demandant d'accorder au gouvernement de l'Alberta un permis pour un poste radiophonique commercial;

"Et qu'il soit de plus résolu que des copies de cette résolution soient immédiatement envoyées au Gouvernement fédéral et à la Société Radio-Canada."

Puisque la requête en question vient d'être renouvelée, les protestations nombreuses soumises au Gouvernement et les commentaires dans la presse publique indiquent que si l'opinion a changé depuis la dernière fois que cette question s'est présentée, c'est pour s'opposer plus fortement à toute requête de ce genre.

Trois points importants:

L'opposition générale à ce projet, exprimée dans la province par les représentants du peuple à l'Assemblée Législative, découle de trois points importants:

1. L'influence néfaste qu'un tel poste aurait sur les efforts pour établir et solidifier l'unité nationale.

Personne ne minimisera l'importance qu'il faut apporter à l'unification du peuple canadien en un seul tout, quelle que soit l'origine raciale ou la langue maternelle. Toute agence qui se sert de son influence pour propager la ségrégation nationale travaille évidemment contre l'unité nationale qui doit être l'objectif de tous les citoyens canadiens si une entente véritable doit être atteinte et préservée. Les questionnaires émis par les requérants du dit permis ne laissent pas de doute sur le fait que le poste radiophonique servirait à des buts qui aggraveraient plutôt qu'ils n'atténueraient l'esprit de division qui retarde le progrès national de tout pays.

2. La situation vis à vis les autres groupes minoritaires qui résulterait de l'approbation de cette demande.

Dans la résolution de la Législature albertaine à laquelle j'ai fait allusion, et dans d'autres rapports présentés à ce Bureau pendant cette procédure, on mentionne que la population française de l'Alberta compte moins de 5% de la population totale, et que la majorité de nos citoyens de langue française comprennent aussi l'anglais. Tandis que le groupe canadien-français compte 43,000 citoyens, en Alberta, les Ukrainiens se chiffrent à 72,000, les Allemands à 78,000, et ceux d'origine scandinave sont au nombre de 63,000. Si l'on établit un précédent en accordant un permis pour un poste de radio à ceux qui, numériquement, constituent le plus petit groupe, il est évident que les autres minorités auront un droit encore plus fort de faire une requête semblable. Et si le principe est porté à son ultime conclusion, il ne peut qu'en résulter une confusion absurde. Je crois être dans la vérité en disant que la vaste majorité des citoyens de l'Alberta sont catégoriquement opposés à ce que le précédent soit établi dans cette province.

3. Le fait que le gouvernement de l'Alberta, parlant au nom de tous les citoyens, s'est vu maintes fois refuser un permis commercial permettant au peuple de posséder un poste, qui a été en opération depuis plus de 20 ans.

Les efforts répétés du gouvernement de l'Alberta pour obtenir un permis commercial pour le poste C.K.U.A. à Edmonton sont bien connus des membres du Bureau des Gouverneurs de la Société Radio-Canada et du gouvernement du Canada, sous la juridiction duquel la Société opère. Ayant constamment refusé un permis commercial pour un poste établi, qui appartient et qui travaille dans l'intérêt des citoyens de l'Alberta, il est inconcevable que le Bureau considère favorablement la requête demandant un nouveau poste commercial, destiné à servir une minorité ne constituant que 5% de la population totale de la province. De tels illogismes seraient injustifiables et intolérables pour les citoyens de l'Alberta.

C'est à la lumière de ces circonstances, donc, que j'enregistre l'opposition catégorique du Gouvernement et de la Législature de cette province à la demande qui est actuellement à l'étude.

Ministre des Chemins de fer et des Téléphones.

Cartes Professionnelles

AVOCATS et NOTAIRES

BERNIER et BERNIER
AVOCATS - NOTAIRES
Alexandre Bernier, C.R.
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
No 614, édifice Avenue
Tél. 94 303 — 265, ave Portage, Winnipeg

BEAUBIEN, GRIERSON & MONNIN
AVOCATS - NOTAIRES
No 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
431, rue Main — Winnipeg, Man
Pratique générale du droit
Avocats de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs Municipalités
ARGENT A PRETER SUR FERMES ET PROPRIETES DE VILLE

REGNIER et MAGERA
Avocats, notaires
Pratique générale du droit
Ajustement de dettes et placement d'argent sur fermes
216, EDIFICE McINTYRE
Téléphone 93 924

A.-J.-H. DUBUC
AVOCAT et NOTAIRE
185, ave Provencher — St-Boniface
Près de la Banque Canadienne Nationale
Téléphone:
Bureau: 201 801 — Résidence: 205 630
Prêts à 4½% et à 5% — Assurance feu et vie — Testaments et successions.

CLIFFORD W. BROCK
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT - PROCUREUR
Avocat de la ville de St-Boniface
Aviseur légal pour le "Trades and Labor Council" de Winnipeg.
648-650 édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 96 497
138, avenue Provencher — St-Boniface

MEDECINS

Dr G.-M. La FLECHE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Téléphone 98 658

Dr P.-E. La FLECHE
DENTISTE
Téléphone 95 064
906, édifice Boyd — Winnipeg

Dr E.-J. JARJOUR
CHIRURGIEN-DENTISTE
702 Edifice Great West Permanent
356, Rue Main — Tél. 94 955

Dr E. T. ETSELL
MEDECIN—CHIRURGIEN
MEDECINE GENERALE
Soins spéciaux Maladies des reins
Heures de bureau, 3 h à 6 h. p.m ou sur rendez-vous
502, édifice Medical Arts
Tél.—Bureau: 94 843 — Rés.: 44 588
Si l'on ne répond, appelez le "Doctor's Registry": 37 109

DR A.-G. DANDENAULT
M.D., F.A.C.S.
Chirurgie - Goitre
TELEPHONE 98 648
312, édifice Medical Arts - Winnipeg

DR CHARLES R. OKE
DENTISTE
404, édifice Toronto General Trusts
283, ave du Portage — Winnipeg
(Une rue à l'est d'Eaton)
Téléphone 94 908

DR G. NORMANDEAU
MEDECIN - CHIRURGIEN
Examen prénuptial du sang

DR ROY G. SPINK
DENTISTE
155, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone 201 927

Tél.: Bureau 98 941 — Rés.: 44 370
DR. J.-J.-A. BOURGOUIN
Maladies Rectales & des Voies Genito-Urinaires
Heures de bureau: 3 h. à 6 h p.m. ou sur entente
301 édifice Medical Arts — Winnipeg

Dr J.-M. Huot, M.D.
Médecine générale
Bureau: 193, rue Masson
St-Boniface
Heures de consultation:
de 7 h. à 9 h. du soir
et le samedi après-midi
Téléphone 201 701

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'immigration a-t-elle été profitable?

Lors de l'Assemblée annuelle du "Trade and Labor Congress" du Canada, tenue récemment à Hamilton, les délégués ont demandé que "le nombre des immigrants soit proportionné au développement agraire et industriel; que l'on tienne compte de la situation du chômage avant de faire venir des étrangers; que l'on accepte des immigrants, mais que ce ne soit pas au détriment de notre population canadienne."

La question d'immigration est fort débattue à l'heure présente et les opinions à ce sujet sont aussi très variées. Certains pressent le gouvernement d'ouvrir toutes grandes les portes aux Européens, d'autres s'y opposent absolument, un autre groupe demande que l'on mette de l'ordre dans notre pays avant de songer aux voisins.

Notre politique d'immigration n'a certes pas donné les résultats que nous en attendions. De tous les immigrants que nous avons reçus chez nous, une proportion considérable nous a échappé; ou bien les nouveaux venus sont retournés chez eux, ou bien ils sont allés s'établir définitivement aux Etats-Unis. Jusqu'à ces dernières années, le Canada n'avait retenu sur son sol qu'un immigrant britannique sur cinq, et cela depuis le début de la mise en vigueur de la politique canadienne de l'immigration. Le Canada a donc dépensé des millions pour peupler le pays voisin. Notre pays n'a donc été que le tremplin sur lequel les immigrants ont sauté pour rebondir aux Etats-Unis où ils ont planté leur tente à demeure.

L'ambassade américaine chez nous donne des chiffres révélateurs sur le mouvement migratoire des Canadiens aux Etats-Unis. D'après ces statistiques, de juin 1945 à octobre 1946, environ 24,000 Canadiens nés au pays ont émigré aux Etats-Unis; 5,000 autres Canadiens, nés ailleurs, mais qui étaient au Canada depuis au moins six mois, ont élu domicile aux Etats-Unis. Donc 29,000 Canadiens en un an ont quitté notre patrie; 29,000 autres Canadiens auraient demandé chacun un visa pour le pays voisin sans pouvoir l'obtenir. Conséquemment 58,000 Canadiens ne désiraient plus vivre au Canada. Voilà qui est révélateur, voilà qui est peu encourageant.

Le Bureau d'immigration et de naturalisation américain indique que 23,467 Canadiens ont quitté le Canada pour s'établir aux Etats-Unis durant l'année. Or durant la même période, nous avons reçu 26,522 immigrants, la majorité venant des îles britanniques. Du nombre des 23,467 Canadiens que nous avons perdus, 2,479 étaient des professionnels ou des techniciens, des gens de métier et des spécialistes en diverses branches de l'industrie et du commerce.

Donc au cours de l'année, 206 médecins et chirurgiens, 429 gardes-malades, 167 ministres du culte, 267 institutrices ou instituteurs, 88 musiciens ou professeurs de musique, 84 chimistes, essayeurs et métallurgistes, 232 ingénieurs chimistes, électriciens et mécaniciens, 58 artistes et professeurs des arts, 13 auteurs, 42 publicistes, 10 avocats et juges, 16 pharmaciens, 6 architectes, 1,443 hommes de métier et contre-maîtres, etc., ont traversé le quarante-cinquième, après avoir obtenu leurs brevets ou diplômes au Canada. L'année précédente, nous avons perdu 3,600 professionnels, spécialistes, techniciens ou experts. Une telle perte de la classe supérieure de notre population ne peut que retarder le perfectionnement scientifique et économique de notre pays. Par ailleurs, la majorité des immigrants que nous recevons des pays d'outre-mer, surtout des îles britanniques, se recrute parmi les manoeuvres et les chômeurs-ouvriers.

Avant de songer à reprendre la politique d'immigration sur une grande échelle, les autorités canadiennes devraient de préférence étudier les causes et les motifs qui poussent les citoyens canadiens de toutes les classes à quitter leur pays. Inutile de songer à augmenter notre population s'il est impossible de fermer la fissure par où se fait le coulage. D'après les témoignages de personnes versées dans les questions économiques, industrielles ou autres, l'exode des Canadiens aurait pour cause principale le niveau plus élevé des salaires et les possibilités plus grandes de succès et d'avancement aux Etats-Unis; d'après ces témoignages, "le jeune Canadien se heurte à un conservatisme d'idées qui décourage son goût d'idéal de l'aventure ou de la simple ambition personnelle." M. McLennan, un écrivain d'expression anglaise — citation de Relations — attribue l'exode des Canadiens aux Etats-Unis au fait "que l'Américain doit son plus grand succès à un plus grand optimisme et à la compréhension de quelques vérités d'ordre pratique comme celle-ci: pour obtenir le plus possible des hommes comme des choses, il faut payer le prix qu'ils valent réellement ou qu'ils promettent sérieusement de valoir un jour." McLennan ajoute que les guerres coûteuses auxquelles le Canada a participé n'ont pas favorisé son mouvement d'expansion. "Le Canadien quittera son pays, déclare cet écrivain, parce qu'on y voit tout en petit et parce qu'il ne peut lui donner ce que le voisin lui offre et dont les nôtres croient avoir besoin."

Donc avant de songer à attirer les étrangers chez nous, commençons tout d'abord par mettre notre maison en ordre, afin de la rendre plus attrayante aux citoyens. Si nous voulons augmenter notre population, il faut arrêter l'exode des milliers de Canadiens vers les Etats-Unis, en leur offrant de meilleures conditions de vie et de plus grandes possibilités de succès et d'avancement dans tous les domaines, chose qui n'est pas impossible puisque notre pays est jeune, vigoureux et riche.

J. V.

M. Antonio Langlais élu président du parler français

QUEBEC — Me Antonio Langlais, professeur à la faculté de Droit à Laval, a été élu président du parler français, à la réunion du bureau de direction de cette société. M. Luc Lacoursière est élu vice-président, tandis que M. l'abbé Arthur Maheux, ancien président, devient secrétaire, avec comme adjoint, M. P.-H. Lamarre.

Le dimanche des missions

C'est le 19 octobre que tombe cette année le dimanche des Missions institué par Pie XI pour rappeler aux fidèles leur devoir missionnaire, c'est-à-dire: prier, travailler, se dévouer pour que le règne du Christ s'établisse dans tous les pays païens. Le Canada qui doit son existence et sa civilisation à des missionnaires devrait être un des premiers à remplir ce devoir.

La Semaine sociale de Rimouski

La Semaine sociale de Rimouski a remporté, de l'aveu de tous ceux qui y participèrent, un véritable succès. Le premier facteur en fut, sans doute, le sujet au programme. Il est peu de questions aussi vitales, à l'heure actuelle, pour le Canada, et en particulier la province de Québec, que la vie rurale. On comprend le vif intérêt que suscita ce sujet. Il faut noter en deuxième lieu la valeur des conférenciers. Choisis pour leur compétence reconnue en la matière, chacun s'imposa un travail sérieux pour exposer, de façon précise et claire, l'aspect du problème qui lui était confié, pour le mettre à la portée d'un auditoire des plus variés, puisqu'il s'étendait d'évêques et de prélats à de jeunes étudiants, de juges et de députés à de modestes paysans. Enfin, l'endroit désigné pour la Semaine ne fut pas sans contribuer grandement à son succès. Le site enchanteur de Rimouski, que favorisa une belle température automnale, le magnifique séminaire où se tinrent les séances, l'accueil si sympathique, si cordial des autorités religieuses et civiles et, tout particulièrement de l'éminent pasteur du diocèse, l'empressement de la population, orientée par un comité actif et dévoué par les journaux et la radio, à suivre les cours, à s'y intéresser, à en discuter les données, tous ces éléments firent du siège de cette XIVe session un facteur important de succès.

Les Semaines sociales désirent exprimer publiquement leur gratitude à tous ceux dont le concours leur a été si précieux. Elles remercient aussi les semainiers venus de différentes régions et, en premier lieu, les nombreux membres de l'épiscopat qui les honorèrent de leur présence.

La science pour l'action, telle est leur devise. La nature et la situation de la vie rurale exposées, on connaît maintenant son importance et ses besoins, ainsi que les devoirs qui en découlent pour tout vrai Canadien. Le mot de croisade a été prononcé. Il n'est pas exagéré. Il marque une nécessité vitale. L'épiscopat d'ailleurs l'avait déjà employé dans une de ses lettres collectives. Puissent tous ceux qui ont à coeur les intérêts de notre pays utiliser les armes qui viennent de leur être fournies!

Le patriotisme au comité d'entreprise

PARIS — M. Joseph Komanski, président de la Confédération Française des Professions, vient de rappeler que le Comité d'Entreprise n'est pas une institution nouvelle et qu'il y a plus d'un demi-siècle, Léon Harmel avait créé au Valdes-Bois un conseil d'usine qui associait les représentants des salariés à la marche générale de l'entreprise. Il souhaite que les patrons prennent conscience du rôle qui leur incombe dans ces comités. "Leur autorité, écrit-il peut s'en trouver accrue, s'il savent démontrer leur valeur professionnelle. La fonction patronale ne se sauvera qu'en se valorisant: il faut que le patron se repense lui-même."

Le blé ne rentre pas

La presse soviétique se lamente amèrement au sujet de la rentrée de la récolte. On signale, de tous les côtés, que le blé étant trop mûr commence à s'égrener. On fait aussi remarquer que la moisson n'a été effectuée que sur 25 à 35% des champs. La presse dit également que la récolte est souvent mal gardée. Dans plusieurs kolkhozes, "la garde est si mal organisée que tout le monde peut prendre le blé". Que de vexations doivent supporter les paysans soviétiques! Ils ont travaillé ces champs, mais ne peuvent les approcher au moment de la récolte que sous bonne garde. En effet, la presse soviétique cite en exemple des kolkhozes où les champs sont gardés jour et nuit, par des brigades spéciales de cavaliers, et d'autres patrouilleurs. Il est à présumer que les livraisons à faire à l'état seront tellement élevées qu'il ne restera presque rien pour le paysan, qui en désespoir de cause essaye de se procurer un peu de "son" blé, et ceci, par tous les moyens. (S.P.C.)

Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable.—
MME de MAINTENON.

Le rite oriental en Slovaquie



A Michalovce, l'endroit le plus à l'est de la Slovaquie, Mgr Paul Gojdic, évêque du Rite Oriental de Presov, bénit le peuple pendant une cérémonie religieuse en plein air qui a lieu devant le monastère des Pères Rédemptoristes (du rite Oriental). Le nouvel évêque auxiliaire de Presov, Mgr Basil Hopko, est photographié à gauche. A l'arrière-plan l'on voit une photographie des saints Cyrille et Méthode.

Billet du vendredi

JOHN STEINBECK candidat au prix Nobel

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Il est question de John Steinbeck, pour le prochain prix Nobel de littérature. Il serait le troisième romancier américain à recevoir cette haute distinction, après Sinclair Lewis en 1930, Pearl-S. Buck, en 1938. Agé de 45 ans seulement, Steinbeck se classe parmi les romanciers les plus puissants et les plus personnels des Etats-Unis, et son domaine particulier est la Californie, qu'il essaye de rendre sous des aspects variés. Ecrivain régionaliste et sociologue au regard aigu, il s'intéresse aux problèmes les plus âpres de l'époque contemporaine. Comme beaucoup d'autres, il eut des débuts difficiles, exerça plusieurs métiers avant de pouvoir s'adonner librement aux lettres. On le trouve, à divers moments de sa jeunesse, peintre en bâtiments, aide-chimiste, aide-arpenteur, journaliste, même employé à la cueillette des fruits. S'il fréquenta à Palo Alto l'Université Stanford, les circonstances l'obligèrent à y poursuivre ses études en trois étapes, en 1919-20, 1922-23 et 1924-25. L'homme est une espèce de géant blond aux yeux bleus, timide et modeste, qui fuit les foules et la publicité. Quand le succès phénoménal de ses **Grapes of Wrath**, en 1939, mit son nom dans toutes les bouches et tous les journaux, il prit le premier bateau pour les îles Galapagos, afin d'échapper aux adulations de ses admirateurs. D'ascendance allemande par son père, irlandaise par sa mère, il est avant tout californien et ne réclame pas de plus bel honneur. Sauf deux ou trois volumes, son oeuvre, déjà considérable, est consacrée à la Californie, où il naquit et grandit, qu'il apprit à connaître dans le détail, et où il vit habituellement, quand il peut y trouver paix et tranquillité.

★

The Grapes of Wrath, sommet de son oeuvre, expose deux des plus graves problèmes qui sollicitèrent entre 1930 et 1940 l'attention des sociologues: la ruine des sols par érosion, à l'intérieur des Etats-Unis, et le travail saisonnier dans les vergers et grands des cultures de la Californie. Chassée de l'Oklahoma par l'épuisement de la terre et l'agriculture mécanisée, la famille Joad s'entasse dans une automobile branlante et fatiguée, qui la transportera jusqu'en Californie, à quelque deux mille milles de distance, à travers les montagnes et les sables du désert, sous un soleil comparable à celui des tropiques.

Fascinés par les récits fabuleux sur cette terre de douce chaleur, de fruits et de richesse, attirés par l'incessante demande de main-d'oeuvre des propriétaires de vergers, les exilés de demain vendent à vil prix leurs meubles et leurs derniers bestiaux. Ils partent pour l'Eden lointain, le père, la mère et six enfants, les grands-parents, un gendre, un autre parent, un prédicant ami, et les chiens qu'ils ne se décident pas à abandonner. Modernes Juifs errants, ils roulent lentement vers la terre promise de leurs rêves. Après maints retards et d'incroyables misères, après la mort des vieux, ils arrivent enfin au terme de leur voyage, les mains vides et l'espoir haut. Ils arrivent, mais pour se trouver en présence de cette terrible vérité: la Californie ne veut pas d'eux, ne saurait leur donner du travail, utiliser leurs bras. Des milliers d'hommes et de femmes les ont précédés, qui se révèlent comme eux sans emploi, sans gîte, sans argent, affamés et en guenilles, incapables de pousser plus loin vers le sud ou le nord, ou de retourner sur leurs pas. Les **Okies**, comme on les appelle par dérision, doivent accepter des gages dérisoires, vu la compétition qui les oppose les uns aux autres — compétition dont profitent les producteurs de fruits. On les paye si peu qu'ils ne réussissent pas même à manger à leur faim. Et l'on assiste à ce spectacle, d'ailleurs conforme à une lamentable réalité, d'une population affamée au milieu de l'abondance.

★

S'il montre les faits, le livre de Steinbeck ne conclut pas, ne suggère aucune solution. Tel quel et déparé de longueurs, d'une composition un peu lâche, il reste un document impitoyable, dirigé contre l'économie et la civilisation américaines de son temps. Réaliste au point de se laisser entraîner à des crudités, pessimiste en regard de la misère humaine, près du peuple et lui témoignant une incontestable sympathie, universel par l'ampleur de son étude et sa compréhension des malheureux, Steinbeck n'a pas de rival comme romancier californien. Il est même l'un des premiers de son pays, aussi connu et apprécié en Europe que chez lui. Outre **Grapes of Wrath**, il consacre encore à la Californie des nouvelles et six romans **The Pastures of Heaven**, situé dans la vallée de Salinas; **To a God Unknown**, roman idéaliste de la vallée de Nuestra Senora; **Tortilla Flat**, probablement son oeuvre la plus achevée, sur les **paisanos** de Monterey; **In Dubious Battle**, roman du travail organisé, en lutte contre les propriétaires-magnats de la vallée de Torgao, livre amer qui laisse déjà prévoir **Grapes of Wrath**; **Of Mice and Men**, qui traite des ouvriers nomades des récoltes, dans la vallée de Salinas; **Cannery Row**, aussi situé dans la région de Monterey, et **The Wayward Bus**, étude de caractères californiens, qui vient de paraître. Plusieurs des ouvrages de Steinbeck furent traduits en français, et même **Of Mice and Men**, porté à la scène, en français, connut à Paris un excellent succès.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

Translation des restes en France

PARIS — Au cours d'une cérémonie à l'abbaye de Fecamp, présidée par S. E. le Cardinal Pierre Petit de Julleville, archevêque de Rouen et primat de Normandie, on a procédé récemment à la translation des restes de deux anciens ducs de Normandie: Richard Ier, qui régna de 943 à 996, et Richard II, de 996 à 1026. On avait trouvé leurs cendres sous l'autel principal, durant des excavations entreprises pour préserver des trésors artistiques des bombardements. Elles y étaient conservées depuis leur transfert en 1162.

C'est faire beaucoup que de bien faire ce que l'on fait.—
IMITATION.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Un écrivain russe ridiculise Truman. Molotov refuse de faire des excuses

OTTAWA — 11 — La démocratie est un régime politique qui exige de ceux qui prétendent en être les partisans, ainsi que de ceux qui croient naïvement vivre dans un Etat parfait au supérieur, beaucoup de vertus tout d'abord, cela va de soi; mais aussi, beaucoup d'intelligence et d'information. La démocratie est un idéal dont on parle, hélas! comme d'une réalité. C'est là, je crois, le fond de bien des malentendus et la cause d'innombrables désillusions. La véritable démocratie, en fait, n'existe pas. En son état le plus pur, on la trouve peut-être dans le chaos. Sûrement dans l'ignorance.

On dira que je suis dur et pessimiste. Il y a de quoi. Pour instaurer et maintenir un régime politique soi-disant démocratique, il faudrait que tous les sujets de ce régime soient doués d'une intelligence supérieure et aient à leur disposition des sources complètes d'information. Si la démocratie est le règne du peuple, n'importe-t-il pas que le peuple possède des éléments de jugement sur un nombre incalculable de questions. Or, qui peut se vanter aujourd'hui d'être parfaitement renseigné? On prétend que la démocratie est menacée. Mais par qui et comment? Par le totalitarisme? Par la dictature? Par le communisme? On nous disait la même chose en 1939. La démocratie avait alors à affronter les dictatures nazie et fasciste. Nous les avons vaincues. La démocratie est-elle plus confiante en son destin? Non pas. Elle se croit maintenant menacée par la dictature communiste. Le danger vient-il de l'extérieur ou de l'intérieur? Le conflit démocratie-communisme n'est-il qu'un commode paravent placé au bon endroit et au moment propice pour masquer une querelle d'intérêts? On serait parfois enclin à le croire.

J'irai plus loin. Je poserai la question suivante: la mésentente russo-américaine provient-elle d'animosités personnelles? On sera surpris de voir le problème glisser sur ce terrain. Et pourtant il y a lieu de croire que les sentiments personnels de quelques individus peuvent exercer une influence déterminante sur le cours des événements mondiaux. Les journaux et les revues répètent à tout propos que nous vivons en des pays libres, que nous avons accès à toutes les informations. Mais est-il un seul journaliste qui puisse prétendre, sans se gonfler d'orgueil, qu'il est parfaitement renseigné sur toutes les questions? S'il ne l'est pas lui-même, comment peut-il affirmer, sans se payer la tête des gens, que ses lecteurs savent parfaitement ce qui se passe dans le monde?

Un incident diplomatique

Ce long préambule est nécessaire pour marquer tout ce qui manque à nos régimes pour qu'ils soient vraiment démocratiques. La vérité ne nous arrive que par bribes. Ainsi on a attiré mon attention l'autre jour sur un incident diplomatique dont la presse canadienne n'avait presque pas parlé. On s'en était beaucoup occupé, il est vrai, dans quelques cercles étroits de Washington et de Moscou. Mais en dehors de ces milieux fermés, on ignorait que l'ambassadeur américain à Moscou avait officiellement et formellement attiré l'attention du ministre soviétique des Affaires étrangères sur un article récent de la **Gazette littéraire** de Moscou. L'article était signé par Boris Gorbatov et il était intitulé: Harry Truman.

Boris Gorbatov? Ce nom ne me dit rien. Je serais tenté d'ajouter que celui d'Harry Truman ne m'en dit guère davantage, si je ne craignais à mon tour de susciter un incident international: j'estime que les relations russo-américaines sont assez tendues et que M. Louis Saint-Laurent a suffisamment de travail à modeler l'attitude canadienne sur celle de Londres et de Washington! Un journaliste russe, Boris Gorbatov, a donc publié dans la **Gazette Littéraire** de Moscou un portrait de M. Harry Truman à l'occasion du récent voyage du président des Etats-Unis au Brésil, de son arrivée le 1er septembre à Rio de Janeiro et des manifestations publiques auxquelles sa visite avait donné lieu.

Ce Boris Gorbatov est un garçon diablement intelligent et bien renseigné. Le New-York Times du 30 septembre a publié une traduction officielle de son article. M. Truman y est décrit comme un personnage qui porte son pantalon deux pouces plus court que tout autre Américain, qui n'est remarquable en rien, dont la figure insignifiante de baptiste cause beaucoup de tracas aux ouvriers qui retouchent les photographies du magazine **Life**. Suit une biographie assez longue, et, ma foi, passablement exacte du Président. Elle raconte ses humbles origines provinciales, ses débuts comme commis de banque, sa faillite comme petit marchand, son talent insignifiant de pianiste, sa montée inattendue dans l'arène politique, son élection comme sénateur, son choix comme candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, son élévation à la présidence à la suite de la mort de Roosevelt. Harry Truman, Américain moyen et médiocre, plus que moyen et médiocre parce que teinté de ridicule, serait aujourd'hui un pantin que dirigeraient les réactionnaires, les capitalistes qui font du patriotisme "payant" et portent l'uniforme militaire pour mieux imposer leurs vues. Tout cela écrit avec verve, en un style dru, heurté et cinglant. Avec cet article Boris Gorbatov a suscité un incident diplomatique.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Walter Bedell Smith, a adressé un mémoire à M. Molotov, protestant officiellement, au nom du gouvernement de Washington et de la population des Etats-Unis toute entière, contre cette façon cavalière de représenter le Président de la grande République. Dans son mémoire, M. Smith a déclaré qu'il avait jusque-là supporté en silence les attaques incessantes de la presse soviétique contre le peuple américain et la campagne de haine que les journalistes communistes soutiennent contre les Etats-Unis. Mais cette fois, c'en était trop. Il lui incombait l'impérieux devoir de défendre l'honneur et la dignité du Président des Etats-Unis.

A cela M. Molotov a répondu que le gouvernement de Moscou n'était nullement responsable de l'article de la **Gazette Littéraire**. Mais puisque M. Smith s'était permis, dans son mémoire, de porter un jugement sur l'attitude de la presse soviétique, M. Molotov s'est porté à la défense des journalistes de son pays. A son avis la presse soviétique est plus objective dans ses jugements sur les événements internationaux, que celle de tout autre pays, sans aucune exception. La presse soviétique s'emploierait tout particulièrement à fortifier les relations amicales entre les peuples. M. Molotov a vertement critiqué la presse américaine, laquelle, encouragée par les éléments réactionnaires publierait des articles mensongers et libelleux sur le compte de la Russie. La presse américaine s'emploierait également à entretenir et à aggraver des sentiments d'hostilité entre la Russie et les Etats-Unis.

Les choses en sont restées là. Du moins, au moment où je rédige ces notes, ni le gouvernement de Washington ni celui de Moscou n'ont publié des renseignements supplémentaires sur cet incident. En soi, celui-ci est parfaitement insignifiant. Puisque les Etats-Unis prétendent défendre, partout dans le monde la liberté de pensée et d'expression, pourquoi s'offusqueraient-ils du fait que des journalistes russes disent ce qu'ils pensent de M. Truman? Pourquoi les Américains tiendraient-ils absolument à ce que tout le monde s'incline devant la personnalité de M. Harry Truman, quand tout le monde sait fort bien que celui-ci a une préparation médiocre, des talents plus qu'ordinaires, la mentalité d'un tout petit marchand? Que cet homme soit parvenu à un destin écrasant, cela est plus sujet à sympathie qu'à éloge. Qu'il s'élève, par des grâces d'état tout à fait exceptionnelles, à se dépasser lui-même, à se hausser à un niveau que sa formation intellectuelle ne lui permettrait pas d'atteindre, voilà qui étonnera peut-être les générations futures, mais voilà précisément ce dont nous sommes en droit de douter, tous tant que nous sommes.

En tout cas, j'ai pensé que ce petit article d'un écrivain russe, grossi par l'orgueil national de nos voisins à la taille d'un incident diplomatique de toute première importance, donnait l'exacte mesure de la tension qui existe entre peuples qui se préparent à la guerre.

La situation en Angleterre d'après le Cardinal Griffin

Par Cyrille Felteau

Il serait à coup sûr injuste et inexact de qualifier pompeusement de "conférence de presse" l'entretien familier que quelques journalistes québécois ont eu au Palais cardinalice, avec le plus jeune et sans doute le plus gai des membres du Sacré Collège: Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster.

La bonhomie, le naturel et la simplicité qui s'allient, chez cet éminent Prince de l'Eglise, à un profond sens de l'humour servi par une grande vivacité d'esprit, ont eu vite fait de transformer en une "joyeuse conversation entre amis" la série des questions et réponses qui forma la matière parfois grise de certaines entrevues de presse.

Crise économique

Comme bien on pense, il fallut vider dès le début cette question de la crise économique anglaise qui occupe depuis de si longues semaines la vedette de l'actualité. Le grand prélat britannique la considère dans sa véritable perspective, c'est-à-dire comme "un problème d'envergure européenne. "Cette crise est la résultante de la guerre et elle affecte non seulement la Grande-Bretagne, mais toute l'Europe: c'est une crise européenne et nous y sommes plongés", déclare-t-il.

"Pour ce qui est de l'Angleterre proprement dite", ajoute-t-il, "le dernier conflit nous a grandement appauvris en nous forçant à liquider nos crédits à l'étranger pour financer nos achats de vivres et de fournitures de guerre. C'est ce qui explique notre position financière actuelle."

Alimentation

Ici, l'archevêque de Westminster nous parle du régime alimentaire anglais qui est, dit-il, "plus sévère et monotone qu'en aucun moment de la guerre. Mais il s'empresse d'ajouter que tout le monde est sur le même pied et que seules quelques catégories spéciales de consommateurs comme les enfants, les vieillards et les travailleurs ont droit à un supplément de ration.

Conversions

Le successeur du cardinal Hinsley au siège de Westminster nous décrit par cette formule pleine de relief la situation actuelle de l'Eglise catholique d'Angleterre: "Notre problème n'est pas de trouver des fidèles pour emplir nos églises, mais bien des églises en nombre suffisant pour abriter tous nos fidèles." En Grande-Bretagne, précise-t-il, les conversions au catholicisme se font au rythme de 12,000 par année. La population catholique se chiffre à 3,000,000 d'âmes, dans un pays qui compte 40,000,000 d'habitants.

Il nous parle ensuite abondamment de la recrudescence de vie qui se manifeste au sein de l'action catholique anglaise. "Chaque jour, on fonde chez nous une nouvelle société d'action catholique", nous avoue-t-il en souriant. "Nous avons, par exemple, une "guilde" de gardes-malades qui est très active. En passant, saviez vous que 50 pour-cent des gardes-malades anglaises sont catholiques?", nous dit-il avec un sourire narquois. — "Mais, comment cela?" — "Tout simplement parce que 80 pour-cent d'entre elles sont Irlandaises."

Brillante carrière

Le cadet des cardinaux de la sainte Eglise (il n'a que 48 ans), celui que Notre Saint-Père le Pape a appelé un jour "mon benjamin bien-aimé", est le sixième des cardinaux à occuper le siège de Westminster. Il a eu comme prédécesseurs les cardinaux Wiseman, Manning, Vaughan, Bourne et Hinsley.

Après ses études primaires et secondaires faites dans sa ville natale de Birmingham, la première grande guerre survint. Il fit toute la guerre en qualité de "soldat de première classe", comme il dit avec fierté et, vers la fin des hostilités, fut versé dans la Royal Air Force. Le conflit terminé, il poursuivit ses études philosophiques à Oscott et à l'université de Birmingham jusqu'en 1921. C'est à ce moment qu'il fut envoyé à Rome, au Collège anglais de la ville éternelle, où il obtint un doctorat en théologie et en droit canonique. De retour en Angleterre en 1927, il servit pendant dix ans comme secrétaire de deux archevêques et comme chancelier. On le nomma ensuite directeur d'un orphelinat qui abritait plus de 800 enfants de 3 ans à 18 ans, le "Father Hudson's Home". En juillet 1938, il était

(Suite à la deuxième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Pour le Fonds des Oeuvres

Dimanche dernier a eu lieu à St-Boniface la perception annuelle pour le Fonds des Oeuvres. On a donné récemment le rapport annuel de ce Fonds des Oeuvres. Les recettes se sont chiffrées à $3,705.14. Ces recettes proviennent surtout de la perception faite l'an dernier et qui a donné $1,300.00, des parties de cartes qui ont rapporté $952.00, de la perception pour les Camps et l'Oeuvre des Vacances, qui se chiffra à $972.00, soit en tout, avec d'autres dons, la somme indiquée plus haut.

Par contre les dépenses se sont élevées à $3,888.28. Une bonne partie de ces dépenses est allée à l'aménagement de la salle Jubinville, une autre partie notable à l'Oeuvre des Vacances. Il y a donc déficit de $183.14. On veut combler ce déficit et se faire un fonds pour les oeuvres de cette année nouvelle. L'objectif prévu pour la nouvelle année est de $2,700.00, et on fait appel à la générosité des paroissiens en faveur de cette entreprise absolument nécessaire au fonctionnement de la paroisse.

Succès encourageant du thé et du bazar du service social

Le thé et le bazar qui eurent lieu, le 25 septembre dernier, au profit du Service Social ont rapporté la jolie somme de $420.42.

Les dames tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont aidées, surtout les maisons d'affaires, pour leur générosité: la bijouterie Stanners, le magasin Collin, la cordonnerie Gydé, l'Ecole ménagère, la Maison de retraites, l'Enseignement Postscolaire, l'Institut Collégial St-Joseph, les RR. SS. Oblates, la Coopérative Familiale, Chaput Frères et Mme Baert.

Cité de Saint-Boniface

Liste Municipale des Votants 1947

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la Cité de St-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée le 24 septembre 1947, et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à la liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit retranché de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de St-Boniface.

De plus, veuillez prendre note que cette demande doit être faite au préposé de l'évaluation, dans les 30 jours qui suivent cette date, et que ces demandes seront rejetées si elles ne sont pas envoyées le 23 octobre 1947, ou avant cette date.

DATE à St-Boniface, ce septième jour d'octobre, A.D. 1947.

J.-B.-O. LECLERC
Préposé de l'évaluation municipale.

N.B.—Cette liste est affichée au bureau du greffier de la Cité et au bureau du préposé à l'évaluation municipale, Hôtel de Ville, St-Boniface.

Au Théâtre Dominion



"LE COEUR DE LA FRANCE"
Au théâtre **Dominion**, durant une semaine, à partir du 5 novembre, aux heures ordinaires et aux prix réguliers.

"Le Coeur de la France"

Michelle Morgan, une étoile du cinéma, joue l'un des principaux rôles dans **Le Coeur de la France**, qui sera montré au théâtre Dominion à partir du 5 novembre.

Partie de cartes à la salle du Cercle Ouvrier

Le jeudi soir 2 octobre, avait lieu dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph, notre deuxième partie de cartes de la saison et la première de la série d'octobre.

Nous avons été heureux de constater une augmentation notable dans le nombre des assistants.

Les prix sont allés aux gagnants suivants:
1ère main: $3.00 à M. Marcel Marcoux, rue Laflèche, St-Boniface; 2ème main: $1.50 à M. F. Findlay, rue Brandon, Winnipeg; $1.50 à M. A. Bourrier, rue des Meurons; 3ème main: $1.50 à M. E. Moquin, rue Thibault; $1.50 à M. Adrien Gosselin, blvd Dollard; 4ème main: $3.00 à M. Edmond Lepine, rue St-Jean-Baptiste. Le prix total (pool) $8.00 à M. A. Archambault, blvd Dollard. Le prix d'entrée: $3.00 à Mme Aline Barnabé, Letellier. Le prix de rafle: $4.00 à M. E. Toupin, rue Langevin.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous encourager et nous espérons qu'ils nous continueront leur support.

(Communiqué).

Mariage

DESPATIS-PARENT

Le samedi 4 octobre, à 10 heures, en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé A. Saint-Laurent bénissait le mariage de Mlle Marguerite Parent, fille de Mme Aurise Parent et de feu M. David Parent, avec M. Emilien Despatis, fils de M. et Mme Alfred Despatis.

La mariée, accompagnée de son frère, M. David Parent, était revêtue d'une longue robe en crêpe blanc avec encolure "sweetheart", jupe ample avec demi-traine et manches en pointes; son long voile était retenu par une coiffure "Queen Anne."

Mlle Antoinette Parent, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Sa longue robe en soie taffetas mauve était garnie de velours violet et son chapau était de même étoffe.

M. Alfred Despatis servait de témoin à son fils. Le garçon d'honneur était M. Omer Joyal et MM. Charles Lacroix et Paul Despatis agissaient comme huissiers.

Au cours de la cérémonie, Mlle Cécile Fredette fit entendre l'"Ave Maria" de Gounod, le "Panis Angelicus" de César Franck et l'"O Res Mirabilis." Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une centaine d'invités assistèrent ensuite à la réception qui eut lieu dans la salle du Cercle Ouvrier.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Chicago, Ill., où ils visiteront des parents et amis.

M. et Mme Emilien Despatis résideront à 174, rue Bertrand.

Baptêmes

Le 20 septembre — Rolande-Anne-Marie, née le 8 septembre, fille de Mathias Gagnon et d'Irène Poiron. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Poiron.

Le 21 septembre — Joseph-Donald-William, né le 7 septembre, fils de William-Thomas Baker et de Claire Lane. Parrain: Gilles Lane; marraine, Anne Roh.

Le 21 septembre — Joseph-Denis-Ernest-David, né le 14 septembre, fils d'Ernest Daignault et d'Antoinette Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme David Pattyn.

Le 28 septembre — Joseph-René-Paul-Alexandre, né le 21 septembre, fils d'Antonio Fontaine et de Délia Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Rivard.

Le 28 septembre — Joseph-Raymond-Robert, né le 16 septembre, fils de Joseph Dubois et de Lucille Marion. Parrain, Arthur Dubois; marraine, Mme Joseph Dubois.

Le 28 septembre — Joseph-Albert-Edmond, né le 20 septembre, fils d'Oneil Casavant et de Jeanne Fiola. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Casavant.

Le 28 septembre — Alfred-Arthur-Joseph, né le 17 septembre, fils de John Wesley et d'Irène Clavelle. Parrain, Joseph McDougall; marraine, Lillian Clavelle.

Retraites fermées

10 au 13 oct.—Jeunes filles. Grades IX, X, XI et XII, (général). Prière de retenir d'avance les places désirées.

21 au 24 oct.—Jeunes gens. Paroisse de Bruxelles.

24 au 27 oct.—Gardes-malades. Hôpital de St-Boniface.

28 au 31 oct.—Hommes et jeunes gens. Paroisse de St-Léon.

Petites Notes

Noces de porcelaine

Le dimanche 5 octobre dernier marquait le vingtième anniversaire de mariage de M. et Mme Roméo Dubreuil, de 518, rue Ritchot. A cette occasion, une petite fête intime réunit à la demeure des héros du jour, une vingtaine de membres des familles Lambert et Dubreuil.

Différents cadeaux — articles de porcelaine — leur furent offerts.

* * *

Le mardi 30 septembre, les membres de la chorale des Mélodistes organisèrent une soirée en l'honneur de Mlle Marguerite Parent dont le mariage eut lieu samedi dernier. Cette soirée eut lieu chez Mme David Parent, belle-soeur de la future épouse, qui réside à 190½, rue Berry.

Les invitées, au nombre de douze environ, lui offrirent une horloge électrique et un corsage de roses "talisman".

* * *

En l'honneur de Mlle Thérèse Lemay, dont le mariage avec M. Paul Paquin aura lieu le mercredi 15 octobre, Mlles Joséphine Lambert et Gertrude Senez organisèrent un déjeuner qui eut lieu au restaurant Moore's, le dimanche matin 5 octobre.

Une vingtaine d'invitées, anciennes compagnes de classe de la future épouse, prirent part à ce déjeuner, et offrirent à Mlle Lemay un vase de fleurs en verre coupé, et un corsage.

* * *

Mme Aurélie Dufault et sa fille, Thérèse, sont de retour d'un voyage d'un mois au cours duquel elles ont rendu visite à Mme Robert Michaud et Mlle Agnès Mondor, de Chicago, Ill., soeurs de Mme Dufault et de nombreux parents à Central Falls, Attleboro et Providence, Etats-Unis.

* * *

Mlle Marguerite Parent dont le mariage avec M. Emilien Despatis fut célébré le samedi 4 octobre a été l'invitée d'honneur, le mercredi 24 septembre, à un shower organisé par sa soeur, Antoinette, et sa belle-soeur, Mme David Parent à 130, rue Berry.

Une coutellerie genre "Morning Star" et un corsage de roses "sweetheart" ainsi que de nombreux cadeaux furent offerts à la future mariée par Mlle Linette Parent.

Les invitées étaient au nombre de 50.

* * *

Mme A. Uithof (Henriette Bédard) avec sa fillette, Sandra, est retournée la semaine dernière à sa résidence à Libby, Montana, après avoir passé un mois et demi avec ses parents, M. et Mme H. Bédard, de 437, rue Louis Riel, St-Boniface, (autrefois de la rue Dominion, Winnipeg).

Plusieurs diners, thés et soirées ont eu lieu en son honneur. Les dames suivantes la reçurent pendant son séjour ici: Mmes W. G. Drewry, T. O. Ryan, L. Giasson, H. Prud'homme, D. Brunet, P. Lavallée, L. Pratt, J. C. Davis, J.-M. Huot, E. Frey, A. Tinning, B. Roy, A. Frey, T. Hendrickson.

* * *

Mlle Laurette Dorge et Mme Omer Moquin organisèrent un shower d'articles de toile à St-Norbert, le mercredi 1er octobre, en l'honneur de Mlle Marguerite Parent.

Mlle Viviane Moquin offrit les cadeaux au nom des 12 personnes présentes.

* * *

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Thérèse Lemay, Mlle Doris Paquin la reçut au "Homestead" le mercredi soir 8 octobre.

Un joli vase de fleurs en porcelaine et un corsage furent présentés à l'héroïne de la fête de la part des 40 invitées présentes.

* * *

Le personnel féminin du bureau où Mlle Parent était employée, s'est réuni le samedi 27 septembre pour offrir à leur compagne, une mariée de samedi dernier, de nombreux cadeaux d'articles de toile et de linge de lit.

Son corsage se composait de roses "sweetheart."

* * *

M. Edouard Parent, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme Aurise Parent, de 130, rue Berry.

* * *

Remerciements

Les membres de la famille Joseph-N. Senez remercient sincèrement tous ceux qui leur ont exprimé des sympathies, par visite auprès de la dépouille mortelle, assistance au service funèbre, offrandes de messes, de prières, de tributs floraux ou par toutes autres marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur regretté père.

Desserte du Précieux-Sang

Baptême

Joseph-Gilbert-Louis-Gérard, enfant d'Aimé Guénette et de Martha Gauthier. Parrain, Louis Gauthier; marraine, Mme Louis Gauthier (Irène Leclair).

La retraite

La retraite paroissiale se terminera le dimanche 12 octobre. Les prédicateurs sont: les RR. PP. G.-H. Létourneau et L.-X. Aubin, C.SS.R.

Quand Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, il l'allume dans le coeur d'un Français. —LAMARTINE.

La paroisse St-Eugène

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne ont eu leur élection d'officières en septembre dernier. Voici les noms des élues: Mmes Jules Vermette, présidente; J.-J. Normand et C. Muloin, vice-présidentes; P. Bircham, secrétaire; M.-A. Bélanger, E. Blondin, C. Lafrenière, L. Robidoux, conseillères.

Réunion de paroisse

Dimanche dernier, il y eut une grande réunion de paroisse après le salut du T. S. Sacrement et le mois du Rosaire pour discuter comment nous y prendre pour transporter la "cantine" que nous venons d'acheter de la corporation des biens de guerre. Durant l'après-midi, M. le Curé, les syndics et quelques paroissiens s'étaient rendus visiter l'immeuble en question. Après quelques courtes explications, M. le curé demanda à ces messieurs de bien vouloir faire rapport à l'assemblée sur ce qu'ils avaient vu. La discussion fut pleine d'entrain et aussi révélatrice de certaines aptitudes et connaissances ignorées jusqu'ici. Un comité de construction fut nommé pour étudier la question.

Malades

Mme Choquette est malade chez elle. M. F. Rollo est hospitalisé à St-Boniface depuis quelques jours. M. H. Délorme est aussi à l'hôpital St-Boniface, se remettant lentement de son terrible accident d'automobile dans lequel M. H. Riel perdit la vie. Nous souhaitons à tous une prompte convalescence ainsi qu'à M. J.-B. Cadotte, revenu chez lui depuis quelques jours.

Partie de cartes

Ce soir à 8 h. 15 aura lieu notre première partie de cartes de la saison. Mmes Jules Vermette en est l'organisatrice. Bon succès et bienvenue à tous nos bons amis.

Association d'Education

Les religieuses de St-Joseph ont organisé la journée de l'Association d'Education pour les élèves le mardi 7 octobre, Fête de N.-D. du S. Rosaire. Le matin, il y eut grand'messe, communion générale, chant par les élèves terminé par le cantique "Notre-Dame du Canada".

L'avant-midi, au rassemblement des enfants à l'école, on exécuta plusieurs chants mimés de la Bonne Chanson. Le questionnaire sur l'Association d'Education ne manqua pas d'intérêt. Il portait sur les débuts, le rouage, de cette association, la collaboration et le sou de l'écolier. Il y eut aussi un mot de bienvenue à Mlle Cécile Péloquin, propagandiste de la J.E.C. et de la Croisade Eucharistique. On se mit vite dans le ton avec Mlle Péloquin et l'on pluma l'Alouette. Départ à 11 h. 30, pour se rendre chez M. l'abbé J.-M. Mireault où les élèves et les religieuses prennent le dîner près de La Seine. On chante un **Tirouli Rataplan** enthousiaste à M. l'abbé Mireault qui distribue de beaux raisins à toutes ces petites mains. L'après-midi on se rend tout près de là, chez M. A. Vermette pour les jeux. Tout se passe en français pendant que nos co-paroissiens de langue anglaise s'amusent un peu plus loin pour ne pas gêner sa majesté la langue française. Il y a distribution de prix. Hubert Belliveau remporte un bel album de la Bonne chanson. Puis on sert la collation, crème glacée, pommes, etc. Tous reviennent contents. Merci à tous ceux qui ont aidé à monter cette fête patriotique.

Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

Tel que nous l'avons annoncé, nous sommes à organiser un cours de tissage qui aura lieu vraisemblablement dans la paroisse de Bruxelles où Mgr H. Lapointe, curé, est à nous préparer une classe aussi intéressante que très anxieuse de suivre le cours. Nos instructrices seront Mlles Julienne et Odile Ragot qui ont suivi les cours de Sr Maximilla et se sont préparées à cette tâche nouvelle durant les mois d'été. Nous donnerons d'autres précisions à cet effet.

Mlle Campeau

Mlle Lucille Campeau, qui a été durant pusieurs années secrétaire de notre société vient d'unir sa destinée à celle de M. René Provost. Le mariage eut lieu samedi dernier à St-Norbert. Nous offrons aux nouveaux époux nos voeux les plus sincères. Mlle Campeau a rendu des services très appréciables à notre Société Postscolaire et nous lui en serons toujours reconnaissants.

Le film français

M. Claude Legros, directeur du circuit français des films de l'Office National annonce qu'il a reçu de nouveaux films et qu'il les mettra à la disposition des amateurs de langue française du Manitoba. Pour se les procurer, on pourra s'adresser à notre bibliothécaire, Mme Fortin.

Bibliothèque

Nous avons fait l'acquisition de plusieurs nouveaux volumes. Les amateurs de bonne et saine lecture sont cordialement invités à venir se procurer leurs livres chez nous, à 140, avenue Provencher, où ils trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer, dans tous les domaines.

—Oh! Monsieur, où qu'il est ton jardin?

—Mais je n'en ai pas, mon petit ami.

—Oh! tu en as un, puisque papa a dit comme ça à maman qu'il jetterait des pierres dedans.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Elie

Baptême

M. et Mme Marcel Bernardin sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Marcella-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme A. Dupuis.

MARIAGES

Fillion—Bouchard

Le 23 septembre, M. le curé H. Roy bénissait le mariage de M. Albert Fillion, fils de M. Joseph Fillion, de St-Jean-Baptiste, avec Mlle Madeleine Bouchard, fille de Mme Aimé Bouchard, de cette paroisse.

La mariée portait une longue robe blanche avec traine et un voile court. La fille d'honneur, Mlle Anita Payment, était revêtue d'une longue robe bleue, et avait un voile court de même teinte. Les bouquets consistaient de roses roses.

La petite bouquetière, Marguerite, petite soeur de la mariée, portait une longue robe rose.

Le garçon d'honneur était Lionel Bouchard, frère de la mariée.

M. P. Bouvier, de la province de Québec, servait de père à sa petite-fille, tandis que le marié avait son oncle pour témoin.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez la mère de la mariée.

Les nouveaux époux résideront à Ste-Anne des Chênes, où M. Fillion est employé.

Cloutier—Carrière

Le samedi 27 septembre, l'église d'Elie fut témoin d'un joli mariage lorsque Mlle Huguette Carrière, fille de Mme John Carrière et de feu M. John Carrière, unit sa destinée à celle de M. Georges Cloutier, fils de M. et Mme Albert Cloutier, de Windsor, Ontario.

M. le curé H. Roy leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était revêtue d'une longue robe en satin broché, avec manches en pointe, et encolure "Sweetheart". La jupe en sheer était recouverte d'une courte traine retenue par une boucle souple. Son long voile était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet composé de roses "American Beauty".

Les témoins étaient: MM. Raoul Allard, de St-Eustache, oncle de la mariée, et Alfred Jobin, de Winnipeg, oncle du marié.

Mlle Cécile Carrière, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur. Elle portait une longue robe rose, avec court voile blanc. Son bouquet du genre colonial était composé de roses et d'oeillets.

M. Arthur Cloutier, frère du marié, arrivé récemment de Hong-Kong, servait comme garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, une réception réunissait les parents et amis intimes chez Mme Carrière. Une soirée eut lieu à Sunnyside.

Les nouveaux époux partiront après un court séjour à Elie, pour la Saskatchewan où ils visiteront des parents à Prince-Albert et Storthoaks. De là, ils iront à Chicago avant de continuer à leur demeure à Windsor, Ont.

Ste-Rose du Lac

Festival de la Bonne Chanson

Le dimanche 12 octobre aura lieu à 3 h. p.m., à la salle paroissiale, le festival de la Bonne Chanson qui fera partie du programme organisé par les élèves pour fêter notre dévoué pasteur, le R. P. E. Paquette, O.M.I.

Venez nombreux; il y aura de quoi vous intéresser et vous récréer tout à la fois.

Saint-Malo

Samedi dernier, le 4 octobre, notre paroisse s'enrichit d'un nouveau foyer, car ce jour-là, M. Fernand Charette conduisait à l'autel Mlle Annette Morin.

Tous deux sont enfants du terroir malouin, petits-enfants des tout premiers colons qui fondèrent la paroisse et la virent grandir. M. Fernand Charette, un vétéran qui fit du service outre-mer dans l'aviation canadienne, est le fils de M. Pâtrice Charette. Ce dernier est lui-même le fils du pionnier de La Rochelle, feu William Charette. Mlle Annette Morin est la fille jumelle de M. Alphonse Morin et petite-fille de feu David Morin, un des pionniers de St-Malo.

M. Charette était accompagné de son père, et Mlle Morin, de son oncle, M. Albini Morin. M. et Mme Alphonse Morin, établis récemment à Longlac, Man., ne purent venir à temps pour l'occasion.

Avant de prononcer ses voeux conjugaux, la future épouse, escortée de deux compagnes de la congrégation des Enfants de Marie, alla déposer sa couronne d'enfant de Marie aux pieds de la Vierge. Puis M. le curé A. Beaudry, autrefois de la paroisse d'Aubigny, donna la bénédiction aux époux.

Le choeur de chant de la paroisse avec celui des dames et des demoiselles gratifia l'assistance d'un choix de cantiques qui rappela, une fois de plus, que St-Malo reste toujours en renommée pour ses talents.

Après la messe, la fête eut lieu à l'ancienne résidence des parents de la nouvelle mariée, au village. Tout, depuis la table somptueuse jusqu'à l'entrain de l'hospitalité la plus spontanée, rappelait ingénuement ces noces d'antan, alors que tout le monde était de la famille. Le banquet avait été préparé et était servi sous la direction de Mmes Etienne et Orille Catellier, soeurs de la nouvelle épouse.

La toilette de la mariée consistait en un complet gris avec corsage de roses et un chapeau de plumes d'autruche bleu horizon. Elle tenait à la main un superbe missel blanc recouvert de roses, cadeau du nouveau marié.

M. et Mme Charette doivent élire domicile à St-Malo. Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Mme L. Marcoux est décédée le 1er octobre

Mme Léon Marcoux rendait sa belle âme à Dieu le mercredi 1er octobre, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 75 ans, entourée de son époux et de ses enfants.

La défunte avait supporté ses souffrances avec grande résignation. (Coïncidence assez rare, sa mère, Mme Pierre Ferland, mourut à la même date, il ya 7 ans).

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale, le vendredi 3 octobre, à 10 h. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat McDougall, curé de St-Georges, neveu et filleul de la défunte, assisté de M. l'abbé Lucien Senez, curé de la paroisse, comme diacre, et de M. l'abbé A. d'Eschambault, curé de la paroisse St-Emile, de St-Vital, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., le T. R. P. M. Lavigne, provincial des Oblats, le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface, le R. P. G. Blanchet, C.SS.R., M. l'abbé A. Fortin, chapelain de l'hôpital de St-Boniface, le R.P. Vincent de Varennes, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne de Lestock, Sask., M. l'abbé Stanislas Gauvin, chapelain de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, M. l'abbé Alfred Chamberland, vicaire de la cathédrale de St-Boniface, le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. l'abbé J. Bellavance, curé de Transcona.

On remarquait dans l'assistance, l'honorable Stuart Garson, premier ministre du Manitoba, et son épouse, ainsi que l'hon. Ivan Schultz, ministre de la Santé, M. Fernand Viau, M.P., les RR. SS. Grises suivantes: Sr Boisvert, supérieure de l'hôpital de St-Boniface, Sr Ferland, soeur de la défunte, Sr Larose, Sr Desrosiers, Sr Théophile, Sr de Moissac, Sr Champagne, ainsi que de nombreux parents et amis de Lorette et des paroisses environnantes.

La chorale était sous la direction du R. P. A. Lemoine, O.M.I., supérieur du Juniorat. Prirent part également à l'exécution du chant: le R.P. G.-H. Létourneau, C.SS.R., curé de Ste-Anne des Chênes, M. William Raymond, de St-Boniface, M. Ubald Trudeau, de Ste-Anne des Chênes, et un Frère Rédemptoriste.

Le deuil était conduit par M. Ildas Dugas.

La quête fut faite par Mmes Alfred Manaigre et Ildas Dugas.

Les bouquetières étaient: Louise Marcoux, Anita Landry, Denise Dansereau, Yvonne Desmarais.

Les Dames de Ste-Anne, bannière en tête, précédaient le cortège.

Les porteurs étaient: MM. Léonard et Omer Marcoux, Roland Girardin, Yves Emond, Georges Congram, petits-fils; Alexandre McDougall, neveu de la défunte.

Le salon Ferland était en charge des funérailles.

Biographie

Mme Léon Marcoux (née Adeline Ferland) naquit à Ste-Marie, Comté de Beauce, P.Q., le 19 juillet 1872. Elle fit ses études chez les Dames de la Congrégation, à la suite desquelles elle se dévoua à l'enseignement durant 3 ans.

Elle vint à Lorette, Man., avec ses parents en 1890.

En 1891, elle unissait sa destinée à celle de M. Léon Marcoux. Mme Marcoux était Dame de Ste-Anne et Tertiaire. Elle était un modèle de mère chrétienne, connue et estimée de tous. Elle se dévoua inlassablement aux oeuvres religieuses, ayant une charité sans bornes envers plusieurs orphelins qu'elle garda sous son toit.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 7 fils: l'hon. Sauveur Marcoux, de Lorette, Alphonse, de Richer, Paul, de Vancouver, C.-B., Joseph, de Winnipeg, Louis et Léo, de Lorette, Jean, de St-Boniface; 6 filles: la Rév. Sr. Marcoux, s.g.m., de l'hôpital de St-Boniface, Mme Florent Girardin, de La Salle, Sr St-Guy, de Kenora, Sr Marie du Sauveur, supérieure de Woodridge, Sr St-Jean d'Avila, de St-Labre, Mme Arthur Varey, de Winnipeg; aussi 40 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Une fille, Mme Alphonse Therrien, mourut en 1940.

Remerciements

M. Léon Marcoux et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, par offrandes de messes, de prières, de bouquets spirituels, de fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles de leur chère et regrettée disparue, ainsi que ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à la chorale.

Ils remercient cordialement les membres du clergé et des ordres religieux pour toutes les nombreuses visites auprès de la malade.

Ils remercient aussi également les Révérendes Soeurs Grises de leur attention spéciale et des privilèges accordés durant la maladie et à la mort de la regrettée défunte.

Ils remercient la communauté des Révérendes Soeurs de St-Joseph pour les marques de considération à l'égard de leur chère malade durant sa longue maladie.

Artistes de CKSB à Ste-Anne-des-Chênes

Le dimanche 5 octobre les artistes et plusieurs membres de l'Exécutif et du personnel rendaient visite à la belle et hospitalière paroisse de Ste-Anne des Chênes. Il y eut séance pour les enfants dans l'après-midi et plusieurs centaines de garçons et fillettes étaient présents. Il y eut grande séance le soir, en présence d'une salle qui débordait. On sentait, au milieu de cette population homogène, la plus entière sympathie à l'endroit de notre poste national.

Le programme débuta par l'orchestre de Pat Bender et ses joyeux compagnons. Puis Mlle Odile Ragot exécuta quelques chants accompagnée par Mme G.-M. LaFlèche, qui accompagna également les autres artistes durant la soirée.

A la suite de ce morceau du programme, on appela les amateurs locaux. Il y eut 11 numéros en tout. Voici les artistes qui y figurèrent: Mlle Alice Leclerc qui joua un morceau de piano: M. Armand Vandal qui donna une jolie déclamation; un duo au piano par Mlles Lorraine Duguay et Aurise Smith; un groupe orchestral de musique du bon vieux temps avec M. Adélard Léger; Mlles Cécile et Anne Léger; Mlle Laurette Tougas, acompagnée de Mlle Aurise Smith fit entendre une chanson, suivie de M. Joseph Grouette qui joua de la guitare. Comme on le voit, c'était un programme excessivement varié. Le jeune Edouard Maurice vint ensuite déclamer et Mlles Cécile et Anne Léger exécutèrent un duo au piano. A la suite de ce duo M. et Mme J.-B. Perrault exécutèrent une jigue de l'ancien temps et Mlle Lina Pattyn, accompagnée de Mme Lucien Pattyn, rendit un morceau d'accordéon. Mme Pattyn devait se faire entendre ensuite en solo au piano. A la suite de cette partie du concert, les assistants furent invités à voter en faveur des amateurs qui leur plaisaient davantage.

La soirée reprit et M. Georges Paquin chanta trois morceaux de son répertoire. Puis il y eut séance du Club des Ménagères. Mlle Cécile Frédette vint ensuite faire entendre quatre chants; elle fut vivement applaudie. Il y eut ensuite séance de "l'Argent fait parler". Mlle Thérèse Lavoie et son frère, Arthur, jouèrent ensuite plusieurs morceaux, au grand plaisir des auditeurs. Enfin Pat Bender revint mettre le clou au concert. M. l'abbé A. d'Eschambault exprima la reconnaissance de CKSB à la paroisse de Ste-Anne des Chênes et souligna le sens de cette soirée si intéressante. M. René Dussault, directeur des programmes, était présent et agissait comme maître de cérémonies tandis que M. Henri Bergeron était annonceur.

Nos sincères remerciements au R. P. G.-H. Létourneau, C.Ss.R., de Ste-Anne et aux paroissiens qui ont montré tant de sympathie à l'endroit du poste et de ses artistes. Ces derniers ont été reçus dans les foyers de Ste-Anne pour le souper, et encore ici nous avons conscience d'avoir formé des amitiés bien précieuses. Grand merci à la bonne population de Ste-Anne des Chênes.

CAISSE DE BIENFAISANCE

La campagne est lancée. Une série de drames en faveur de cette oeuvre sociale vous est offerte par le poste de radio CKRC les mardis et jeudis à 5 h. 45 et le dimanche à 1 h. 30.

Des étoiles renommées du théâtre, de l'écran et de la radio sont en vedette dans ces programmes renfermant chacun une histoire complète de quelque activité de la Caisse de Bienfaisance.

Cette série se continuera durant tout le mois d'octobre.

Les marchés

Le 8 octobre

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$14.00—$14.50
Bons	12.50— 13.50
Moyens	11.00— 12.50
Ordinaires	9.50— 10.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$14.00—$14.50
Bons	12.50— 13.50
Moyens	11.00— 12.50
Génisses	
De choix	$12.75—$13.25
Bonnes	11.00— 12.50
Moyennes	9.50— 10.50
Veaux engraissés	
De choix	$12.50—$13.50
Moyens	10.50— 12.50
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$10.50
Moyennes	8.50— 9.00
Taureaux	
Bons	9.00— 10.00
Ordinaires	7.50— 9.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.00—$12.00
Moyens	8.00— 9.50
Ordinaires	8.00— 8.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.00—$ 9.50
Ordinaires	7.00— 7.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 8.00—$ 9.50
Ordinaires	7.00— 7.50
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$14.00—$15.00
Ordinaires et moyens	7.00— 13.50
Porcs—	
Grade "A"	21.95— 22.50
Grade "B-1"	21.55— 22.10
Grade "B-2"	21.30 —
Grade "B-3"	19.80 —
Grade "C"	19.80 —
Grade "D"	19.55 —
Pesants	19.80—
Très pesants	18.00— 19.00
Truies No. 1	18.00— 19.00
Truies No. 2	18.00— 19.00
Agneaux	
Bons	$14.00—$14.00
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 4.00
PRODUITS DU MARCHE	
Beurre	
De crèmerie, la liv.	56
Oeufs	
A gros, la douz.	41
A moyens, la douz.	39
Grade B	27
Grade C	23

En Colombie

Maillardville, C.B.

Le 13 septembre nous arrivait le R. P. Gabriel Morvan, O.M.I., prédicateur de la maison St-Pierre de Montréal. Après une longue randonnée de prédication dans les Prairies et la Rivière de la Paix, le missionnaire venait prêcher la première retraite de la paroisse. Ce fut une magnifique retraite, l'une des plus belles, au dire des vieux résidants. La vaste salle se remplit chaque soir et contenait à peine son monde, lors de l'exercice de la clôture.

Nous avons eu, le dimanche 5 octobre, la troisième assemblée de notre cercle nouvellement formé, et nous nous hâtons de dire que bientôt nous serons en pleine marche et capables de tenir notre bout avec tous les autres cercles de la province qui font du beau travail, si tous les membres de notre cercle continuent à manifester le bel enthousiasme qu'ils montrent dans le moment. Présentement, nous sommes à déterminer la tâche que chacun de nous aura à remplir pendant l'année.

M. l'abbé Normandeau a passé une couple de semaines au presbytère, prêtant main-forte à notre curé. En plus du bon souvenir, il laisse à la paroisse son ciboire d'ordination et de nombreuses histoires qui ont amusé tous les paroissiens.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'aussitôt que les circonstances le permettront on se rendra à la demande de Mgr l'archevêque et on organisera l'école supérieure qui contiendra un cours d'enseignement domestique et ménager pour les filles et une classe d'arts et métiers pour les garçons.

Comme nous l'avons dit la semaine dernière nous espérons que la salle sera complétée d'ici un mois. Revêtue de stucco blanc et ornée d'une façade coloniale avec galerie et dix colonnes de couleur, notre salle de 100 pieds par 50 sera l'une des plus imposantes de la vallée du Fraser. A part le gymnase Dontenwill, de New Westminster, cette salle de 16 pieds de haut à l'intérieur, libre de toute colonne, n'aura pas de rivale dans le district. Située sur une élévation, on la voit très bien de Sapperton, de la partie est de New Westminster, de Surrey et du Pont Pattulo. En été, elle sera le centre des activités de l'oeuvre des terrains de jeux qui se prépare pour soulager les parents du district au cours des vacances.

M. le Dr Pouliot, de l'Université Laval, rendit visite à la paroisse, le 21 septembre dernier. Il était accompagné de Mmes Paradis-Price, Burnada et de Mlle Labossière, grande bienfaitrice de la paroisse.

De pasage parmi nous, M. Gingras, du Canadian Pacifique. Organisateur du voyage récent des cardinaux qu'il accompagnait à travers le Canada, il venait faire son pèlerinage à Notre-Dame de Fatima. Il était accompagné de M. Mahon, directeur du Département de Voyages pour le C.N.R. M. Mahon récemment transféré de Seattle, a son bureau à la gare du C.P.R. à Vancouver.

* * *

Noces d'or de M. et Mme Martial Filiatrault

La paroisse a été témoin, le 23 août dernier, de fêtes inoubliables lors du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Martial Filiatrault (née Alarie).

Tous deux originaires de la province de Québec, ils se sont épousés le 27 novembre 1897, à St-Jovite, comté de Terrebonne. Depuis de nombreuses années, ils habitent Maillardville et jouissent encore d'une excellente santé.

Sur dix enfants, sept sont vivants et tous se groupèrent ce jour-là pour célébrer avec éclat cet heureux anniversaire. Voici le nom des enfants des jubilaires: Roméo et Fernand, de Maillardville, Léon, de Quesnel, C.-B., venu avec sa fille, Lorraine, la Rév. Mère Marie St-Fernand (Emilie), de la communauté des RR. SS. de N.-D. des Missions, de Régina, autrefois supérieure du couvent Ste-Marie de cette même ville, Mme Portelance (Rose-Alma), de Vancouver, Mme T. Filiatrault (Blandine), de Maillardville, et Mme Lefebvre (Annette), de Vancouver.

La journée débuta par une grand'messe solennelle, à 10 h., célébrée dans l'église de N.-D. de Lourdes, chantée par le R. P. F.-X. Teck, curé, assisté du R. P. O. Meunier, O.M.I., comme diacre, et du R. P. Lacerte, O.M.I., comme sous-diacre.

La chorale se fit entendre sous la direction de M. Maurice Lizée. Mme Donat Paré touchait l'orgue.

Durant la cérémonie, les heureux jubilaires eurent le privilège de recevoir des mains du célébrant, la bénédiction papale.

La petite Marguerite Lefebvre, accompagnée du jeune Wilfrid Lefebvre, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Un superbe banquet réunissait à la demeure de leur fille et gendre, M. et Mme Toussaint Filiatrault, de la rue Bégin, tous les parents et amis intimes. Plusieurs prêtres rehaussaient cette belle fête de famille: le R. P. F.-X. Teck, curé; le R. P. Meek, S.S.S., supérieur des Pères du St-Sacrement de Vancouver; le R. P. O. Meunier, O.M.I., et le R. P. Lacerte, O.M.I.

Les salons artistiquement décorés resplendissaient comme au plus beau jour de fête, et le souper, servi au même endroit, était une continuation des splendeurs de la journée.

Cet événement mémorable se clôtura à la salle paroissiale où un grand nombre de paroissiens s'étaient rendus pour offrir leurs hommages aux héros du jour. Un groupe imposant de parents et d'amis passèrent une agréable soirée.

L'entrée se fit aux sons d'une marche nuptiale, exécutée au piano par Mlle Thérèse Schwah.

Un magnifique gâteau de noce ornait la table d'honneur.

Une adresse, composée et lue par un des fils, Léon, exprimait tous les sentiments filiaux des enfants.

Mlle Norma Filiatrault présenta un cadeau au nom des petits-enfants, et Mlle Marguerite Lefebvre, un second, au nom des enfants.

Un morceau de violon fut exécuté par le jeune Wilfrid Lefebvre, accompagné au piano par Mlle Escarno, de Vancouver. Mlle Thérèse Schwah se fit entendre aussi dans quelques morceaux de son répertoire.

Tous se dispersèrent à une heure avancée, emportant un souvenir ineffaçable d'une de nos plus belles fêtes de famille dans les annales de la paroisse.

Funérailles

Les funérailles de M. Philippe Bédard ont eu lieu dans l'église paroissiale le 27 septembre, à 9 h. 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Teck chanta le service funèbre.

M. Bédard était âgé de 58 ans. Il est décédé après quelques semaines de maladie. Il était membre des Forestiers catholiques.

L'inhumation se fit au cimetière St. Peter's, à New Westminster.

Survivent au défunt: son épouse, 2 belles-filles, Mme W. C. Lewis, de Vancouver, et Mme O. Paré, de Maillardville; 1 frère, C. Bédard, de Québec; 2 soeurs, Mme Eppler, des Etats-Unis, et Mme A. Kérouac, de Québec; 1 beau-frère, M. V. Paré, de Maillardville.

Partie de cartes

Le dimanche 28 septembre avait lieu la première partie de la saison. La soirée avait été organisée par les familles dont le nom commence par la lettre F. Ce fut un succès. Voici les noms des gagnants: Prix d'entrée—Mme A. Beauregard; 1er prix des dames—Mme Arthur Verrier; 2ème prix des dames—Mme Cormier; 1er prix des hommes— M. Edouard Albert; 2ème prix des hommes—M. Nadeau; prix du "pool", dames— Mme D. Charon, hommes —M. P. Dionne.

Çà et là

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Victor Chevrier, de Gravelbourg, Sask., qui sont arrivés dans le courant de la semaine dernière et qui ont pris résidence à 321, Place Laval.

Après deux mois d'absence, M. et Mme Jos. Lambert sont de retour après avoir visité leurs nombreux parents et amis du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils se rendirent chez leurs enfants, Alfred, de Ste-Anne des Chênes, Man., ainsi que chez Régina (Mme Howard Russington), de Calgary. Ils ont aussi visité Moose Jaw, Régina et Willow-Bunch.

De passage ici, M. John Baxter, de St-Boniface, Man., en route pour Seattle, Wash., qui visite ses parents, les familles Goyette, Ledet et Saltel. A son retour, il s'arrêtera à Vancouver et Victoria.

Baptêmes

Le 28 septembre: Marie-Elisabeth-Rhéa, née le 15 septembre à l'hôpital Ste-Marie, fille de Lucien Lévesque et de Bertha Langis. Parrain et marraine, M. et Mme Hermel Langis.

Le 28 septembre: Joseph-Arthur-Théodore, né à l'hôpital Ste-Marie le 17 septembre, fils d'Oscar Alain et de Jeanne Drolette. Parrain, le R. P. Théodore Alain; marraine, Mme Mathilda Blanchette.

Ste-Anne des Chênes

Le dimanche 5 octobre, quelques membres du personnel du poste CKSB venaient nous égayer par une soirée récréative très intéressante.

La soirée fut un succès, autant par la coopération des amateurs que par la générosité des spectateurs.

L'enthousiasme soulevait la salle, les bravos et les "encore" fusaient de toutes parts.

MM. Henri Bergeron et René Dussault faisaient les honneurs de la soirée. Ce dernier fit grand plaisir aux dames du Club des Ménagères en leur consacrant une partie du programme.

Dans sa fonction de maître de cérémonies, M. Henri Bergeron se montra pétillant de malice et d'entrain. Il sut présenter les artistes de manière à nous les faire doublement apprécier.

Les prix offerts aux amateurs étaient magnifiques. M. Armand Léger fut l'heureux gagnant du premier prix; le deuxième prix fut décerné à M. Joseph Grouette, et le troisième, à Mlles Cécile et Anna Léger.

M. l'abbé Antoine d'Eschambault, animateur du poste, remercia l'assistance du bon accueil fait aux artistes de CKSB et invita notre population à profiter de plus en plus de cette culture française qui lui vient journellement par la voie des airs.

Nos chaleureux remerciements aux artistes de CKSB pour leur aimable visite.

En visite

Mlle Marguerite Desjardins est de passage à Ste-Anne, chez Mme A. Maurice. Elles se rendront toutes deux à Fort Frances, Ont., prochainement.

ST - VINCENT - DE - PAUL — Mgr Joseph-Aldéric Bastien, P. D., ancien curé de St-Eustache, Manitoba, est décédé le 8 octobre, au couvent des RR. SS. de la Providence, à Saint-Vincent-de-Paul de Laval, où il s'était retiré. Le défunt était âgé de 69 ans. Il avait été ordonné prêtre le 21 juillet 1902.

Saint-Léon

Voici le nom des gagnants du tirage:

$50.00:—M. T. W. Gorman, 144, rue Pearl, Keene, N. H.

Rasoir électrique — François Fouasse, Notre-Dame de Lourdes, Man.

Chaudron à pression — Mme Yves Rocan, Somerset, Man.

4ème prix—Mme J.-Orise St-Jean, St-Hyacinthe, P.Q.

* * *

Noces d'or

Le dimanche 28 septembre, St-Léon était en liesse pour célébrer le 50ème anniversaire de l'arrivée des Chanoinesses dans la paroisse. Le matin, à 10 h., il y eut une grand'messe solennelle, avec diacre et sous-diacre. Le R. P. Raymond Dion, O.M.I., enfant de la paroisse et élève des religieuses au cours primaire, officiait, assisté du R. P. L. Mailhot, S.J., comme diacre, et du R. P. Simon Nivon, curé de la paroisse, comme sous-diacre.

Le R. P. L. Mailhot fit le sermon de circonstance. Il parla de l'arrivée des premiers colons dans la Montagne, il y a 70 ans, et celle des religieuses, il y a 50 ans, et développa avec compétence, les faits et les leçons qui découlent de ces exemples d'énergie et de vaillance des premiers fondateurs.

La belle solennité des Martyrs Canadiens ajoutait son éclat aux fêtes de ces jubilés. Les RR. SS. Chanoinesses s'unirent aux chantres pour l'exécution des chants liturgiques de la messe.

Amicale Augustine

A 2 h., les anciennes élèves, dames et demoiselles, se réunirent dans l'une des salles de l'école du village et formèrent l'Amicale Augustine. Deux religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie rehaussèrent l'éclat de cette réunion intime: Sr Denys de Jésus (Rose-Anna Payette), de l'Institut Collégial St-Joseph, et Sr Jacques-Fernand (Edmée Labossière), actuellement institutrice des grades supérieurs à Ste-Agathe.

Toutes les religieuses qui passèrent à la mission de St-Léon, se rendirent à la fête. Nous avons compté 78 Anciennes dont 15 vocations religieuses dans diverses communautés.

Il y eut un petit programme spécial: chant de bienvenue, salutations, cartes sur la messe "genre Bingo", avec prix, gagné par Mme E. Grenier (Antoinette Labossière); Mme Arthur Labossière remporta le prix des doyennes. Nous repassâmes l'alphabet, de A à Z, et nous avons évoqué les noms de toutes les anciennes. Mlle Estelle Boyer remporta la jolie boîte de parfums; le prix d'assiduité, une cuillère en argent, alla à Mme Alice Lafrenière; Mlle Aldéa Boisvert gagna le prix des présences, un beau cadre représentant la Dernière Cène.

Il y eut chants divers et un succulent goûter fut servi par les dames du bazar de la paroisse.

L'élection des membres du comité de l'Amicale donna les résultats suivants: Mme Fleur-Ange Labossière, présidente; assistante, la Rév. Mère Céline, prieure des Chanoinesses; secrétaires, les RR. SS. Jacques et M.-Philomène; trésorière, Mme Amanda Boyer. Cette dernière fit la collecte pour les Anciennes défuntes et recueillit $12.00 pour honoraires de messes.

La réunion se termina par la présentation d'une couronne à la statue de la sainte Vierge du couvent.

Séance du cinquantenaire

A 8 h. du soir, le 28 septembre, s'ouvrait la séance du cinquantenaire. Il y eut une très nombreuse assistance. De hauts dignitaires nous honorèrent de leur présence: NN. SS. A. Benoit, vicaire général de l'archidiocèse de St-Boniface, et prélat domestique, H. Lapointe, curé de Bruxelles, le R. P. L. Mailhot, du collège de St-Boniface, le R. P. R. Dion, O.M.I., MM. les curés de la Montagne, tous sans exception, des amis, venus des alentours et de loin, la belle famille paroissiale, presque au complet. Bref, il y eut un auditoire qui remplit la salle à pleine capacité.

A tous et à chacun, les Chanoinesses adressent des remerciements émus.

M. Félix Grenier porta l'hommage aux jubilaires en termes cordiaux. Il fut goûté et apprécié.

Les bons paroissiens offrirent aux RR. SS. Chanoinesses un précieux livret de $50.00, une magnifique coutellerie en argent, très appréciée (surtout depuis les pertes de l'incendie, les religieuses manquent de beaucoup de choses utiles et agréables pour recevoir des visiteurs convenablement). Merci bien sincère à nos généreux donateurs et donatrices.

Le petit "Drame-opérette" intéressa l'auditoire. Il fut composé par une Chanoinesse, exprimant des scènes de la vie de la Rév. Mère Augustine, en 7 tableaux, avec chants et dialogues. La "Scène du berceau" était ravissante. Mlles Evelyne et Doris Boisvert, ainsi que Réjane Leblanc, représentèrent Mère Augustine à divers âges.

M. Joseph Grenier, fit l'histoire de son ancien couvent-école, en termes touchants et émus.

Les "Oiseaux du bocage" furent charmants de ramage et de plumage.

La petite "Souris savante" fut fine, rusée, gracieuse, pour dire que "il n'y a pas de cadeau"! Il était resté en chemin et n'arriva que le lendemain, et le bon Père Curé et son dévoué Vicaire consolèrent les gracieux enfants par l'annonce d'un grand congé le lendemain, accordé par messieurs les commissaires d'école.

On avait voulu fêter le R. P. Simon Nivon par une fête anticipée du 28 octobre et souhaiter une cordiale bienvenue à M. le Vicaire si dévoué, M. l'abbé Chenette.

Les septuagénaires eurent leur numéro. Deux bambins, Alain et Pierrette Labossière causèrent d'histoire paroissiale, et Mme Odile Martel gagna le prix du Questionnaire historique, donné par le R. P. A. Champagne, C.R.I.C., de N.-D. de Lourdes.

Les saynètes de concours entre filles et garçons, pour l'art de la diction, l'expression de physionomies, furent intéressantes: et la boîte de barres de chocolat fut partagée entre les concurrents, ainsi que les deux bâtons pour jeu de balle molle à l'école.

Le R. P. Raymond Dion, O.M.I., eut un hommage spécial "Notre prêtre", présenté par un personnage allégorique "l'Ange du sacerdoce", Huguette Labossière, sa nièce.

Nous garderons un excellent souvenir des fêtes du cinquantenaire.

Merci reconnaissant à tous et aux chers Anciens, qui prêtèrent leur concours par leurs talents divers au programme de la soirée, ainsi qu'à nos dames organisatrices du bazar paroissial.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	65	65	65	65	65	65
C.W. No 3	65	65	65	65	65	65
Fourrage No 1	65	65	65	65	65	65
Fourrage No2	65	65	65	65	65	65
Fourrage No 3	65	65	65	65	65	65
Sur voie net	65	65	65	65	65	65
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	93	93	93	93	93	93
C.W. No 3 6 rangs	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 1	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 2	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 3	93	93	93	93	93	93
Sur voie net	93	93	93	93	93	93
SEIGLE—						
C.W. No 2	398.4	393	395	390.4	383	377.4
C.W. No 3	395.4	390	392	387.4	379.4	374
C.W. No 2 rej.	378.4	373	375	370.4	363	357.4
C.W. No 4	383.4	378	380	375.4	368	362.4
Ergot	363.4	358	360	355.4	348	342.4
Sur voie net	398.4	393	395	390.4	383	377.4
AVOINE—						
	65	65	65	65	65	65
	65	65	65	65	65	65
	65	65	65	65	65	65
ORGE—						
	93	93	93	93	93	93
	93	93	93	93	93	93
	93	93	93	93	93	93
SEIGLE—						
Octobre	380⅝	374.4	[illegible]	373⅛	365.4	360⅛
Décembre	360.4	354.4	[illegible]	353⅝	346	342½
Mai				334.4	328	325.2

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Willow-Bunch

Les battages tirent à leur fin: le rendement a été assez satisfaisant. Est-ce une des raisons pour lesquelles nombre de jeunes gens et jeunes filles ont l'intention d'entrer dans le "conjungo"? Quelle surprise, au prône de dimanche dernier, et fait unique dans l'histoire de notre vieille paroisse, lorsque Mgr le Curé fit la publication de sept mariages. Et la rumeur nous laisse entendre qu'il y en aura d'autres prochainement. Les noms seront donnés dès que les cérémonies auront eu lieu.

Savez-vous qui nous est arrivé en visite la semaine dernière? Alex. et son épouse! Arrivés directement de St-Gabriel de Brandon, ils se proposent de passer quelques semaines parmi nous, avant de retourner prendre leurs quartiers d'hiver en Floride. Ils nous ont ramené Mme J. Anderson et Mlle Palmyre Lemieux.

Mme Jos. Charbonneau, avant terminé ses visites, est repartie pour l'Est ces jours-ci.

Une autre figure qu'il nous a fait plaisir de revoir, c'est Mlle Majella Lavallée, qui a l'intention de rester parmi nous. Bonne chance!

La mère du sympathique Docteur Fréchette, après une visite de plusieurs mois, vient de reprendre le chemin d'Ottawa.

Baptêmes

Le 21 septembre: Marguerite, enfant de Léo Roy et de Lauria Martin. Parrain et marraine, Bernard et Jeanne d'Arc Roy, frère et soeur de l'enfant.

Le 21 septembre: Cécile, enfant de Rosario Martin et de Delvina Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bourgeois, grands-parents de l'enfant.

Le 21 septembre: Lionel, enfant de Viateur Forest et de Rose-Eva Lavallée. Parrain et marraine, Gérard et Marie-Jeanne Lavallée, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 septembre: Philippe, fils de Paul-Emile Mondor et de Marguerite Bourassa, baptisé par son oncle, M. l'abbé L. Mondor, de Swift Current. Parrain et marraine, Philippe Mondor et Laurette Mondor, grand-père et tante de l'enfant.

Le 30 septembre: Laura, enfant de Claude Bourgeois et d'Irène Duperreault. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Duperreault, grands-parents de l'enfant.

Le 5 octobre: Donald, fils de Gérard Benoit et de Gertrude Morisseau. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Benoit, grands-parents de l'enfant.

Le 5 octobre: Barry, enfant de Martin Foley et d'Elisabeth Bains, de Coronach. Parrain et marraine, M. et Mme Martin Foley, grands-parents de l'enfant.

Vonda

Va-et-vient

M. Bert Sirois, de Langbank, était en visite chez ses parents, dernièrement.

Mlle Agnès Dufault, de St-Boniface, était ici en promenade ces jours derniers.

Mlle Cécile Willett est de retour à Victoria, après avoir assisté aux funérailles de son frère, Stephen, décédé récemment. Elle a fait le voyage par avion.

MARIAGE

Shewchuk—Bacciochi

Le samedi 4 octobre fut célébré, en l'église St-Philippe de Néri, le mariage de Mlle Jacqueline Bacciochi, fille unique de M. et Mme Bacciochi, de France, avec M. Ferdinand Shewchuk, fils de M. et Mme P. Shewchuk, de St-Denis.

La mariée portait une longue robe blanche avec un joli grand voile.

Elle était assistée de deux filles d'honneur, Mlle Rosie Shewchuk, soeur du marié, et une amie intime de Jacqueline. Les garçons d'honneur étaient le cousin du marié et un autre ami.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, il y eut réception chez Mme Phyllis Shewchuk, mère du marié.

Les nouveaux époux résideront à Vonda.

Nos malades

M. Alonzo Martineau, fils, est à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, depuis quelques semaines.

Nous lui souhaitons tous un prompt retour, en parfaite santé.

Jackfish

Mme Jos. Gérard est revenue de la Colombie.

M. et Mme Roch Landreville, de St-Paul, Alta, étaient en visite chez leurs parents.

Mme Henri Lavigne a passé quelques jours à l'hôpital de North Battleford.

M. Wilfrid Poulin enseigne à l'école Lavigne.

M. Armand Blanchette a conduit ses trois petits garçons au couvent de Biggar.

Baptêmes

A M. et Mme Elie Esquirol (née Estelle Gagné), un fils baptisé sous les noms de Joseph-Hubert-Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Esquirol.

A M. et Mme Walter Bourgault (née Christina Robbins), une fille, Marie-Anita-Christina. Parrain et marraine, M. et Mme Vincent Robbins.

A M. et Mme Damase Arcand (née Marie-Ange Gérard), une fille, baptisée sous les noms de Marie-Rachel-Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Beaudoin.

A M. et Mme Robert L'Heureux (née Jeanne Lepage), une fille, baptisée sous les noms de Marie-Huguette-Karen. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Lepage.





Boursière



Mlle Marie Brault, à qui vient d'être décernée la bourse offerte par le Collège St. Thomas More, Université de la Saskatchewan. Mlle Brault est la fille de M. et Mme. J.-E. Brault, 416, 27ème rue ouest, Saskatoon, Sask. Elle est une ancienne élève du Collège Thévenet, de Gravelbourg, dirigé par les Révérendes Soeurs Jésus-Marie.

Saskatoon

L'une de nos familles a eu l'honneur de voir une de leurs filles, Marie Brault, gagner la bourse "St. Thomas More" de l'Université. Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès universitaires à Marie. Membre de la chorale des jeunes filles depuis son enfance, Mlle Brault a terminé ses études primaires au couvent de Gravelbourg.

Le pèlerinage

Cette année encore, notre grand jour de la fête des saints Martyrs a été célébré d'une façon remarquable. A la première messe, nous croyons que presque toutes les familles de la paroisse étaient représentées à la table de communion. Malgré cela, l'église était remplie pour la grand'messe. La cérémonie de l'après-midi, qui est toujours le clou de la journée, était présidée par S. Exc. Mgr P. Pocock au trône; après le chant des Vêpres par la chorale des hommes, M. l'abbé D. J. Mulcahey, de la cathédrale, fit avec son éloquence ordinaire le sermon de circonstance et récita les prières de la clôture de la neuvaine commencée le 20 septembre. Son Excellence s'exprima dans les deux langues.

Le salut du T. S. Sacrement fut chanté par la chorale des jeunes filles, sous la direction de Mme Hervé Loiselle. On nous a fait remarquer que la partie liturgique chantée par les voix graves des hommes, sous la direction de M. Alphonse Saucier, pour le chant des Vêpres, se complétait d'une façon fort heureuse par les voix douces des jeunes filles pour le chant du salut du T. S. Sacrement.

Cette belle journée si édifiante s'est terminée par la vénération des reliques authentiques des saints Martyrs par tous les fidèles présents. Mlle Jeanne Brault et M. Hubert Richard touchaient l'orgue à l'occasion de cette fête.

Çà et là

M. et Mme Rémi Léonard sont en visite dans l'Est, à Montréal et Hamilton, où demeure leur fille, Dorothée.

Mlle Alice Plamondon, victime d'un accident dernièrement, se rétablit rapidement. Elle quittera l'hôpital sous peu, parfaitement remise de son aventure qui, au début, a fait beaucoup craindre des suites funestes. Hautement estimée, le rétablissement d'Alice réjouit tous ceux qui la connaissent.

M. et Mme J.-B. Sasseville sont partis pour Calgary, où ils passeront l'hiver chez une de leurs filles.

La famille Gérard Phaneuf a acheté une jolie maison dans le centre de la ville.

L'un de nos jeunes et entreprenants compatriotes s'est porté acquéreur de la firme connue sous le nom de "Capitol Dry Cleaners", bien située sur notre principale artère commerciale, la Deuxième avenue. M. Emile Légaré se fera un plaisir de recevoir et appréciera l'encouragement de ceux qui visiteront son établissement.

Baptême

Le 21 septembre: Rose-Marie, enfant de Lucien Raymond et de Georgette Moeykens, née le 18 août. Parrain et marraine, M. et Mme Moeykens, de Belgique, représentés par Mme Raymond Raymond, grand'mère de l'enfant.

Lac Pelletier

Soirée récréative

Nous remercions le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., de nous avoir donné une belle soirée de vues animées. Le lendemain, le R. P. Propagandiste passa dans les familles pour recueillir les abonnements à **La Liberté et le Patriote.**

Çà et là

Mlle Alice Laverdière est venue passer la fin de semaine avec ses parents.

M. Claude Arcand, de l'Est, est en visite chez ses parents.

Mlle Lucienne Gaucher est retournée chez elle, à Coderre, après avoir passé quelque temps ici.

MM. Jean-Gilles Chénard et Claude Arcand sont allés aux Etats-Unis pour aider à la récolte de betteraves à sucre.

M. le Curé est allé au pèlerinage au sanctuaire national de de la petite Thérèse à Wakaw.

Wolseley

Fête du saint Rosaire

Dimanche dernier, l'on célébrait la fête du très saint Rosaire. A cette occasion, il y eut une procession à l'intérieur de l'église à laquelle les enfants de choeur et les Enfants de Marie prirent part. Portaient la statue de la Vierge Marie: Mlles Georgiana Béliveau, Elianne Tourigny, Florence Bonneville et Laurina Noël. La chorale exécuta des cantiques appropriés.

Çà et là

Etaient de passage en fin de semaine chez leurs parents: Mlle Yvette Bonneville, de Régina, et Mlle Lorraine Dureault, de Moosomin.

Mlle Léa Dureault, institutrice à Montmartre, a passé quelques jours ici.

M. et Mme Maurice Hébert, de St-Boniface, Man., visitaient M. et Mme Emile Tourigny.

M. Henri Bonneville est en promenade chez ses frères, Arthur et Adrien.

Mlle Norma Dickie a pris charge de l'école Southgate pour l'année scolaire, tandis que l'école Spring Hill a fermé ses portes à cause du très petit nombre d'élèves qui la fréquentaient.

Jeudi et vendredi derniers furent jours de congé pour les enfants d'école, car les institutrices se rendirent à Qu'Appelle pour la convention annuelle du personnel enseignant.

Plusieurs paroissiens se rendirent au souper annuel à Montmartre, dimanche dernier.

Gravelbourg

Chevaliers de Colomb

Dimanche après-midi, en leur salle respective, les Chevaliers de Colomb, Conseil de Gravelbourg, ont tenu une réunion à laquelle un grand nombre de membres assistèrent. Cette présence nombreuse prouve l'intérêt que les membres portent à l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Un programme d'activités a été discuté et les détails en seront donnés prochainement.

Légionnaires

Une autre réunion importante eut lieu également durant le cours de l'après-midi de dimanche: les Légionnaires de Gravelbourg et des environs s'assemblèrent en la salle du théâtre Legion, sous la présidence de M. Armand Bazinet. M. A. Nassan en est le secrétaire. L'assistance était nombreuse. Plusieurs sujets importants furent inscrits au programme d'activités pour les saisons d'automne et d'hiver. La Fête du Souvenir (11 novembre) est au nombre des activités au programme.

Mariages

Plusieurs mariages ont été célébrés cette semaine. M. Adrien Bertrand, de Ponteix, épousa Mlle Armande Longtin, de Gravelbourg. Le mariage eut lieu à Ponteix, le 7 octobre.

M. Raymond Gosselin, fils de M. et Mme F. Gosselin, unit sa destinée à celle de Mlle M.-Marthe Forest, fille de M. et Mme Roland Forest, tous de la paroisse. La cérémonie eut lieu le 8 octobre.

Le 8 octobre, M. Albert Arnold, de Shamrock, unissait sa destinée à celle de Mlle Mariana Forest, fille de M. et Mme Roland Forest, de cette paroisse.

M. Alphonse Bourgeois, fils de M. et Mme Sylva Bourgeois (tous deux décédés), épousa le 7 octobre, en la cathédrale de Gravelbourg, Mlle Marguerite Nallon, garde-malade, fille de Mme Nallon, tous de la paroisse.

Soirée-surprise

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Marguerite Pellerin avec M. Raymond Denis, un groupe nombreux de jeunes filles et de dames organisèrent une soirée-surprise. Avec les compliments et les voeux de bonheur, on offrit en souvenir à la future mariée, de très jolis cadeaux.

Mlle Pellerin remercia chaleureusement ses amies de ces marques d'affection à son égard.

Il y eut chants, musique, et un goûter fut servi.

Le mariage de Mlle Pellerin sera célébré la semaine prochaine, en la cathédrale de Gravelbourg. Mlle Pellerin est la fille de M. et Mme Omer Pellerin, de Gravelbourg.

Visite du R. P. Cartier, O.M.I.

Arrivé durant la semaine à Gravelbourg, le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., s'est mis immédiatement à l'oeuvre. La tâche du Père Cartier est ardue et parfois pénible. Cependant, les compensations sont grandes lorsque chacun y met de la bonne volonté.

Le R. P. Cartier se dévoue depuis quelques années à la propagande du bon journal et recueille les abonnements **à La Liberté et le Patriote.**

Dimanche, en la cathédrale, il donna le sermon aux deux messes, rappelant l'importance de la presse catholique comme l'un des moyens de lutter contre les fausses doctrines répandues partout.

Le soir, en la vaste salle du couvent, et devant une très belle assistance, le R. P. Cartier déroula un film sur le Vatican, faisant voir Sa Sainteté.

Le R. P. Cartier passe quelques jours ici et visitera les familles qui désirent recevoir **La Liberté et le Patriote.**

Convention

La convention du personnel enseignant de la région de Gravelbourg eut lieu cette semaine à Meyronne. Un groupe d'élèves de l'école de Gravelbourg ont rendu une pièce littéraire à cette convention. Cette pièce a été bien appréciée du public de Gravelbourg, le printemps dernier.

Çà et là

M. Albert Bibeau, entrepreneur, est à faire des réparations à la résidence de M. Robert Piché, ainsi qu'au Café Regent, lequel a changé de propriétaire récemment.

M. et Mme Victor Chevrier partiront sous peu pour aller demeurer à Maillardville, où M. Chevrier a fait l'acquisition d'une maison durant son voyage au mois de mai.

M. Paul Piché, fils de M. et Mme D.-D. Piché, de Kamloops, C.-B., est arrivé mardi pour poursuivre ses études en philosophie au collège de Gravelbourg.

M. Jules Couture, de Ponteix, était ici dernièrement pour affaires.

M. Harold Pick, de St-Victor, était de passage chez ses parents en fin de semaine.

M. et Mme R. Northrup se rendaient à Moose Jaw récemment où ils rencontrèrent la belle-soeur de Mme Northrup, qui arrivait de Paris, France, accompagnée de ses deux enfants, un jeune garçon et une jeune fille.

M. Frank Liboiron et sa mère, Mme A. Liboiron, étaient ici, vendredi dernier, pour affaires.

Mme Alphonse Mailhot est allée à Régina visiter ses deux jeunes filles, Mlles Isabelle et Angèle Mailhot; l'une employée au laboratoire de l'hôpital, l'autre, étudiante garde-malade en 3ème année.

M. le sénateur Marcotte et Mme Marcotte, de Ponteix, étaient de passage chez des amis, vendredi dernier.

M. l'abbé Raoul Gauthier est retourné aux Etats-Unis, après avoir visité son père, M. Elphège Gauthier, et autres parents durant trois semaines.

M. et Mme J.-H. Lemire, M. et Mme Simon Mailhot, ainsi que M. et Mme Raymond Dubois (récemment mariés), allèrent à Moose Jaw, dimanche, rencontrer Mlle Corinne Lemire, de Régina. Ils visitèrent plusieurs amis, anciens résidants de Coderre.

Le 12 octobre sera Jour des Chevaliers de Colomb. A l'occasion de cette observance, par un poste de transmission à Régina, vous entendrez une conférence donnée par le Député d'Etat, M. A.-N. Forcier, de Gravelbourg, sur l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

M. Gratton, de Spokane, Wash., en route vers Scobey, Montana, a passé samedi et dimanche en visite chez ses filles, les RR. MM. St-Rodrigue et Ste-Angèle, au couvent de Jésus Marie.

Mme Alex. Doutre est partie pour Vancouver. Son fils, M. Gérald Doutre, l'accompagne. Le voyage s'effectue en auto.

Mme Alexis Daoust, de St-Boniface, Man., est arrivée pour passer quelques jours en visite chez sa mère, Mme Ph. Laverdière, gravement malade à l'hôpital de Gravelbourg.

Mlle Jeanne Bonneau et Mlle Alice Piché, étudiante garde-malade à l'hôpital des Srs Grises de Régina, sont venues sur fin de semaine chez leurs parents.

Mme Rodolphe Gauthier, de Coppen, a passé quelques jours en ville, chez Mme Nap. Gauthier.

M. Albert Gauthier, de Ponteix, ainsi que son père, M. François Gauthier, arrivés récemment d'un voyage de quelques mois, étaient en ville pour affaires.

M. Elphège St-Arnaud a passé quelques jours ici pour affaires. Il visita ses filles au couvent de Jésus Marie, et son fils, au collège de Gravelbourg.

M. Jos. Marchand est parti cette semaine pour Winnipeg, Man., où il visitera deux de ses filles et un de ses fils, qui demeurent au Manitoba.

Bellegarde

Décès

Mme Jules Petit est décédée le 1er octobre, à l'âge de 64 ans, après une maladie de plus de 5 ans. Le service funèbre fut chanté le vendredi 3 octobre par Mgr J. Bois.

Les porteurs furent: MM. Cyrille Petit, Georges Monin, Eugène Cop, Maurice Monin, Alphonse Aimé et Fernand Cop.

Elle laisse dans le deuil 2 fils, Fernand et André; 3 filles, Germaine (Mme Norbert Martin), Irma (Mme Wilfrid Cop), et Denise (Mme Salomon Roussel), ainsi que 16 petits-enfants.

Nos malades

Mgr J. Bois administra le sacrement de l'Extrême-Onction à M. Félicien Lamy, samedi dernier.

Mme Edouard George est de retour dans sa famille, après avoir passé quelque temps à l'hôpital d'Antler.

Va-et-vient

Mme Girardin, de Meyronne, était de passage au presbytère, avant de quitter le Canada pour un séjour en France.

M. l'abbé P. Béchard est parti à Montmartre avec M. le curé A.-M. Ferland, de Storthoaks, pour assister au souper annuel.

M. et Mme Henri Wilvers sont allés à Régina, la semaine dernière.

Mme Stanislas Paulhus conduisait à Alida, vendredi dernier, nos trois religieuses institutrices, ainsi que Mlle Marie Bourgeois, et Mme E. E. Cooke, de Kelvindale. Elles s'y rendaient pour la convention des institutrices de l'arrondissement d'Alida. Le sujet principal étudié fut la lecture des grades primaires.

M. Auguste Revêt y conduisit Mlle Thérèse Bandet, de l'école St-Maurice.

Mme Donais, de Fannystelle, Man., est actuellement en visite chez son fils, M. Léonard Donais.

MM. Maurice George et Maurice Lamotte sont allés à Ponteix, pour affaires.

Laflèche

Bazar et banquet

Les Dames de la Ligue Catholique, à leur assemblée mensuelle de la semaine dernière chez Mme Fortunat Poliquin, ont fixé définitivement le bazar aux 15 et 16 octobre, avec souper à la volaille, le premier soir.

Donc, qu'on veuille bien prendre note de ces nouvelles dates: les 15 et 16 octobre. Tous sont cordialement invités.

MARIAGE

Chorel—Blanchard

Un magnifique mariage a eu lieu dans l'église de Laflèche, Sask., le mardi 30 septembre, à 10 h., lorsque Mlle Germaine Chorel, fille de M. et Mme Joseph Chorel, de Laflèche, unit sa destinée à celle de M. Robert Blanchard, fils de M. et Mme Hubert Blanchard, de Ponteix, Sask.

Le mariage fut bénit par Mgr L. Lussier, P.D., curé de Ponteix. MM. Joseph Chorel et Hubert Blanchard, pères des mariés, agissaient comme témoins.

La mariée était revêtue d'une longue robe de nylon blanc recouvert de tulle de soie, avec garnitures argentées. Ses longues manches se terminaient en pointe. Elle portait un joli bouquet de roses naturelles rose-thé avec fougères. Son voile trois quarts était retenu par une jolie couronne.

Les filles d'honneur étaient Mlle Cécile Chorel, soeur de la mariée, qui portait une longue robe de sheer rose, et Mlle Yvette Tessier, nièce du marié, qui portait une jolie robe de jersey bleu. Chacune avait un voile de même nuance et tenait un bouquet de chrysanthèmes jaunes et de roses.

M. Georges Jodoin, de Power River, C.-B., et M. Fernand Chorel, frère de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur.

Mlle Elsey Klin chanta le "Panis Angelicus"; M. L. Tessier, de Ponteix, Mlle Thérèse Piché et plusieurs Enfants de Marie firent entendre de beaux cantiques.

Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux, accompagnés des garçons et filles d'honneur, se rendirent faire une courte visite aux religieuses du couvent, où Mlle Chorel avait fait ses études comme pensionnaire. Ensuite, ils se rendirent à la demeure de M. Chorel où un dîner genre buffet fut servi. Un grand nombre d'invités étaient présents, parmi lesquels on remarquait Mgr L. Lussier, P.D.

Le soir, une réception eut lieu chez M. Hubert Blanchard, de Ponteix, suivie d'une soirée à la salle.

Les nouveaux époux partirent le lendemain pour un voyage à Winnipeg. A leur retour, ils résideront à Ponteix, Sask.

Sainte-Marthe

Décès

Le 29 septembre au matin est décédé M. Joseph Cantin, époux de feu Colombe Decorby, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie, supportée chrétiennement. La sépulture eut lieu le 1er octobre.

Le défunt laisse dans le deuil 13 enfants: Colombe, Yvonne, Mme Léo Fafard (Julienne), Joseph, Mme Roméo Fafard (Victoire), Mme Georges Plante (Alvine), Jeanne, Pierre, Marie, Marguerite, Marthe, Jacqueline et Paul; 2 frères, 4 soeurs et 22 petits-enfants.

Il rendit de grands services à l'Eglise comme maître-chantre. Il était établi à Ste-Marthe depuis le commencement de la paroisse.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait M. le Curé de St-Lazare, Man., qui chanta le service, M. le Curé de Ste-Marthe présidant à l'ensemble du culte, l'organiste, Mlle Jeanne Fouillard, les chantres Joseph Tremblay, Arthur Fouillard, Denis Fouillard, Thérèse Chartiez, Roma Chartiez et Corinne Fouillard.

Les porteurs furent: MM. Jean-Baptiste Perreault, Jules Decorby, Pierre Paquette, Elie Decorby, Paul Decorby et Roger Gagnon.

Remerciements

La famille Cantin remercie tous ceux qui ont prêté leur concours dans leur épreuve récente.

Ferland

Çà et là

M. et Mme J.-B. Nogues, ainsi que M. et Mme Hector Hébert et Mme Georges Massé, sont partis en auto pour un voyage dans l'Est.

Mlle Monique Guy est allée passer quelques jours chez ses parents à Frenchville.

M. et Mme Alfred Fauchon ainsi que Mme Léo Fauchon et Oscar, sont allés voir des parents à Weyburn.

Mlles Jeannette et Marguerite Balthazar, de Willow-Bunch, étaient en visite chez des amis.

M. et Mme Willie Hamel, ainsi que MM. Adrien, Henri et Mlle Marie-Anne Hamel, tous de Frenchville, sont venus pour la soirée en l'honneur de M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme N. Zerr, M. et Mme Ed. Zerr et Johny sont venus passer quelques jours chez leur fille et soeur, Mme Paul Fauchon, avant de partir pour la Colombie-Britannique, où ils doivent aller demeurer.

Mlle Odélie Chabot est partie travailler à l'hôpital de Weyburn.

M. Raymond Chabot remplace M. Antonio Fournier comme agent d'élévateur de la Compagnie McCabe.

Saint-Brieux

Çà et là

Le R. P. Massé, de Hudson Bay Junction, a passé quelques jours ici en l'absence du R. P. Rivard.

Parmi nos collégiens de retour au collège, mentionnons: Gérard Carfantan, Edouard et Albert Bédard, Lionel Hamonic et François Gallays; les autres, Maurice Creurer, Pierre Bourgault, Maurice et Laurent Coquet, et Dominique Dubé suivront bientôt.

Un ancien du collège, Etienne Creurer, est parti faire un mois d'Ecole normale à Saskatoon, après avoir accepté la charge de principal à l'école de Pathlow.

M. Dubreuil, qui était à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, est revenu à la maison.

M. Dubé est revenu de Melfort, où il a suivi des traitements pour un empoisonnement de sang au pied. Il a recommencé son travail au village.

Plusieurs maisons ont été construites dans notre village cet été, et nous sommes fiers de voir creuser la cave du nouveau bureau municipal, qui promet de faire honneur à notre village. Deux autres maisons sont commencées: celle de M. Denis Creurer, fils, et celle de M. Jos. Tinevez.

Pierre Thébaud, fils, qui s'était blessé à un oeil au mois de juin, est de retour à l'hôpital de Régina. Il a déjà subi une opération et doit en avoir une autre bientôt.

M. Gustave Beaudais et M. Casavant, de Domrémy, sont venus avec leurs machines aider les fermiers de St-Brieux.

La pluie retarde aussi la construction des chemins dans la municipalité et jusqu'à date, il n'y a que les divisions cinq et six qui ont profité de la nouvelle machine. Nous espérons toutefois une grande amélioration dans nos routes, si le temps le permet, avant l'hiver.

On apprend que Mme Emélie Tinevez et sa fille, Jeanne, qui sont en voyage en France depuis le printemps, n'ont pas pu s'embarquer le 17 septembre comme elles s'y attendaient.

Marcelin

Mariage

La paroisse fut témoin d'un joli mariage, le 23 septembre, lorsque Mlle Norma Fowler, fille de feu Arthur Fowler et de Mme A. Fowler (maintenant Mme Ernest Boucher), unit sa destinée à celle de M. Laurent Garrant, fils de M. et Mme Albert Garrant, de Lashburn. Le R. P. J.-A. Boucher, de Prince-Albert, leur donna la bénédiction nuptiale, et le R. P. Beaulac, de notre paroisse, célébra la sainte messe.

Mlle Caroline Boucher, demi-soeur de la mariée, était fille d'honneur; M. Elmer Beausoleil, cousin germain du marié, garçon d'honneur. Mlle C. Boucher était revêtue d'une longue robe de soie rose et portait un bouquet de fleurs naturelles.

MM. Ernest Boucher et Albert Garrant servaient de témoins à leurs enfants. La Rév. Sr Jean de Lanade touchait l'orgue, tandis que M. Raymond Philibert et Mlles Roseline Dessert, Thérèse, Céline et Maria Gauthier firent les frais du chant. Pendant l'Offertoire, l'Ave Maria de Gounod fut chanté par Mlle Thérèse Gauthier.

A la suite de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale où plusieurs parents et amis assistèrent à un dîner et à un souper servis par les parents de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis rester à Lashburn.

Départs

A la fin du mois d'août, quatre jeunes filles entraient au noviciat des religieuses de N.-D. de la Croix, à Forget. Ce sont: Mlles Marie-Ange et Rose Clouthier, de Marcelin, Rosalie Laurin, de Bodwin, et Yvette Préfontaine, d'Ormeaux.

Çà et là

Mlle Roseline et M. Omer Dessert sont de retour d'un séjour de deux mois dans l'Est.

M. Omer Desjardins est parti au collège de Gravelbourg, où il continue ses études classiques et musicales.

M. Fernand Marion est parti au collège d'Edmonton, pour terminer ses études classiques.

M. Valmore Gauthier a eu un accident lorsqu'il fut frappé dans l'oeil par une balle. Après quelques jours, sous les soins du médecin, il retourna à ses études.

Mme Dessert est allée dans l'Est rendre visite à sa fille, Mme Lionel Germain.

Domremy

L'Union Théâtrale

L'Union Théâtrale de Montréal nous reviendra à Domremy **le dimanche 12 octobre prochain**, avec un spectacle sans précédent: "L'Infamie d'un frère", mélodrame en 3 actes. Il y aura aussi attractions supplémentaires: musique, chant, comédie, drame, acrobatie. Le clou de la soirée sera "Le roi des menteurs" avec Zézé et Josephine. Bienvenue à tous, et venez vous divertir avec nous!

Baptême

Le 21 septembre: Marie-Estelle-Eveline, enfant de M. et Mme Arsène Rabut. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Leblanc, de Prince-Albert.

Çà et là

MM. Jackie et Billie Pourbaix sont retournés poursuivre leurs études à l'Université. Ils sont les fils de M. et Mme E.-C. Pourbaix, de Domremy.

M. Alexandre Blondeau, fils de Mme Joseph Blondeau, est revenu de Prince-Albert où il vient de terminer un cours spécial de commerce. Il s'occupera de l'ouvrage du bureau au garage de son défunt père, dont la gérance vient d'être confiée à M. P. Kuppenbender.

Mme Léger Boutin est revenue de Marcelin où elle a visité son fils et sa belle-fille, M. et Mme Philippe Boutin, anciennement de Domremy.

Dames de l'Autel

Voici la liste des dignitaires du nouveau comité des Dames de l'Autel pour 1947-1948: Présidente, Mme J.-A. Georget; vice-présidente, Mme J. Mareschal; secrétaire-trésorière, Mme P. Kuppenbender; assistantes, Mmes J.-L. Georget, Bruno Godin et Joseph Tauriac. Nos félicitations!

Dollard

Naissance

Un fils, premier né, à M. et Mme Robert Stevenot (née Jeanne Auger), le 24 septembre.

Visiteurs

M. et Mme R. Nelson (née Héléna Roy), de Chicago, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Adélard Roy.

Soyez dociles aux avis de vos amis; l'aveu des fautes ne coûte guère à ceux qui sentent en eux de quoi les réparer.

Mme de LAMBERT.

WAKAW, SASK.

Jubilé d'or de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus

Des cérémonies émouvantes pour commémorer le cinquantième anniversaire de la mort de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus se sont déroulées à Wakaw, Sask., le mardi 30 septembre. Une neuvaine préparatoire à la fête fut irradiée au poste CKBI de Prince-Albert. Pendant 12 heures consécutives, messes et prières se succédèrent au milieu d'une dévotion intense. Trois trains spéciaux amenèrent de nombreux pèlerins au sanctuaire national de la petite Thérèse de Saskatoon, de Prince-Albert et de Humboldt. Environ 800 pèlerins reçurent la sainte communion.

Messe pontificale

A minuit, S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., célébra une messe pontificale: M. l'abbé J.-A. Boucher était prêtre-assistant. Le R. P. L. Larose, O.M.I., et M. l'abbé J. Cybart étaient diacre et sous-diacre d'honneur; MM. les abbés A. Marchildon et A. Leslie, diacre et sous-diacre d'office, et le R. F. Ange, O.P., maître de cérémonies. S. Exc. Mgr F. Pocock assistait au trône, entouré d'une vingtaine de membres du clergé.

La chorale Ste-Thérèse de Wakaw, sous la direction d'une religieuse de la Présentation, rendit la messe "Fons Bonitati," avec ensemble et piété. Mgr M. Baudoux, P.D., annonça et expliqua les cérémonies de la messe pour les postes CBK de Watrous et CKBI de Prince-Albert.

M. l'abbé C. Arès

Après l'Evangile, M. l'abbé C.-E. Arès, gardien du sanctuaire national de sainte Thérèse, souhaita la bienvenue aux pèlerins et expliqua le but de la fête. Il demanda aux pèlerins de prier avec une grande dévotion "celle qui a promis de passer son ciel à faire du bien sur la terre."

Heures saintes

Des heures saintes, présidées par Mgr M. Baudoux, M. l'abbé A. Houle, le R. P. Bartley, C.SS.R., M. l'abbé K. Elhatton et M. l'abbé Fucks, se succédèrent depuis la messe de minuit jusqu'à 6 heures du matin.

Messes spéciales

A 8 h., ce fut la messe spéciale pour les Hongrois, avec sermon par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., de St-Brieux; à 9 h., messe pour les Polonais, avec sermon pa. M. l'abbé J. Cybart, de Fish Creek; à 10 h., messe pour les pèlerins de langue allemande, avec sermon par le R. P. Aurelius, O.S.B., de St. Benedict; à 11 h., messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr F. Pocock. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., officia comme prêtre-assistant, MM. les abbés J. Ash et O. Lemay, comme diacre et sous-diacre d'honneur, le R. P. Luke, O.S.B., et le R. P. Edward, O.S.B., comme diacre et sous-diacre d'office, et M. l'abbé L. Poulin était maître de cérémonies.

M. l'abbé A. Houle annonçait les prières de la messe au micro. Des membres de la chorale de Prud'homme chantèrent la messe, sous la direction de Mgr Baudoux, P.D. Le R. P. Bartley, C.SS.R., de Saskatoon, commenta la Petite Voie Spirituelle de sainte Thérèse et engagea les pèlerins à la suivre. Le R. P. L. Larose, O.M.I., de North Battleford, rappela, en termes émus, la bienheureuse mort de sainte Thérèse et son choix par le pape Pie XI comme patronne des missionnaires.

Cérémonie de clôture

Pendant le chant du Te Deum, qui suivit la messe pontificale, une vingtaine de jeunes filles, vêtues en bleu et en blanc, défilèrent jusqu'à la statue illuminée de la sainte, portant des couronnes de roses offertes par différents couvents du diocèse. Ces bouquets furent déposés autour de la statue en une immense couronne. Cette cérémonie émouvante clôtura une fête inoubliable.

Autres prêtres présents

En plus des prêtres déjà nommés, on remarquait au choeur: MM. les abbés C. Charron, L.-J. Daoust, L. Demers, L. de G. Belleau; les RR. PP. A. Tétreault, O.M.I., Lesage, P.S.M., J.-M. Lafrance, O.P., et le Fr. René, O.P.

Après le dîner qui suivit la fête, S. Exc. Mgr F. Pocock félicita le dévoué organisateur, M. l'abbé C.-E. Arès, curé de Wakaw, au nom de tous. Celui-ci remercia tous et chacun de leur concours empressé et leur demanda d'intensifier la dévotion à la petite sainte "aimée de tous".

Val Marie

Patients enregistrés à l'hôpital Notre-Dame, du 7 septembre au 23 septembre:

Val Marie: Marguerite Côté, Germaine Kroetch, Thérèse et Elaine Bourlon, Thérèse DeMontigny, Mme E. Lacourse, John Veit, Raymond Duey, Richard Walker, Bruno Bos et Mme B. Gunter.

Cadillac: M. Hoppenreys.

Neville: Yvonne Lacelle.

Masefield: Edward Miller, Ben Burns.

Rosefield: Mme V. Lucarz.

Orkney: Robert McKee.

Gergovia: John Smith.

Le bazar paroissial

Le bazar paroissial eut lieu les 21 et 22 septembre et fut organisé par les Dames de l'Autel. Mme Fiset était en charge du souper au poulet. Les prix suivants furent gagnés: la coutellerie—Marcel Pinel; chaudron à pression—Mme Longpré; lampe électrique—Mme E. Lavigne; lampe à gasoline—Marcel Ronceray; épinglette—Mme P. Pinel; nouveauté de 1947—Rév. Sr Supérieure du couvent; gâteau à trois étages—Mlle Henriette Lebel. Les recette du bazar furent t bonnes. Remerciements à tous.

Nouvelles scolaires

Le personnel du couvent se compose de 9 religieuses: Sr Ste-Léa, supérieure; Sr Jeanne-Françoise, principale; Sr Jeanne d'Aza, maîtresse des grades IX et X; Sr Ste-Claire de Rémini, maîtresse des grades VII et VIII; Mlle Pauline Blanchard, grades V et VI; Mlle Hermine Dubois, grades III et IV; Sr Alma-Marie, grades I et II. Maîtresse de musique, Sr Ste-Bénigne; maîtresses de français, Sr Ste-Léa et Sr Lucie d'Egypte.

Le pensionnat se compose de 23 pensionnaires. Il y a en tout 145 élèves à l'école.

Le personnel de l'hôpital se compose de Mère Marie-Ephrem, supérieure; garde-malade, Sr Marie de Sales; Mlles Shaeffer et Parker, Sr Marie-Hélène et Sr Marie-Cécile.

Çà et là

Etaient en visite au presbytère la semaine dernière: M. l'abbé L. Poulin, curé de Lac Pelletier; M. l'abbé J. Lemieux, vicaire à Ponteix; M. l'abbé A. Chabot, curé de Masefield; le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., de Kenora, et Mgr Louis Lussier, P.D., curé de Ponteix.

Etudiants qui ont quitté la paroisse: Laurent Toupin, pour l'Université du Manitoba; Lavern Lizée, pour le collège St-Paul, de Winnipeg; Louis Dunand, pour le collège Campion, de Régina, ainsi que sa soeur, Jeanne, pour l'Académie du Sacré-Coeur, de Régina; Viviane Lizée, pour le couvent de Jésus-Marie, de Gravelbourg.

M. l'abbé A. Rousseau, curé de Cadillac, était en visite au presbytère, lundi et mardi derniers.

Mardi dernier, M. le Curé a chanté le service anniversaire et Libera de feu MM. les curés Fortier et Beaupré.

Etaient de passage à Swift Current, pour affaires, la semaine dernière: M. et Mme Noël Dudragne, Raymond Bourlon, M. et Mme Constant Wanlin et leur fils, Joseph, M. Adélard St-Jean et ses 3 enfants, Antoinette, Léo et Albert, M. et Mme Théophile Beaulieu, Mme Prosper Pinel et Mlle Thérèse de Montigny, M. et Mme Alfred Duquette.

M. J. Longpré, de Régina, était en visite chez son fils, le Dr Léo Longpré, la semaine dernière.

Mme Rita Kinshella, de Détroit, Mich., est en visite chez ses parents, M. et Mme Louis de Montigny.

Etaient en visite au presbytère, jeudi et vendredi derniers: M. et Mme Joseph Himbeault, M. et Mme Alexandre Letilly et leur fils, Emile, M. Aldéric Himbeault, tous d'Assiniboia.

Va-et-vient

La famille J.-B. Couture a passé la fin de semaine à Ferland.

M. et Mme Florent Morin, de McLeod, Alta, sont retournés après avoir passé un mois à Val Marie, chez des parents et amis.

M. et Mme Adélard St-Jean ont passé la semaine dernière à Winnipeg, en visite chez des parents.

M. A. Leblanc, de Montréal, est en visite chez son frère, Joseph.

Mlle Alida Ruest, de Frenchville, est en promenade chez Mme Yves Briand.

M. et Mme Lévis DeMontigny, de Swift Current, étaient en promenade chez leur fille, Mme O. Pinel, la semaine dernière.

Coderre

Çà et là

M. P. Desnoyers et sa mère, Mme E. Desnoyers, se rendirent à Gravelbourg, au commencement de la semaine.

MM. William et Georges Cossette sont allés à Gravelbourg, dimanche dernier.

M. et Mme Marcel Dauphinais sont allés à Moose Jaw, dans le cours de la semaine dernière.

M. Gaston Gaucher est à l'hôpital de Moose Jaw pour traitements, depuis quelques jours.

M. P. Desnoyers, après quelque temps de convalescence chez sa mère, est retourné à Régina.

M. E.-B. Coderre fit un voyage d'affaires à Moose Jaw et Régina, ces jours derniers.

Mlles Marguerite et Marie-Jeanne Poisson, de Régina, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme A. Poisson, dimanche dernier.

M. Césaire Caron se rendit à Gravelbourg pour affaires, dans le cours de la semaine.

Mlle Lucienne Gaucher, après avoir passé quelques semaines au Lac Pelletier, est revenue dans sa famille.

M. et Mme Cyrille Gauthier, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Frédéric Poirier, dimanche dernier.

Mme S. Caron passe quelques jours à Courval.

M. Marcel Dauphinais, ainsi que M. et Mme J. Wilton, sont allés à Moose Jaw, dimanche dernier.

Mme Béatrice Drake, de Shamrock, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Armand Gaucher.

A la mémoire du R. P. P. Beaudry, O.M.I.

La Survivance annonçait récemment la mort de notre cher confrère dans le sacerdoce, le R. P. Patrice Beaudry, alias "Nistess".

C'est ainsi que depuis à peine deux ans, nous avons vu partir de notre milieu les RR. PP. Hétu, Comiré et Culérier, O.M.I., le R. P. Walravens, décédé à Montréal, M. l'abbé T.-O. Rocque, et tout dernièrement Mgr M. Pilon, P.D., curé de Morinville.

Le prêtre pionnier

Pionnier de l'Albérta, il le fut doublement et par sa naissance à St-Albert, en 1874, et par ses parents, aussi natifs de l'Ouest et descendants des plus honorables familles métisses canadiennes-françaises. De même, son cousin, le R. P. Henri Cunningham, O.M.I., qui fut le premier prêtre natif de l'Alberta. En second vient le R. P. Beaudry, et en troisième, le premier issu de blancs (famille Chévigny, de St-Albert).

Inutile de dire que le milieu dans lequel vécut le futur missionnaire contribua beaucoup à cette formation apostolique qui incarne l'esprit pionnier dans ce qu'il a de plus grand, de plus humain et de plus charitable sous tous rapports.

Prêtre-apôtre-missionnaire

Apôtre, le défunt le fut dans toute l'acception du mot. Zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes en général, sous quelque forme que se présente la personne qui incorpore cette âme créée à l'image de Dieu, rachetée par le sang du Rédempteur et soeur de son frère en Jésus-Christ.

Avec le sens aigu de l'observation, sens particulier à sa race, il trouvait facilement le chemin des coeurs, et avec sa bonhomie proverbiale, il savait se faire un ami de toujours de chaque individu qu'il rencontrait. En cela, il fut l'égal de son successeur, le R. P. Louis Culérier, décédé il y a quelques années à peine.

Linguiste distingué, il maîtrisait la langue crise dont il connaissait le génie à fond, et c'est ainsi qu'il put rendre de grands services à ses compatriotes en aidant de sa prédication et par ses observations techniques aux travailleurs de la plume et de la pensée crise, pour la composition de cantiques et prières en cris.

Quant aux deux langues officielles du pays, il les possédait à un haut degré et savait, à l'occasion, trouver ou forger un mot qui caractérisait toute une situation. Il pouvait passer d'une langue à l'autre sans que personne s'aperçoive de la transition, tellement il savait se faire à tous en vue de rendre service et faire du bien à son prochain.

Il faudrait une plume alerte et avisée pour retracer la vie apostolique de ce confrère dévoué, sympathique, pour montrer tout le bien que peut faire un vrai apôtre sous quelque forme qu'il se présente. Ce serait en même temps un hommage à la race crise dont il fut un des représentants les plus distingués depuis au-delà de 60 ans.

Souvenir personnel

Qu'il me soit permis en tant que "socius", ami de coeur, voisin de cure à Legal et lui à Athabasca Landing en 1905, de rappeler quelques souvenirs d'il y a plus de 40 ans passés.

M. l'abbé T.-O. Rocque, alors ecclésiastique et professeur au Petit Séminaire de St-Albert, venait passer une partie des vacances chez son confrère, l'abbé Normandeau, curé de Legal. C'est là qu'avaient lieu ces réunions de famille qui cimentèrent une amitié qu'un confrère appelait à juste titre "les Big 3", amitié que la séparation devait renforcir et la mort confirmer et consacrer pour l'éternité.

Tous ceux qui sont venus en contact avec le R. P. Beaudry auront un souvenir dans leurs prières pour celui qui a passé en faisant le bien et qui continuera son intercession auprès du Souverain Maître en faveur de ceux qu'il a aimés sur cette terre.

Qu'il repose en paix!

J. NORMANDEAU ptre.

Meyronne

Décès

Notre paroisse vient de perdre un de ses pionniers en la personne de M. P.-H. Bouvier, qui est décédé le 23 septembre dernier, muni des derniers sacrements, et entouré de plusieurs de ses enfants. Le défunt était âgé de 86 ans.

Biographie

Pierre-Hormisdas Bouvier, fils de Pierre Bouvier et de Séraphine Hurteau, naquit le 11 avril 1861 à Ste-Déodosie, comté de Verchères, P.Q. Le 19 février 1883, il épousa Mlle Angéline Préfontaine, de Beloeil, P.Q., où ils demeurèrent quelques années après leur mariage. En 1906, ils vinrent à Elie, Man., où ils résidèrent jusqu'en 1913, alors qu'ils déménagèrent à Meyronne, Sask. Peu à peu la famille grandissante s'installa autour de la ferme des parents.

Noces de diamant

Les nombreux enfants de M. et Mme P.-H. Bouvier, ainsi que leurs amis eurent souvent l'occasion de se réunir en des circonstances bien douces. C'est ainsi qu'à l'occasion des noces de diamant de ces vénérables pionniers, l'on vit se réunir au foyer paternel 200 de leurs petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants.

Mme Bouvier est décédée en février 1944. A ce moment-là les époux Bouvier demeuraient sur la ferme où résident actuellement M. et Mme Joseph Bouvier.

Mort

Le regretté défunt avait l'habitude de visiter tour à tour ses enfants de la Saskatchewan, et c'est ainsi qu'il se trouvait chez la plus jeune de ses filles, Mme Ephrem Bouffard, lorsque la mort vint l'arracher à l'affection des siens. Jusqu'à la fin, M. Bouvier avait gardé l'usage de toutes ses facultés.

La dépouille mortelle fut exposée chez le plus jeune fils du défunt, M. Joseph Bouvier, où M. le Curé et un grand nombre de parents et d'amis vinrent prier tour à tour.

Funérailles

Les funérailles eurent lieu en l'église N.-D. de Lourdes de Meyronne, le 24 septembre. M. le Curé A. Moquin célébra la grand'messe solennelle, assisté de MM. les abbés René Bérubé et Gérard Couture, de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur on remarquait Mgr Louis Lussier, V.F., P.D., qui voulut bien réciter les dernières prières au cimetière.

La nombreuse assistance témoignait bien de l'estime qu'elle portait à l'égard du défunt et de sa famille.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Charles Van Elslande, comptait: MM. Philippe Bouffard, Emile Pelletier, Bruno Roy, Louis, Raymond et Joseph Girardin, François Brière et Aimé Brisebois.

Les porteurs furent six des fils du défunt: Arsène, Henri, Paul, Xiste, Pierre et Joseph. L'aîné de la famille, Honorius, précédait la dépouille mortelle. On remarquait dans l'assistance de nombreux parents et amis de Gravelbourg, Lisieux, Ponteix, Ferland, ainsi que du Manitoba et de la Colombie.

L'union de M. et Mme P.-H. Bouvier fut bénie d'une nombreuse famille, dont 10 garçons et 4 filles vivants. Ce sont: Honorius, Paul et Joseph, de Meyronne; Alcime, de Montréal, P.Q.; Arsène, Xiste et Pierre, de Gravelbourg; Henri, de Lisieux; Maxime, de Toronto; Alfred, de St-François-Xavier, Man; Mme Ch. Préfontaine (Marie-Anne), de St-François-Xavier, Man; Mmes Ls Fournier (Angéline), Adrien Brisebois (Alma) et Ephrem Bouffard (Antonia), de Ferland, Sask.

Remerciements

Les enfants de M. P.-H. Bouvier remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

— Moi, dit un tailleur du high-life, je ne demande jamais d'argent à un homme comme il faut.

— Pourtant, quand il ne vous paie pas? . . .

— Bien simple. S'il ne m'a pas donné d'argent au bout de quelques mois, j'en conclus que ce n'est pas un homme "comme il faut"; alors, je lui en demande!

Montmartre

Décès

Toute la population a été surprise et peinée d'apprendre la mort de M. Adélard Faubert, survenue le mardi 30 septembre à l'hôpital de Régina. Il était âgé de 61 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, le jeudi 2 octobre, auxquelles assistait une foule de parents et d'amis. La messe de Requiem fut chantée par Mgr J.-A. Thériault, assisté de MM. les abbés L. Savoie, et Zimmer, de Mutrie. Un cortège imposant escorta la dépouille au cimetière paroissial, où M. l'abbé Léon Savoie fit les prières d'usage et bénit la fosse. Six fils du défunt agissaient comme porteurs.

M. Faubert laisse dans le deuil, son épouse, née Adrienne Laberge, 7 fils: Gérald, Jean, Ferrier, Antonio, Roland, Raymond et Rodolphe; 4 filles, Raymonde, Irène, Andréa et Yvette. Survivent également au défunt: son père, M. Marc Faubert, âgé de 89 ans; un frère, Lionel; 3 soeurs: Mme E. Pellerin, Mlles Victoria et Lucienne.

Le souper annuel

Le souper annuel de la paroisse a eu lieu le dimanche 5 octobre, dans la salle paroissiale. Le nombre des convives était considérable. De savoureux mets avaient été préparés par les dames de la paroisse. Un groupe de membres du clergé et autres personnes des paroisses environnantes prirent également part à ce souper, qui était sous la direction de la présidente, Mme W. Coupal, fils, assistée d'un comité très actif de dames.

Après le souper, dans la salle Beauchemin, il y eut représentation d'un film bilingue, intitulé "Sérénade de Schubert", qui était très intéressant.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Votez pour Lalonde, c'est l'homme aux idées! — Dupont, c'est un chic type, c'est l'homme d'expérience qui a fait ses preuves! — Parent, voilà l'homme, l'athlète achevé, le gars dévoué! . . .

Toute une semaine durant, ce fut une activité effrénée, un enthousiasme sans limite: les cabaleurs se démenaient pour faire élire leurs candidats; on se réunissait en petits groupes, on convoquait des assemblées générales; partout dans la salle de récréation on avait placardé écriteaux, pancartes, affiches. C'est que les élèves du collège se préparaient aux grandes élections du comité des jeux, et chaque faction tenait à assurer le succès de son candidat.

Le dimanche 21 septembre, dans la salle d'étude du Pavillon des Arts, une convention fut convoquée pour 11 heures. Le R. P. T. Paradis, directeur des jeux pour cette année, nous proposa une méthode nouvelle et fort intéressante de tenir les élections: choix des candidats en convention, travail organisé des cabaleurs, discours à la Démosthène dans les assemblées générales, usage d'affiches et de pancartes. Les grands y virent l'occasion de mettre plus d'entrain aux élections, et n'hésitèrent pas à entrer de plein pied dans ces nouvelles directives. Chez les élèves des Arts, on devait choisir les candidats pour la présidence et le secrétariat, tandis que la vice-présidence et la candidature pour le premier conseiller étaient du domaine des jeunes. Peu s'en fallut que notre bon ami François Dupont, secrétaire si dévoué de l'an dernier, ne fut choisi comme le seul candidat pour la présidence. On ajouta toutefois deux autres noms à la liste des éligibles: notre puissant et généreux gymnaste, Raymond Parent, et aussi un nouveau, Denis Lalonde, excellent athlète, qui, dès son arrivée, sut se faire beaucoup d'amis. Pour la charge de secrétaire, la convention choisit quatre candidats: Jean Bérard, philosophe et étoile en tous les jeux; Pierre Bourgault, rhétoricien, l'ami de tout le monde; Marc Thériault, membre du comité l'an dernier, travailleur habile et dévoué; et enfin, l'as des as, vif comme l'éclair, Paul Martine.

A la convention des jeunes, le choix se fixe sans hésitation. Pour la vice-présidence, on présente deux versificateurs et deux méthodistes; d'abord Lionel Langlois, communément désigné sous le nom pittoresque de "chien-loup", puis Guy Juneau, jeune homme à la voix d'or, frère de deux anciens bien connus et fort estimés. De la Méthode, Joseph Mullie et Gérald St-Arnaud reçoivent l'appui de la convention. Comme premier conseiller, on présente Roland Martine, Joseph Beaulieu et Robert Roy.

Une fois les candidats choisis, il fallait trouver les cabaleurs, ce qui se fit sans difficulté vu le nombre considérable de volontaires. On fit aussi appel aux talents de nos dessinateurs; la première assemblée générale fut annoncée pour le jeudi suivant.

Vite on se met à l'oeuvre; les cabaleurs circulent et s'insinuent partout; ils y vont de leur potin et de leur cancan; les dessinateurs préparent fiévreusement leurs pancartes — oeuvres d'art qui devront les immortaliser eux-mêmes . . . et peut-être aussi leurs candidats; les discussions vont leur train en moult petits comités.

Puis ce fut la première assemblée publique! Comme on avait hâte d'entendre les orateurs! A notre ami Laurent Marcoux, nouvelle recrue du Manitoba, on confie la présidence de l'assemblée. Puis les orateurs s'amènent. Oh! si seulement quelqu'un avait eu l'idée de prendre des notes durant le discours de l'impayable "clown" Raymond Thuot! Son plaidoyer en faveur de Denis Lalonde était rempli de bons mots; ses remarques prises sur le vif, ses promesses d'élection lancées dans un jeu de mimique digne d'un professionnel, faisaient tressaillir . . . même les adversaires. Puis vint toute une théorie d'avocats convaincus et gracieux: Armand Guénette, plaidant la cause de Dupont; Marcel Lizée, multipliant les raisons de voter en faveur de Parent; Paul Piché, présentant avec flamme et conviction ses hommes Jean Bérard et St-Arnaud; Roger Beaudoing, appuyant de toute son éloquence la candidature de Dupont, et enfin, le candide Claude Duperrault, haranguant de plus belle les copains en faveur de Joseph Mullie.

Chaque jour l'on voyait de nouvelles caricatures exposées dans la salle de la récréation. Des talents cachés se révèlent dans l'ardeur de la lutte!

Puis vint enfin la deuxième séance publique, qui était attendue avec tant d'impatience; car enfin, c'était l'heure de la douce revanche! Par de nouveaux tours de force oratoire, on pourrait donc "ouvrir les yeux à ses adversaires", les convaincre . . . les amener à raisonner un tout petit peu . . .

A tour de rôle, Nestor Goulet, Floridon Turgeon, Martial Leblanc, Alain Piché, Georges Laprise, Laurent Isabelle et Marcel Leblanc viennent tenter de nobles efforts en faveur de leurs candidats préférés; les uns doivent vaincre une légère brume de timidité naturelle, mais au fond, la sincérité et la conviction les animent!

Et l'auditoire, attentif et ému, dut se demander plus d'une fois: Mais pour qui donc vais-je voter? Tous les candidats sont auréolés de tant de qualités! Remettons à demain notre jugement; eux-mêmes, en personne, les candidats se présenteront, parleront . . . et si le "charme" dure encore, nous verrons . . .

Toute la journée du samedi, les cabaleurs sont plus affairés que jamais; les uns font, presqu'en cachette, des visites hâtives dans certaines chambres du Pavillon, d'où ils sortent apparemment réconfortés. Pour chasser tout soupçon de malhonnêteté, disons tout de suite qu'ils visitaient . . . leurs artistes dont l'inspiration semblait s'exalter toujours davantage à mesure que le grand jour des élections approchait. Vers les 4 heures de l'après-midi, les murs se voient décorés d'une nouvelle série de pancartes: on s'attroupe, on rigole, on taquine. Et voici que les derniers orateurs, les candidats eux-mêmes, nous sont présentés. Tous sont chaudement applaudis, attentivement écoutés. On aurait peut-être pu craindre que la chaleur du combat amenât le désordre: on fut réconforté par la gentilhommerie des orateurs; convaincus et ardents, oui; mais distingués et de bonne manière, plus encore; pas d'attaque personnelle, et même certains témoignages de respect pour l'adversaire! Des assurances, à profusion, de bien remplir son devoir et de faire en sorte que cette année sportive soit la plus intéressante possible. On demande l'appui aux urnes pour le lendemain, mais on assure l'assemblée qu'on respectera son choix, et qu'on se soumettra à ses décisions.

Dimanche matin, après la grand'messe, l'élection est ouverte. Raymond Piché est l'officier en charge au nom du collège, et Laurent Marcoux, au nom du Pavillon des Arts. Chacun reçoit son bulletin de votation, se retire à l'endroit indiqué, marque ses X, bien consciencieusement, replie son bulletin, et sous le regard sévère et solennel de l'officier rapporteur, le jette dans l'urne. Tous ont rempli leur devoir d'électeurs; aux officiers maintenant de compter les bulletins.

Les résultats ne devaient être dévoilés que le soir, à l'occasion d'une belle partie de Bingo. Laurent Marcoux est chargé de cette délicate mission! C'est lui qui doit tirer les rideaux . . . Oh! mais comme il prend son temps! Il commence d'abord par une petite histoire, qui en appelle une autre . . . Il nous transporte au désert où, paraît-il, "il fait bien chaud, et les jours semblent bien longs!" On s'impatiente, mais ça ne sert à rien. "Ça me rappelle ... une fois . . . " Enfin, mais sans encore donner de noms, "le président a été élu par 67 voix, le secrétaire par 50, le vice-président par 28, le premier conseiller par 26" . . . puis le voilà parti pour une autre petite excursion au Sahara! — "Est-il assommant avec toutes ses blagues, ce mardi chameau de Lorette! Va-t-il enfin se décider de nous le dire?" murmurent quelques voix impatientes . . . "Les gars, le président élu c'est . . . sapristi, ça m'rappelle un . . ." Mais heureusement qu'il nous fait grâce de cette nouvelle blague, et l'on peut enfin connaître nos élus: François Dupont, président; Paul Martine, secrétaire; St-Arnaud, vice-président, et Roland Martine, conseiller.

Visiblement la majorité de l'assemblée est heureuse du choix car c'est un tonnerre d'applaudissements dans la salle, cris, poignées de mains, et une série de vivats! Oui! les élections sont finies; nous en sommes tous très satisfaits, et nous souhaitons bonne chance aux heureux gagnants.

En Ontario

Rainy River

L'année scolaire va bon train. Sr Marie-Blandine est principale et Sr Marie-Geneviève enseigne aux petits. Soixante-cinq enfants sont répartis dans les 8 grades.

Pour marquer la fête patronale de saint Michel Archange, les élèves invitèrenнt leurs parents pour un petit programme, le 29 septembre. M. le Curé dit quelques mots sur la fête patronale et les enfants présentèrent une petite saynète de radiodiffusion qui fut très appréciée. Les parents eurent ensuite un cercle de discussion sur les problèmes connexes à l'éducation et à la coopération nécessaire entre parents et institutrices.

Vendredi prochain s'ouvriront les cérémonies des Quarante-Heures par une grand'messe solennelle que célèbrera M. le Curé, de Baudette. Le R. P. Howard, assisté des curés de Pinewood et qui prêche cette semaine le renouvellement de la mission qu'il donnait l'an dernier à pareille date, donnera le sermon de circonstance. Cette grand'messe aura lieu à 10 heures. Les Quarante-Heures se termineront dimanche, à la grand'messe de 11 heures.

Le sacrifice dans l'amitié

L'amitié véritable — ce n'est pas pure littérature de le dire — comporte la fusion de deux âmes. Dans toute fusion, chaque élément donne quelque chose de soi, de son individualité propre, et concourt ainsi à la résultante unique. L'amitié est le fruit d'une union analogue entre deux âmes, chacune donnant à l'autre le meilleur de soi. En pratique, ce don du meilleur de soi-même ne va pas sans sacrifice continu. La fidélité est à ce prix.

Pour sortir de la pure théorie, il semble bon d'indiquer certaines circonstances où l'esprit de sacrifice contribue à préserver la vie de l'amitié.

Il y a les compromis dont nous avons parlé. Chaque compromis exige un abandon gracieux, qui répugne habituellement à la raideur de l'égoïsme.

Et puis, une longue fréquentation, l'intimité de vie, surtout, finissent par révéler de menus défauts d'abord inaperçus; parfois, au gré changeant de l'humeur, ces défauts viennent à "taper sur les nerfs". Moment qui peut être fatal à l'amitié, si l'on ne brise tout de suite vigoureusement la tendance à se buter sur ces défauts en exagérant leur importance.

Ou bien, ce sont les soupçons, la jalousie qui envahissent l'esprit. La loyauté propre à l'amitié exige qu'on écarte ces fantômes.

Oubli de soi

Un ami doit être un refuge en temps d'épreuve; il faut pouvoir trouver en lui sympathie et encouragement et une oreille bienveillante aux ennuis comme aux joies. Le plus souvent, ces bons offices de l'amitié se rendent sans effort; mais il arrive parfois qu'on les sollicite de vous juste au moment où vous en sentiez vous-même le besoin. Vous causeriez alors plus volontiers de vos propres affaires. En pareils cas, la fidélité empressée et joyeuse aux devoirs de l'amitié est impossible sans un généreux oubli de soi.

On voit des amis qui, dans les débuts de leur intimité, se comblent avec élan d'attentions et de politesse; mais l'habitude finit par émousser cette délicate sollicitude. Elle est nécessaire, pourtant, en maintes petites occasions; et elle ne peut se soutenir sans un renoncement continuel à soi-même.

Enfin, tout ami doit être fier de la vertu de son ami; or, il est certain que l'effort accompli au jour le jour pour demeurer digne l'un de l'autre et s'édifier l'un l'autre oblige à un constant sacrifice d'amour-propre.

En résumé

On comprend, par les exemples précédents, que l'amitié consiste dans un continuel et mutuel don de soi. Et voici comment on peut résumer la pratique de ce renoncement personnel: patience à supporter les défauts, mépris des soupçons, persévérance dans le dévouement, désir réel et effort sincère de compréhension réciproque, bref, la mise en oeuvre par l'un et l'autre amis, surtout dans les moments d'humeur, de désaccord ou d'incompréhension, de la règle d'or évangélique: Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le aussi pour eux. (Matth., VII, 12). En elles-mêmes, ces occasions de friction sont insignifiantes: elles apparaissent comme la conséquence inévitable de l'humaine imperfection. Mais la constance à les affronter et à se vaincre joyeusement soi-même à leur rencontre est le propre d'un amour excellent.

Gerald KELLY, S.J.
— **Ma Paroisse.**

L'été s'est enfui

Mais ne le regrettons pas trop, il y a, pour le remplacer, un automne magnifique! Le mieux de tout est de regarder vers l'avenir, et d'aimer le présent. L'été est parti, vive donc l'automne, vive octobre!

Notre linge d'été n'en dira peut-être pas autant! C'est qu'il faut bien lui faire sa cachette d'hiver, et le déposer sagement dans un nid de naphtaline, ou de son nom connu de tous: dans les boules à mites. Toutes les petites robes fraîches, blanches ou de toutes les jolies teintes impossible à mettre l'hiver, seront donc lavées à fond. Pas nécessaire de les repasser, il faudra recommencer quand même le printemps prochain. Les chapeaux blancs et souliers légers devront subir un blanchissage, et se voir entourer de papier de soie. On les mettra autant que possible dans une boîte, à l'abri de la poussière.

Votre costume de bain aura, lui aussi, un bon lavage. Votre casque de caoutchouc ne collera pas si vous prenez la peine de glisser une feuille de papier froissée en-dedans. C'est le bon temps pour faire nettoyer votre manteau d'été. Et le tout est prêt pour hiverner bien sagement.

Il faut aussi songer à s'habiller pour cet hiver. Les chapeaux reviennent. Ça fait curieux quand on n'en a pas mis de l'été. Choisissez un bon feutre, et peut-être garni de satin noir ou brun? C'est la grande vogue.

Bien entendu, vous n'avez pas serré vos bas de nylon ou de soie. Mais ne soyez pas de celles qui les mettent en toutes circonstances, sans se demander si elles auront froid. Vérifiez si vous avez assez de sous-bas et munissez-vous de quelques paires de bas de cachemire. Vous serez prête pour les premiers froids, et vous ferez face à toutes les circonstances. Rien de mieux que n'être jamais prise au dépourvu.

Histoire marseillaise

— Té, bonjour, cher Marius, y avait longtemps que je t'avais vu. Ça me fait plaisir de te serrer la pince, peu-chère! Oh! figures-toi, mon bon, j'ai une bonne d'une distraction sans pareille. Pour t'en donner une idée: je l'envoie ce matin porter une lettre à la poste. Arrivée devant le bureau, qu'est-ce qu'elle fait? Au lieu de mettre ma lettre dans le trou, elle la pose sur le trottoir et se jette dans la boîte.

— Té, mon bon, ca ne m'étonne pas du tout, cher Olive, car moi, j'ai vu plus fort que ça. Dimanche dernier, j'envoie une paire de bottes à ressemeler en faisant dire que j'étais pressé. Le cordonnier, qui était en train de déjeuner, veut se dépêcher tellement qu'il coud son bifteck sur ma chaussure et qu'il mange ma semelle.

Pour Vous, Mesdames

2259
SIZES
12 - 42

Envoyer 20 sous (en monnaie) au Département des Patrons. **La Lberté et le Patrote**, 619, ave McDermot, Winnipeg.
Spécifier bien le numéro du patron et la grandeur désirée.

RECONNAISSANCE

Que je voudrais pouvoir te chanter dignement
Divine charité dont la source lointaine
Vient creuser dans le coeur de l'homme une fontaine
D'amour inépuisable et de saint dévoûment.

Ma pauvre plume hélas! s'obstine éperdument
A me coller aux doigts timide et incertaine,
Alors qu'en moi pourtant se presse par centaine,
Tout un lot d'émotions et de bons sentiments.

As-tu jamais croisé sur le bord de la route,
Une misère humaine, une souffrance, un doute,
Sans verser sur ces maux quelques gouttes de miel? . . .

Et tout comme une reine assise sur son trône,
Pendant que d'une main tu prodigues l'aumône,
De l'autre tu te plais à indiquer le ciel! . . .

Emilien LETOURNEAU, O.M.I.

Comment mal élever vos entants

1—Contenter sur le champ leurs désirs, leur accorder tout ce qu'ils demandent.

2—S'émerveiller à leur sujet, les louer à tout propos, raconter leurs mérites à tout venant, eux présents et entendant.

3—Se déclarer devant eux impuissants à obtenir leur obéissance.

4—Que le père et la mère se donnent réciproquement tort en leur présence, le père incriminant la faiblesse de la mère, et la mère, la sévérité du père.

5—Se lasser de les reprendre, manquer du courage de punir.

6—Les laisser sans contrôle aller et venir, lire ce qui leur tombe sous la main, fréquenter qui leur plaît.

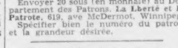
7—Tolérer qu'ils parlent avec impatience, avec vulgarité, qu'ils se moquent librement de leur prochain, qu'ils mentent.

8—Tout dire devant eux, dénigrer autrui, faire montre de sentiments peu nobles, leur donner l'exemple du sans-gêne, de l'égoïsme, de la négligence, de la gourmandise, de la duplicité.

9—Vanter l'argent, leur en donner sans compter, ne pas leur apprendre à le donner à leur tour généreusement.

10—S'emporter pour une peccadille qui agace, pour un cri, pour un premier mouvement qui dérange, et supporter de graves fautes et même en rire.

2279
SIZES
12 - 48



Envoyer 20 sous (en monnaie) au Département des Patrons. **La Lberté et le Patrote**, 619, ave McDermot, Winnipeg.
Spécifier bien le numéro du patron et la grandeur désirée.

Le Courrier de Louise

Q.—Nous sommes de famille foncièrement canadienne-française. Or, mon fils fréquente depuis quelque temps une jeune fille de langue anglaise. Elle est très bonne, sans doute, et est catholique aussi, mais nos habitudes de vie diffèrent tellement de celles de sa famille que je me demande si mon fils sera heureux avec elle. Je ne veux pas du tout me mêler aux affaires de ce garçon, qui est en âge, mais peut-être qu'un petit mot discret le ferait réfléchir avant qu'il ne s'éprenne trop d'elle. Il y a tant de jeunes filles canadiennes-françaises dans notre milieu, qu'il me semble qu'il en trouverait bien une aussi charmante et aussi capable que l'autre . . . Comment lui en faire la suggestion sans le froisser et manquer mon but? Merci, Louise — MME X.

AVIS

L'on est prié instamment de ne pas nous envoyer d'enveloppes affranchies pour obtenir des réponses par la poste. Notre personnel est trop restreint pour entretenir une correspondance de ce genre. Toutes les réponses aux demandes que l'on nous fait ne paraitront que dans les colonnes du Courrier de Louise. Que l'on veuille bien en prendre note et s'en tenir à cela.

Q.—Le choix qu'un jeune homme fait en vue du mariage constitue pour lui quelque chose de bien délicat, de sacré presque, et il n'entends pas qu'on en discute, qu'on fasse ce choix à sa place.

Mais entre cela et un petit conseil discret, bien placé, dit au bon moment, il y a une marge . . . et cette dernière manière de faire peut certainement être employée sans qu'il en résulte de froissement chez lui.

Tant de mères s'immiscent maladroitement dans les questions "d'amour" de leurs enfants, qu'elles ne font que gâcher tout par leurs critiques faites parfois à tort et à travers.

Mais tel n'est pas votre cas, chère Madame. Au contraire, on sent quelque chose de si discret, de si pondéré dans votre demande, qu'on souhaite sincèrement que vous obteniez plein succès dans la démarche que vous voulez tenter de faire auprès de votre fils.

Quelques constatations d'abord sur ce sujet des mariages entre personnes de nationalités différentes. Ce fut l'un des grands problèmes qu'a apportés la guerre. Quels en sont les résultats? Nous les connaissons. Tous les psychologues les condamnent, même si la religion des conjoints est semblable pour les deux. Pourquoi? Parce que la manière de penser, d'agir, de vivre, la mentalité, les moeurs, etc., diffèrent absolument entre personnes de nationalités différentes. Et—Dieu merci!—il y a assez de causes de mésentente en ménage, sans aller s'en créer inutilement par des unions de ce genre.

Sans doute, on "s'adapte" aux manières d'un autre, mais dans l'intime de l'être il reste toujours un germe bien vivant de l'éducation première, que rien ne peut détruire.

Pour ne vous donner qu'un exemple — assez banal, me direz-vous — mais ce sont ces banalités qui forment la trame de la vie quotidienne en ménage, prenez le cas de la nourriture. Voici un jeune qui a été élevé dans une bonne famille canadienne-française. Il a été habitué à de bons mets riches, bien apprêtés, comme savent si bien le faire nos bonnes mamans. Le voilà qui tombe du jour au lendemain avec une femme qui a été habituée à des aliments secs, aux assaisonnements tout différents, etc. Le voilà qui commence à penser aux bonnes sauces, aux tartes succulentes de sa maman, et il se voit, trois fois par jour devant des plats qui n'ont pour lui aucune saveur. Il s'en lassera vite, car pour qu'un homme soit content, dit-on, il faut que son estomac soit bien nourri. Qu'arrivera-t-il alors? Il demandera peut-être à son épouse de modifier le menu, mais peut-on faire une vraie cuisinière canadienne-française avec une Anglaise? Jamais de la vie.

Et ce n'est là qu'un détail. Il y en a une foule d'autres. Ainsi, à la première querelle — car il y en aura — Madame lancera à son mari l'épithète de "Pea Soup" ou "Frenchy". Et de là commenceront les froideurs, les désaccords, etc.

S'ils vont à l'église ensemble, Madame, qui ne comprendra pas les sermons, s'ennuiera, etc. Bref, que feront-ils? S'ils résident dans une ville, ils fréquenteront l'église anglaise. Ensuite leurs enfants iront à l'école anglaise, et voilà un foyer qui aurait pu rester bien canadien-français qui devient une "désertion" au point de vue national.

De même dans les relations avec la famille. Monsieur amène Madame voir ses parents, qui souvent ont de la peine à maintenir une conversation dans une langue étrangère pendant toute une veillée, un repas ou une visite. Voyez quel embarras pour eux! Ensuite quand les enfants viendront (s'il y en a) . . . ceux-ci parleront naturellement la langue maternelle. Alors "Grand-pa" et "Grandma" seront bien distants! Quel dommage! Et dire que tout ceci aurait pu être si facilement évité, si, au début des fréquentations, le jeune homme s'était ressaisi, s'était servi de sa tête et avait réfléchi aux nombreux inconvénients d'une union mal assortie.

Vous me direz peut-être qu'il y a de ces mariages qui sont heureux. Sans doute, cela se peut. Mais dans l'intime du foyer, personne ne me fera croire qu'il n'y a pas de ces petits heurts de race, de privations quelconques dues à la différence de mentalité. Cela ne se peut pas, vu qu'ils ne sont pas ni l'un ni l'autre de la nature angélique. Ce n'est qu'à force de concessions, de silences répétés qu'il peut y avoir accord.

J'ai parlé du jeune homme. Le cas de la jeune Canadienne française qui épouse un homme d'une autre nationalité est peut-être plus excusable, car la jeune fille n'a pas toujours la faculté de choisir, du moins pas comme le jeune homme.

Revenons maintenant à votre cas particulier. Si votre fils est encore capable de raisonner, si son coeur n'est pas trop épris, profitez d'un de ses bons moments pour lui parler simplement de la jeune fille qu'il fréquente. Demandez-lui s'il croit sincèrement qu'elle lui fera une bonne épouse, s'il ne pourrait pas choisir une jeune fille aussi jolie, aussi charmante et aussi compétente parmi les nôtres, qui — Dieu merci! — le sont autant.

Dites-lui que vous n'avez pas l'intention de l'influencer d'aucune manière. Donnez-lui quelques exemples d'autres jeunes gens qui ont fait cette gaffe, et qui aujourd'hui le regrettent amèrement, à cause précisément d'une foule de détails qui ne se seraient pas rencontrés, eussent-ils épousé des jeunes filles de leur nationalité et de leur langue.

•

Q. — Vous serait-il possible de me fournir les renseignements suivants: Où pourrais-je m'adresser pour la critique et la correction d'un manuscrit en français? Y a-t-il des frais pour ce genre de travail? Quels sont-ils? Quelles sont les conditions pour obtenir les droits d'Auteur et qu'entend-on exactement par droits d'auteur? Quels sont les frais d'édition pour un livre nouveau? — ANNE.

R. — Ordinairement, un écrivain soumet son texte à un éditeur. Si celui-ci est intéressé à publier le livre, il signe avec l'auteur un contrat dans lequel est mentionné le pourcentage des revenus de la vente du livre que l'éditeur s'engage à verser périodiquement à l'auteur. Si celui-ci confie son texte à un imprimeur, il paiera lui-même tous les frais d'impression du volume, mais retirera en retour tous les revenus de la vente: c'est ce qu'on appelle "publier à compte d'auteur."

Pour obtenir un brevet enregistré (copywright) il faut s'adresser au Commissaire des Brevets, Bureau des brevets et du droit d'auteur, Ottawa, Canada.

Le coût de l'enregistrement n'est pas élevé.

•

Q. — Dans votre dernier Courrier vous désiriez avoir le renseignement demandé par une correspondante au sujet des "Vingt Cures de l'abbé Hamon." Au cas où cela pourrait rendre service, je vous envoie une vieille enveloppe avec l'adresse en Belgique et celle en Angleterre. Je ne sais s'il y a une agence en Amérique, ni s'il y a des changements dans ces adresses que j'ai depuis longtemps. — ANNE.

R.—Grand merci, chère Madame, pour ces renseignements que nous publions ici pour la correspondante intéressée:

Belgique
Laboratoires Botaniques des Tisanes de l'Abbé Hamon,
15, rue Van Artevelde
Bruxelles (Bourse)

Angleterre
Laboratoire français,
43 Chancery Lane,
Londres, W.C.

•

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire comment faire de la soupe aux tomates comme celle que l'on achète dans les magasins. Merci.—JEUNE MAMAN.

R.—La seule recette que je puis vous donner est celle de "Soupe à la crème de tomates". Je ne sais pas si elle vous obtiendra les mêmes résultats. La voici:

- 1 boite de tomates
- 1 oignon
- 1 feuille de laurier
- 2 clous de girofle
- ¼ c. à thé de bicarbonate de soude
- ½ c. à thé de sucre
- 2 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe de farine
- 1 pinte de lait
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de paprika

Mettez dans une casserole tomates, oignon, feuille de laurier et clous de girofle; cuisez 10 minutes; égouttez, ajoutez le soda et le sucre. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, cuisez 2 minutes, ajoutez le lait (bouillant), assaisonnez au sel et paprika. Mélangez avec tomates et servez aussitôt. (Ne faites pas bouillir après avoir mélangé).

•

Q. — Récemment, une correspondante vous demandait où elle pourrait se procurer le Guide au Cinéma. Vous lui avez spécifié l'adresse de la Legion of Decency. Me permettez-vous d'en mentionner une autre? C'est celle du Ciné-Guide perpétuel, par M. l'abbé Eustache Brault. Il est en vente au Centre Catholique, 125, rue Wilbrod, Ottawa, Canada, et coûte $2.00 le volume. Les Editions Fides, de Montréal, le vendent également. — UN ABONNE.

R. — Je vous remercie de ce renseignement, et j'espère que la personne intéressée le lira dans ces colonnes, et pourra en bénéficier.

LOUISE.

La volaille, telle que vous l'aimez

A l'occasion du Jour d'Action de Grâces, la tradition exige une volaille. Votre choix peut être un dindon succulent, de belle taille, brun doré, ou encore une oie peut être la favorite de la famille. Le poulet est toujours populaire si le nombre de convives est restreint.

Quel que soit le choix, la ménagère doit penser à l'achat, à la préparation et à la cuisson de l'oiseau, si elle veut atteindre le summum de perfection et rehausser ainsi sa table.

L'oiseau doit être de qualité supérieure, dodu, avec la poitrine et les cuisses bien recouvertes de chair. Un corps court et une poitrine large indiquent un oiseau charnu. La ménagère avisée recherchera la qualité qui est indiquée sur l'étiquette de classement du gouvernement.

Pour déterminer la grosseur du poulet ou du dindon dont vous aurez besoin, comptez une livre, poids habillé, par personne; pour un canard ou une oie grasse, une livre et demie, poids habillé par personne. Le poids habillé est le poids de la volaille telle que vous l'achetez, non vidée, tête et pattes comprises. Vous pouvez acheter des "moitiés" de dindon si vous préférez le dindon au poulet et si vous n'avez que quelques convives.

Pour paraître à son mieux, l'oiseau doit être préparé proprement. Enlevez les plumes naissantes avec des brucelles ou des petites pinces et faites flamber pour enlever les duvets. Lavez à l'eau froide et essuyez parfaitement le dedans et le dehors. Ne laissez jamais l'oiseau reposer dans l'eau, car il perd son goût.

La farce au pain reste encore la plus populaire.

Si le pain est vieux de deux ou trois jours environ, il s'émiettera plus facilement. Pour chaque livre de volaille, poids habillé, préparez ¾ tasse de farce. Le goût délicat de la dinde ou du poulet ne doit pas être altéré par une farce trop assaisonnée. Gardez ce genre de farce pour l'oie, qui a un goût plus prononcé. Avant de farcir, frottez l'intérieur avec du sel — il ne pénètre pas dans la chair. La farce ne doit pas être tassée dans la cavité — elle resterait alors pâteuse et l'oiseau pourrait éclater par suite du gonflement de la farce pendant la cuisson.

Mettez suffisamment de farce dans le cou pour donner à l'oiseau une apparence dodue. Amenez la peau du cou vers l'arrière et liez avec brochettes ou en repliant les bouts d'ailes sur les ailes. Maintenant, placez l'oiseau sur le dos, les cuisses vers vous et remplissez la cavité. Croisez les bas des cuisses et étalez les cuisses sur l'ouverture, pour que la farce reste en place. Prenez un bout de ficelle d'environ 1½ verge de longueur, placez le centre sous la queue, ramenez les bouts par-dessus les bas de cuisses croisés, croisez la ficelle et répétez en tirant légèrement. Croisez de nouveau les ficelles et amenez fermement entre les bas de cuisses et le corps. Tournez l'oiseau sur la poitrine et amenez la ficelle autour des ailes puis au milieu du dos pour qu'elle soutienne les ailes inférieures près du corps. Liez solidement la ficelle sur le dos, gardant les ailes et le cou en place. Un oiseau troussé cuit plus uniformément, brunit plus également et est plus décoratif qu'un oiseau qui ne l'est pas.



La cuisson

Le point critique est maintenant atteint — tout peut être gâté par une mauvaise cuisson. On obtient de meilleurs résultats par une cuisson lente à une chaleur sèche. Les basses températures assurent un meilleur goût et une meilleure apparence et moins de perte de poids et de jus.

Servez-vous d'une rôtissoire creuse, sans couvercle et sans eau. Placez l'oiseau sur un gril, la poitrine vers le bas pour commencer, puis tournez-le quand il est cuit aux trois quarts environ.

Le tableau-indicateur suivant pour les périodes de cuisson de la volaille est recommandé par les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture:

Poulet, 4 - 8 livres, (poids habillé)—300-325° F., 30 minutes par livre.

Dinde, 8 - 10 livres, (poids habillé)—300° F., 25 minutes par livre.

Dinde, 11 - 16 livres, (poids habillé)—300° F., 20 minutes par livre.

— Parfait! s'écrie le banquier. Vous me rapportez donc la liste de ma généalogie. Qu'est-ce que je vous dois pour vos honoraires?

— Mille dollars . . . pour me taire.

Conseils ménagers

Faites cuire les céréales que vous servirez pour le déjeuner, dans un bain-marie. Dans la partie inférieure de la casserole, vous laissez l'eau bouillie et dans la partie supérieure vous faites cuire les céréales. Ce procédé est un excellent moyen de conserver les céréales chaudes pour tous les membres de la famille, même pour ceux qui se lèvent les derniers.

Utilisez les légumes d'un bouillon maigre ou gras, en en faisant une fine purée, chaude et beurrée, que vous mettrez dans un plat à gratin, entre deux couches de purée de pomme de terre. Semez sur le plat de la mie de pain, arrosez de beurre fondu, mettez à four chaud.

Une bonne façon d'utiliser un reste de haricots jaunes, servez-les le lendemain, assaisonné d'une vinaigrette, d'oignons, de fines herbes hachées. Utilisez de la même manière un reste de fèves de Lima, etc.

S'il vous reste des blancs d'oeufs, mettez-les dans le réfrigérateur, dans un contenant bien bouché; ils se conserveront frais un jour ou deux.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

XXIe ANNEE — 1947-1948 — NUMERO 3

Chronique

du 25 septembre au 1er octobre

Conférences

Avec le temps surgiront, sans doute, parmi nous des maîtres conférenciers. En attendant, les Universitaires cherchent à en écouter. La semaine dernière a satisfait leur légitime désir.

Un premier dimanche soir, à la salle académique, nous faisons, avec le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., une promenade en Europe. "Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage!" Heureux qui comme nous en goûte les échos!

Le dimanche suivant, à l'Institut Collégial St-Joseph, le R. P. Recteur commençait sa série de cinq conférences hebdomadaires. Avec la foule compacte des auditeurs, nous avons été saisis par la maîtrise avec laquelle un orateur-né a démasqué l'hydre communiste, semeuse de révolution et d'athéisme.

Musique

Rhétoriciens et Humanistes, ces artistes par état, accompagnés par quelques Philosophes mélomanes, poussent le souci de la culture jusqu'à l'Odéon et consacrent à "Carnegie Hall" un de leurs précieux après-midi de congé.

Le soir, ils se font représenter au quart d'heure des artistes de CKSB par la voix de Georges Paquin et les accords de Placide.

Sports

Dans une sphère plus élevée que celle de la série mondiale du baseball, nos Finissants ont joué, au Grand Séminaire de St-Norbert, une série de cinq parties de ballon-volant contre leurs aînés séminaristes.

Tout en partageant avec leurs savants adversaires le charme d'un plaisir intense, ils leur ont laissé une victoire de 3 à 2.

Elections

Après une campagne électorale singulièrement calme et des discours d'un poli et d'une modération académiques, le tout dextrement mené par le haut président des élections et du scrutin, don Bernard Bélanger, la Récréation s'est choisi un conseil des Jeux pour l'année.

A la présidence, Jean Comeau l'a emporté sur le populaire Alain Jubinville.

A la vice-présidence, Roland Bélanger a triomphé du brave Lionel Fréchette et du jeune Raymond Catellier à l'âme bien née.

Au secrétariat, Paul Beaulieu a obtenu une majorité de deux votes sur la personnalité haute en couleurs d'André Catellier.

Aux jeux extérieurs, Louis Vielfaure a défait le puissant André Campeau.

Aux jeux intérieurs, Raymond Turenne, n'ayant pas d'opposition, a conquis toutes les voix sans avoir à élever la sienne. Economie politique! . . .

Succès au nouveau Conseil!

Conventum

Elections encore, mais de caractère plus intime, en Rhétorique. Le conventum de 1948 s'est formé, en se donnant comme directeurs: Gérald Lavergne, président; Georges Paquin, vice-président; Gilles Lane, secrétaire; Marcel George et David LaRoche, conseillers.

Tels sont les cinq qui entretiendront la fidèle amitié des vingt Rhétoriciens de cette année.

Tournoi

Le tournoi s'annonce. La perche et le disque et les courses entraînent les athlètes. La Récréation vit dans le bonheur en perspective d'une belle journée au parc Kildonan. Octobre nous prépare une semaine de soleil où nous n'aurons qu'à choisir. Le glorieux jour viendra bien. En tout espoir et toute patience, nous occupons bien nos journées . . . "Chaque soir, espérant un lendemain épique".

N.B.—Il ne faudra pas confier le choix du grand jour à l'ancien secrétaire de la Récréation, Marcel P., qui, cette année, a voulu retarder d'un jour le mois d'octobre et l'anniversaire de sa naissance. Coquetterie de l'âge (!) ou peut-être . . . distraction?

La situation économique en Europe

(Suite de la première page)

ce économique de Genève qui vient de rédiger son rapport après plusieurs semaines de travail intense. Disons tout de suite que les recommandations de ces deux réunions ne pourront jamais être mises en pratique assez tôt pour juguler une crise économique qui s'annonce inévitablement pour l'Europe cet hiver. Il faudrait encore aviser à des moyens de fortune jusqu'à ce que des mesures collectives soient prises et appliquées selon un plan rationnel.

En attendant, l'Angleterre a pris dernièrement des mesures draconiennes pour restreindre ses importations, intensifier le rationnement, et réduire la consommation des vivres et des matières premières. Sans pouvoir aller aussi loin, la France essaye aussi bravement de réorganiser son économie nationale. Mais les grandes comme les petites nations comptent naturellement sur l'aide américaine pour se tirer d'affaires.

D'un point de vue individuel, la situation de l'Angleterre pourrait s'améliorer si ses conversations avec Washington donnent des résultats favorables. En prévision de l'acceptation prochaine du Plan Marshall, une partie de l'opinion américaine montre de la réticence à l'égard de facilités spéciales que Londres demanderait. La presse jaune en particulier, n'a pas manqué de dénoncer plus ou moins poliment la suggestion de M. Bevin qui avait candidement déclaré le mois dernier, qu'il serait peut-être opportun que l'or américain entassé à Fort Knox soit partagé entre les pays manquant de devises! Or les affaires sont ainsi emmanchées, que l'aide américaine aux autres nations dépend en grande partie de ce qui se décide entre Londres et Washington; car l'Angleterre reste toujours le point central des préoccupations américaines.

Il serait encore trop tôt pour commenter la fin de la Conférence économique de Genève. Mais en ce qui concerne le Plan Marshall, il y a quelque progrès à signaler, du moment que le Comité des seize puissances a décidé de conserver une commission permanente ou de garde, pour continuer le travail, pendant que les premiers résultats seront étudiés par le gouvernement américain. On sait que ces résultats comportent aussi l'acceptation de certaines conditions américaines, qui se ramènent toutes à la conservation de la solidarité des bénéficiaires et à la ratification pratique des mesures prévues par leurs gouvernements respectifs.

On ne saurait taire le fait que le succès souhaité du Plan Marshall ne diminue pas les oppositions entre le Bloc occidental et le Bloc soviétique. La Russie continue à sa façon d'étendre son empire politique et commercial en Europe, sans se préoccuper en aucune façon de l'intérêt général. C'est bien cette opposition, plutôt que toute autre raison, qui retarde le relèvement de l'Europe, et qui pourrait bien finir par détruire même les moyens convenables par lesquels on essaye de la maintenir dans la voie de la paix.

T. G.

Un député du MRP réélu à St-Pierre

ST-PIERRE, St-Pierre-et-Miquelon — Le dépouillement final du scrutin a démontré que M. René Laurelli, représentant du MRP dans ces possessions insulaires françaises de l'Amérique du Nord, a été réélu, à la suite de l'élection de dimanche, par une majorité de 22 votes.

Le candidat défait est M. Alain Savary, ancien administrateur de S.-Pierre-et-Miquelon pour le compte des Français libres et socialiste démocrate. Une nouvelle élection a dû être tenue à la suite de l'invalidation de l'élection de Laurelli, en novembre dernier.

8 Estoniens fuient la domination russe

MIAMI, Flor., — Huit réfugiés estoniens sont débarqués ici ces jours derniers après avoir effectué une traversée de quelque 5,000 milles sur un yacht suédois d'une quarantaine de pieds de long pour fuir le "talon de fer de la domination russe."

Le groupe, qui est le quatrième à venir ici par navire en 13 mois, est piloté par Kalme Veski, qui a rapporté aux autorités de l'immigration qu'aucun d'eux n'était muni de visas d'entrée. La femme de Veski, Hilda, a déclaré aux reporters que les huit réfugiés avaient quitté Coteborg, Suède, le 22 juillet.

Le premier contingent d'Estoniens débarquèrent ici le 18 août 1946. Deux autres groupes suivirent, portant leur total à 47. Ils obtinrent tous des visas permanents.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Les portraits simples sont généralement les meilleurs si vous vous approchez du sujet le plus possible. Il est parfois nécessaire aussi de prendre le décor.

PHOTOGRAPHIEZ LE SUJET DANS LE DÉCOR

C'EST le retour à l'école et même si nos jeunes Canadiens se plaignent de la chose, il n'est pas difficile de constater qu'ils finissent toujours par trouver les vacances un peu longues et qu'ils sont heureux de reprendre la routine, avec leur travail et la rivalité qui s'ensuit.

Une façon de rendre le retour à l'école mémorable et amusant c'est de le photographier. D'ailleurs, les années passent vite et les enfants qu'on prend encore pour des bébés iront bientôt au collège pour ensuite se lancer dans le monde.

L'instantané de l'illustration démontre comment on peut faire un portrait sans cérémonie sans trop s'approcher du sujet. Ici, il fallait capter la personnalité des enfants et la nature de l'événement, mais aussi un peu de décor. Cette avenue à travers le parc est remplie d'heureux souvenirs. Elle fait partie de la vie des petits et quand ils reverront cette photo ils seront reconnaissants de la retrouver.

On peut ajouter beaucoup d'effet, dans un tel cas, par un éclairage spécial. Voyez comme la lumière est originale : elle est dirigée vers l'appareil. Il en résulte plus de profondeur et d'atmosphère, de même que du relief dans le feuillage, ce qui produit une troisième dimension.

En photographiant contre la lumière cependant, il faut penser à deux choses. On doit d'abord éviter que les rayons tombent directement sur l'objectif et produisent un "éblouissement". On peut alors recourir à l'usage d'un protecteur ou simplement faire de l'ombre avec son chapeau ou sa main pourvu qu'on n'obstrue pas la lentille au point de tronquer la photo.

La seconde précaution est relative au temps de pose. Si l'on veut des détails précis et lumineux, même dans les parties ombragées, surtout avec une faible ouverture de l'objectif, on doit augmenter le temps de pose en proportion.

Jacques Lumière

Le pessimisme grandit en France

L'auteur de cet article est directrice de projets pour le "War Relief Services — National Catholic Welfare Conference." Elle est allée en Europe assister aux sessions de l'Union Internationale de la Ligue Catholique Féminine. Elle fut reçue en audience par le Saint Père. En route pour l'Italie elle s'est arrêtée en France. Voici ses impressions sur la situation actuelle de ce pays.

PARIS — Le pessimisme le plus sombre est à l'ordre du jour en France. Les privations que l'on prévoit pour l'hiver prochain jettent la terreur dans le coeur de tous les français. Même le Premier-Ministre Paul Ramadier s'attend à un hiver pendant lequel la famine sévira sévèrement.

La grande épreuve de la nation française a été la sécheresse des six derniers mois. Il n'y a pas assez de fourrage pour les animaux et les fermiers se débarrassent de leurs troupeaux avant qu'ils ne meurent de faim. Le manque de pluie, en détruisant la récolte de blé, a rendu la quantité de pain insuffisante pour l'hiver qui vient. Le gouvernement français est acculé à la banqueroute et ne peut produire l'argent requis pour rayer la quantité de blé nécessaire.

Bien que la ration de pain a été réduite et que l'on s'attend à ce que la crise affecte la viande, le lait et les autres produits laitiers pendant l'hiver, il y a encore des français capables de plaisanter sur leur situation tragique. Voici un petit fait qui le prouve bien. On rapporte qu'un propriétaire de restaurant a interpellé un garçon de table et l'a réprimandé sévèrement en disant: "C'est bien terrible. Je viens de trouver un grain de blé dans mon pain."

Les coupons de rationnement en usage pour certaines nourritures nécessaires sont souvent sans valeur. Les gens ont des coupons mais les articles demandés ne peuvent être trouvés nulle part. Un parisien se compte chanceux s'il mange de la viande une fois par semaine.

Le système des prix en France est complètement désorganisé. Tous les items rationnés sont contrôlés, et comme il est impossible d'acheter ces articles le marché noir bat son plein. Les pauvres et les vieillards en souffrent plus que les autres. Des queues se forment partout, même pour acheter des légumes.

Les conditions dans les couvents, les monastères et les séminaires sont à faire pleurer. J'ai rencontré un jeune dominicain américain qui étudie à Paris. Il a déclaré que dans son monastère, les étudiants doivent se contenter de très peu de nourriture et qu'en plus ils n'ont pas d'eau chaude, presque jamais de savon et très peu de linge. Au cours de l'année au moins un quart des élèves ont dû quitter le monastère parce que les privations affectaient leur santé.

Il y a cependant un élément dans le pays qui ne semble pas souffrir des temps présents. Ce sont les communistes. Partout dans la ville de Paris l'on peut voir les affiches annonçant un festival ou une conférence sous les auspices des communistes. Les communistes organisent des cirques le dimanche, ainsi que des danses, des choeurs russes et d'autres amusements généraux pour le public.

L'avion décidera de l'avenir du monde

COLUMBUS, Ohio — L'humanité doit décider si la puissance aérienne doit "contribuer à l'avancement de la civilisation ou à sa destruction", a déclaré le général Dwight-D. Eisenhower, ancien chef de l'état-major de l'Armée américaine.

"Il y a de la place dans le monde pour tous les hommes qui l'habitent et des richesses naturelles suffisantes pour qu'ils puissent y vivre. Dans l'avion, nous possédons un instrument qui permet l'ouverture de vastes régions jusqu'ici fermées à l'homme par la nature. Nous avons un moyen de transport qui ne connait aucune barrière si haute ou si large soit-elle."

Eisenhower qui parlait devant le premier congrès de l'Association de la Force Aérienne, a dit que les Etats-Unis possédaient une avance considérable sur les autres pays dans la production et le perfectionnement des avions, mais que "pour notre propre sécurité, il fallait maintenir cette position ou devenir un objectif éventuel de destruction par la voie des airs."

Epidémie en 1952 aux Etats-Unis

PHILADELPHIE — Dans cinq ans les Etats-Unis peuvent récolter une épidémie de tuberculose "made in Germany", déclare le Dr Long, spécialiste de la tuberculose à l'université de Pennsylvanie.

De retour d'une tournée en zone américaine d'occupation, il a constaté que de nombreux G.I. avaient contracté, en Allemagne, les germes de la maladie. A Berlin il a vérifié que le grand nombre de tuberculeux provenait: 1 —de fort pourcentage de femmes et de personnes âgées; 2 — de l'infiltration d'émigrants en provenance de l'Est; 3 — des privations alimentaires.

Dégringolade des prix de construction

VANCOUVER — Le coût de la construction, comparativement aux prix en vigueur avant la guerre, a augmenté de cent pourcent, a déclaré ces jours derniers M. Albert Deschamps, de Montréal, président de la Canadian Construction Association. Mais, M. Deschamps s'est empressé d'ajouter: "D'ici six mois les prix actuels vont connaître une magistrale dégringolade."

Pour sa part M. R.-G. Johnson, d'Ottawa, gérant général de l'association a précisé dans un communiqué officiel que les salaires payés à la main-d'oeuvre étaient la raison première du coût excessif de la construction. M. Johnson toutefois met les hommes de métier en garde: "Bientôt ils se rendront compte que l'emploi se fait très rare. Les demandes actuelles de la construction dépassent de beaucoup les approvisionnements disponibles et les profits sont loin d'être en rapport avec le coût. De plus le potentiel de production de la main-d'oeuvre, comparativement à l'avant-guerre, a diminué de près de la moitié." Ces avertissements ont créé une très forte impression.

Un prêtre déguisé en pêcheur s'enfuit de la Corée russe

SEOUL — Un prêtre catholique, qui s'est déguisé pour s'enfuir de la Corée septentrionale dominée par les Soviets, a déclaré qu'il a été arrêté à trois reprises et qu'on a tenté de le persuader d'appuyer les Russes et de propager en chaire, des doctrines anti-américaines.

Le prêtre, l'abbé Barnabas Kim, s'est affublé d'un costume de pêcheur pour s'évader, il y a trois semaines, de la Corée. On l'avait prévenu que les communistes projetaient de le mettre à mort.

Depuis deux ans, la propagande antireligieuse avait réduit de 700 à 300 le nombre de ses paroissiens. Les journaux et la radio, dit-il, s'attaquent à l'Eglise qu'ils qualifient d'alliée féodale des riches et qu'ils accusent de comploter contre le peuple. Les instituteurs, ajoute-t-ils, mettent les enfants en garde contre la religion.

L'abbé Kim a déjà été détenu pendant deux semaines au quartier général russe, après son arrestation en juin 1946. Il fut éveillé à une heure du matin pour être interrogé par un capitaine soviétique qui a voulu l'engager à donner son appui à la Russie.

Le capitaine lui avait représenté la Russie comme favorable à l'indépendance coréenne et s'était dit convaincu que les Etats-Unis s'y opposaient.

Sucre envoyé au Reich malgré les communistes

VERDUN, France — La police a chassé 300 communistes de la route, au cours d'une brève mais violente bataille et 142 camions militaires français chargés de sucre américain ont continué leur voyage vers l'Allemagne.

L'administration militaire américaine en Allemagne dit que ce sucre est destiné aux troupes américaines et qu'il a été raffiné en France. Le bureau du premier ministre Paul Ramadier à Paris dit que ce sucre a été acheté aux Etats-Unis avec des crédits en dollars et qu'il est destiné aux civils de la zone française d'occupation en Allemagne.

Il semble que ce sucre est d'origine américaine. Les communistes voulaient que le sucre raffiné servit à compléter les maigres rations françaises et depuis 11 jours ils empêchaient son transfert en Allemagne.

Les manifestants étaient conduits par le député communiste André Savard reconnaissable à son ceinturon rouge.

Avant la bataille les communistes avaient demandé un renfort de 3,500 hommes contre les 500 gardes mobiles et le 40e régiment d'artillerie lequel fut cependant tenu strictement en réserve. Pas plus de 300 rouges se présentèrent pour la bataille.

Le sucre avait été amené à Verdun en deux barges et il était bloqué depuis 11 jours. Les manifestants avaient même saboté les écluses. Le sucre fut transporté à bord des camions vendredi et il y eut un autre engagement au cours duquel la police usa de gaz lacrymogène.

Un véhicule nouveau genre



Le nom de ce bizarre véhicule est "Duocyclebile." Il fut fabriqué par **Raymond de Barthel**, que l'on voit à droite. Son épouse est sur la bicyclette à gauche, et ses cinq enfants, au centre. L'équipement consiste de deux bicyclettes soudées ensemble, avec une plateforme au centre pour mettre les enfants et les objets nécessaires au voyage. La famille de Barthel a quitté Détroit parce qu'elle a été expulsée de sa demeure dans cette ville, et est en route pour la Floride.

Changements chez les Oblats du Manitoba

Le R.P. Provincial des Oblats nous communique les changements suivants:

le R.P. Emmanuel Duplain, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, à la Maison Notre-Dame du Cénacle, "Retraites Fermées", St-Boniface;

le R.P. Hervé Delisle, O.M.I., du Juniorat, au Collège de Gravelbourg, Sask.;

le R.P. Anastase Monge, O.M.I., du Juniorat, à l'Ecole Ste-Marguerite, Fort Frances, Ont.;

le R.P. Emilien Dorge, O.M.I., de Fort-Alexandre, Man., à l'Ecole de Lestock, Sask.;

le R.P. Paul-Emile Tétrault, O.M.I., de St-Philippe, Sask., à Northome, Minn.;

le R.P. Adéodat Ruest, O.M.I., Principal à St-Philippe;

le R.P. Aristide Philippot, O.M.I., de St-Laurent, Man., à la Maison Générale, Rome;

le R.P. Marcel Jalbert, O.M.I., de la paroisse de Kenora, à International Falls, Minn.;

le R.P. Ignace Lemieux, O.M.I., de la Mission de Lebret, à St-Laurent, Man.;

le R.P. Albert Jobin, O.M.I., de la Maison de Retraites Fermées, Chapelain des Soeurs Oblates, St-Boniface;

le R.P. Aurélien Bastien, O.M.I., de la Maison de Rertaites Fermées, à la province de l'Est du Canada;

le R.P. Isidore Joyal, O.M.I., du Grand Séminaire, St-Norbert, Man., au Séminaire Universitaire, Ottawa, Ont.;

le R.P. Lucien Brossard, O.M.I., du Grand Séminaire, curé à Vassar, Man.;

le R.P. Guy de Bretagne, O.M.I., de l'Ecole Industrielle de Lebret, au Scolasticat du Sacré-Coeur;

le R.P. Vincent de Varennes, O.M.I., de Lestock, principal à l'Ecole Ste-Marguerite, Fort Frances, Ont.;

le R.P. Omer Robidoux, O.M.I., Principal de l'Ecole de Lestock, Sask.;

le R.P. Michel St-Jacques, O.M.I., de Marieval, à l'Ecole Industrielle de Lebret, Sask.;

le R.P. Edouard Lamontagne, O.M.I., de Northome, curé à International Falls, Minn.;

le R.P. Zéphirin Magnan, O.M.I., d'International Falls, Minn., à la province d'Alberta Sask.;

le R.P. Placide Châtelain, O.M.I., de Fort Frances, Ont., curé à St-Laurent, Man.;

le R.P. Roméo Beaulieu, O.M.I., de Fort Frances, Ont., à Sandy Bay;

le R.P. Laurent Godbout, O.M.I., au Juniorat de la Ste-Famille, St-Boniface, Man.;

le R.P. Gaston Gélinas, O.M.I., à l'Ecole Industrielle de Lebret, Sask.;

le R.P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., à la paroisse de Kenora, Ont.

Gabrielle Roy admise à la Société Royale du Canada

Le samedi soir 27 septembre, la Société Royale recevait parmi les siens Gabrielle Roy. C'est un honneur insigne pour les Canadiens français du Manitoba et de tout l'Ouest canadien. Gabrielle Roy est le seul membre féminin de cette société d'élite. Plus que cela, elle est la première femme de Lettres canadienne-française qui ait pénétré dans ce cercle si difficile d'accès.

Avant de passer à la cérémonie de samedi soir, je voudrais résumer ici, très brièvement, l'historique de la Société Royale qui fêtait aussi samedi son soixante-cinquième anniversaire. J'emprunte à peu près intégralement ces quelques notes à M. Victor Morin, ex-président général. Il faut retourner loin en arrière.

"Trois convives de marqu dînaient chez le marquis de Lorne, à Rideau Hall, le 29 avril 1881; c'étaient l'historien Benjamin Sulte et les professeurs Campbell et Darcy, de l'Université McGill. Après avoir causé de divers sujets d'ordre politique et national, la conversation tomba sur le mouvement scientifique et littéraire au Canada, et l'amphitryon fit part à ses hôtes d'un projet auquel il songeait depuis quelque temps en vue de grouper les intellectuels des deux principaux éléments de la population canadienne dans une institution culturelle des lettres et des sciences.

"On s'accordait sur le principe de cette création, mais les opinions plus ou moins précises des interlocuteurs étaient partagées. Les professeurs de McGill n'envisageaient que le côté scientifique en prenant pour modèle "The Royal Society of London", tandis que l'historien ne songeait qu'à une réplique de l'Académie Française s'occupant surtout de vocabulaire canadien-français. Ayant une conception plus mûre et plus élargie de son projet, Son Excellence rallia les suffrages en suggérant une sorte de fédération de littérateurs et de savants, dont les groupes siégeraient séparément en sections distinctes pour la discussion de leurs travaux, mais formeraient un ensemble homogène dans l'élaborattion de leurs intérêts communs. L'excellent gouverneur ajoutait au surplus qu'il se chargeait du soin matériel d'assurer l'existence d'une telle société: aussi peut-on dire que la fondation en était dès lors assurée.

"La gestation fut cependant longue et difficile. Son Excellence avait d'abord songé à n'établir que deux sections: la **littérature** et les **sciences;** mais à la suite de correspondances et entrevues avec les principaux chefs de groupes, elle se rendit aux représentations qui lui furent faites, tant sur le bilinguisme du pays que sur la diversité des études scientifiques et elle en vint à la décision de subdiviser chacune de ces catégories en deux sections. La première fut attribuée à la littérature d'expression française en y comprenant l'histoire, l'archéologie et les sujets connexes; la deuxième, à la littérature de langue anglaise avec les mêmes sujets; la troisième devait embrasser les mathématiques, la physique et la chimie; enfin, la quatrième devait comprendre la géologie et la biologie. C'est la même division qui existe encore aujourd'hui, sauf la subdivision de la quatrième section dont la biologie fut détachée en 1918 pour former une cinquième section comprenant la médecine et les sciences naturelles.

"Une question plus épineuse encore se posait au sujet de la limitation des membres qui devaient composer chaque section, car un honneur de cette sorte est d'autant plus apprécié qu'il est restreint.

"Le marquis de Lorne avait projeté de limiter le nombre des immortels à **dix** par section, soit quarante pour toute la société, avec faculté de créer quelques "honorariats"; mais devant la pléthore des listes préparées par les organisateurs avec qualifications de **dignus, dignior** et **dignissimus,** il fut finalement décidé de constituer chaque section au chiffre de vingt membres et, encore, courait-on le risque de commettre de graves injustices. Dans la seule section de littérature française, en effet, quatre-vingt-huit noms avaient été mis de l'avant et chacun d'eux se motivait de mérites réels.

"La présidence générale de l'entreprise est confiée à Sir J. W. Dawson, principal de l'Université McGill, et l'organisation des quatre sections relève d'intellectuels distingués du temps.

"Enfin, le grand jour arriva. Les romanciers, les historiens, les poètes, les mathématiciens, les chimistes, les physiciens, les astronomes, les géologues, les naturalistes, en un mot, les divers représentants de la littérature et de la science que le gouverneur général avait choisis (sur les recommandations de ses a-iseurs comme il convient dans un gouvernement constitutionnel) se réunirent à Ottawa, le 25 mai 1882, pour jeter les bases d'une société véritablement "Royale" puisqu'elle avait pour but, suivant l'expression du président Dawson dans son discours d'inauguration, "de créer un lien d'action entre les travailleurs de la pensée qui sont dispersés aux quatre coins du Canada".

"Le marquis de Lorne ouvrit la séance en exposant le but de la nouvelle société et en rendant hommage aux écrivains, comme aux savants, dont les oeuvres s'étaient imposées à l'attention du public. Enfin, le vice-président Chauveau fit, en français, une revue magistrale du mouvement politique et littéraire au Canada."

Là finit, si je puis dire, l'histoire ancienne de la Société Royale. Passons maintenant à l'histoire tout à fait contemporaine.

C'est à la salle de l'Ermitage accrochée au flanc du Mont Royal que se déroula la dernière séance de la Société Royale du Canada. Sur la scène où jadis les Compagnons de St-Laurent nous réjouissaient de leurs beaux spectacles, trois rangées de sièges gris attendaient l'arrivée des immortels. La salle se remplissait tranquillement.

Enfoncé dans mon siège, je goûtais pleinement le spectacle: cette espèce de recueillement que dessinent certains profils; cette symphonie de murmures qui émane de cette mer de têtes humaines.

L'heure a sonné. L'un après l'autre, les sièges se remplissent sur la scène. La séance se divise en deux parties. D'abord, M. Claude Melançon, avec sa bonne figure sillonnée de sourires, reçoit dans la Société Royale M. Léon Lorrain, secrétaire général de la Banque Canadienne Nationale. Ce dernier, un linguiste dont la réputation n'est plus à faire, répond par des observations bien pertinentes sur la langue française. En somme, il est clair que les Lettres et la banque peuvent faire bon ménage. Je n'en dis pas plus long. Vous avez hâte que j'en arrive à une figure bien connue des Manitobains: Gabrielle Roy.

C'est en effet son tour. Le violon de M. Arthur Leblanc vient de jeter sa dernière note plaintive quand, soudain, apparaît sur la scène une frêle silhouette en longue robe noire frangée d'une collerette blanche qui jette autour du cou un halo de lumière. Entre les poignets et les mains, deux minces tranches blanches jettent de petits ponts de douceur où vient se briser la sévérité de deux longues manches noires. Les cheveux, comme sur ses portraits, d'un long mouvement continu viennent se nouer à l'arrière de la nuque mettant ainsi bien à nu deux grands yeux intenses et une bouche légèrement douloureuse. Seule, au milieu de tous ces hommes, cette jeune femme un peu nerveuse qui toussotait de temps en temps dans un mouchoir blanc, se concilia d'emblée la sympathie de l'auditoire.

Après la présentation de M. Gustave Lanctot, Gabrielle Roy prit la parole. Sa voix, bien timbrée et nette, plaît. En écoutant Gabrielle Roy samedi soir, je compris soudainement ce qui faisait la grandeur de "Bonheur d'occasion" et ce qui, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, lui avait valu cet accueil unanime. Gabrielle Roy est animée de cette sincérité profonde aussi précieuse à l'écrivain que ne l'est la foi aux saints.

Elle avait choisi pour thème de sa réponse: "Bonheur d'occasion aujourd'hui". Je dois avouer que, samedi soir, Gabrielle Roy fut vraiment éloquente. N'allez cependant pas croire à des envolées oratoires du dix-septième siècle. Non, c'était tout simple. Mais chaque mot allait au coeur parce que dit avec une sincérité désarmante. Les figures douloureuses de "Bonheur d'occasion" renaissaient. Leur auteur prolongeait d'un peu leur vie. St-Henri surgissait soudain au milieu de cette salle. St-Henri avec le tintamarre et la suie des trains. St-Henri débordant de petits enfants pauvres, de mères de familles inquiètes, comme Rose-Anna, à la recherche d'un logis. Azarius, Florentine, Pitou, la mère Philibert, Emmanuel, Jean . . . à tour de rôle, tous ces personnages du roman sont venus à la rampe saluer l'auditoire. Ils n'avaient pas changé. Leur psychologie, adaptée à une ère de paix, était restée la même.

Pourtant, tout cela était touchant et d'une simplicité pathétique. Il était tellement clair que Gabrielle Roy mettait toute son âme à plaider la cause du pauvre, des déshérités ici-bas. Je ne serais pas surpris que plusieurs aient pleuré à l'Ermitage ce soir-là.

Plusieurs fois, la parole simple et directe de Gabrielle Roy arracha à l'auditoire des applaudissements spontanés. J'espère qu'il se trouvait là des sociologues et des économistes. Ils auront pu en faire leur profit. Les paroles touchantes et vraies de Gabrielle Roy reflétaient une fois de plus la misère et le désarroi du pauvre, éternelle victime des calculs du riche.

A la fin, l'auteur de "Bonheur d'occasion" fut longuement applaudie. C'était moins un morceau de littérature que nous venions d'entendre (bien que la qualité littéraire ne manquait pas) qu'un plaidoyer éloquent.

En sortant, des bribes de commentaires m'arrivaient aux oreilles. On était encore ému, un peu bouleversé même, je dirais.

Plusieurs autres Manitobains s'étaient rendus ce soir-là à l'Ermitage pour assister à ce triomphe de leur compatriote. J'eus nettement l'impression, samedi soir, que la civilisation canadienne-française dans l'Ouest canadien avait cessé de survivre pour commencer à vivre.

Albert LeGRAND.

Un 3e exemplaire du traité secret germano-russe

BERNE — Les nazis émigrés en Suisse prétendent qu'il existe encore un exemplaire du fameux traité secret annexe du pacte germano-soviétique du 23 août 1939.

On a beaucoup parlé de ce traité, lors du procès de Nuremberg. Le conseiller d'ambassade Gaus, collaborateur de Ribbentrop à Moscou, est venu attester son existence, affirmée par plusieurs des accusés. Mais aucun exemplaire n'en avait été retrouvé.

Il en existait trois. Deux ont été brûlés, dit-on, au cours du siège de la chancellerie du Reich. Le troisième serait en Suisse.

Avant d'être arrêté, en mai 1945, par les troupes françaises, Schwendemann, ex-attaché de presse à l'ambassade d'Allemagne à Paris, l'aurait caché dans un château, aux environs de Rottweil. Le document n'a été envoyé qu'il y a quelques semaines. Il a été confié à des experts qui en vérifient l'authenticité.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 13 OCT.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 14 OCT.
4.00—Radio-journal
4.10—Mariette et l'Etiquette
4.20—La Chanson Française
4.30—Baptiste aux Champs Elysées

MERCREDI 15 OCT.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 16 OCT.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Les Voix du Pays

VENDREDI 17 OCT.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.20—Le Chemin des Ecoliers
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

SAMEDI 18 OCT.
3.00—Radio-journal
3.10—La Bonne Chanson
3.30—Studio G-7

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 10 OCT.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnette
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.30—Récital
3.45—Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Chansonnettes
4.55—Les Pomiculteurs du Québec
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Maurice Zbriger et son ensemble
7.00—Sérénade pour Cordes
7.30—Récital
8.00—Radio cache-cache
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—"Heritage of Music"
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 11 OCT.
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Images classiques
4.30—Digression
5.00—Musical program
5.15—Radio-journal
5.30—Orchestre Symphonique de la NBC
6.30—L'Heure Dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Verve et Variétés
8.15—Harry Barshaw et son ensemble
8.30—"Music from the Pacific"
9.00—Radio-journal
9.10—Images du Québec
9.30—Art Hallman
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 12 OCT.
11.00—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Quart d'heure de la valse
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Inauguration de Radio-Collège
1.00—Chansonnettes
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—Radio-Collège
4.00—L'Heure Dominicale
4.30—Le ciel pardessus les toits
5.00—Ballades
5.15—Radio-journal
5.25—Intermèdes
5.30—Programme musical
5.45—Chronique de France
6.00—Radio-Collège
7.00—Les voix du Pays
7.30—Ici l'on chante
8.00—Les coulisses de l'histoire
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—A communiquer
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 13 OCT.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chef-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le Trio Lyrique
7.00—L'Heure Electrique
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts canadiens
9.00—Radio-journal
9.15—La Revue des périodiques
9.30—A communiquer du studio
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MARDI 14 OCT.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Les Amis de l'Art
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Au coin du feu
7.00—Qui est le coupable?
7.30—L'Heure du Concert
8.30—Actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les artistes de renom
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MERCREDI 15 OCT.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettés
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du Thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Et puis après?
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Café Négro
7.45—Récital, Lionel Daunais, baryton
8.00—Radio Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les artistes de renom
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

JEUDI 16 OCT.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le Quart d'Heure de Détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio Collège
4.30—Chansonnettes
4.55—Les Pomiculteurs du Québec
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petie revue de CBV
7.00—Les Talents de Chez Nous
7.30—Radio-Théâtre
8.30—Ma Chanson
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Concert des nations

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

129.—Comment se faisait autrefois l'offrande des dons à l'autel?

Autrefois les assistants venaient en procession offrir au prêtre des dons destinés soit **au sacrifice** — du pain et du vin — soit **à l'entretien personnel du célébrant** — du pain, du vin, du lait, du miel — soit **au service public de l'église** — de l'huile, des cierges, de l'encens et d'autres dons.

Entendre la messe ou offrir son pain, c'était alors tout un pour les fidèles. Celui qui n'offrait pas n'était pas censé s'associer au sacrifice de l'évêque ou du prêtre. Saint Cyprien (+ 258) blâme une femme riche qui, par avarice, s'abstenait d'offrir, mais n'hésitait pas à communier: "tu oses, dit-il, participer au sacrifice qu'un pauvre a offert".

130—D'où vient l'antienne appelée offertoire?

Aussi longtemps que durait la cérémonie de l'offrande, deux choeurs exécutaient un chant composé d'une antienne et de plusieurs versets. Ce chant de procession, comme celui de l'introït, n'avait aucun rapport avec l'offrande faite à l'autel; il exprimait une idée conforme à la solennité du jour. On lui a généralement conservé ce caractère en l'abrégeant.

131—Quand les fidèles font-ils aujourd'hui leurs dons pour le saint sacrifice?

Pour des motifs d'ordre pratique, les fidèles substituèrent **aux oblations en nature** requises pour le saint sacrifice — pain et vin — **leur équivalent** sous forme de pièces monétaires ou d'autres valeurs matérielles. Pour les mêmes raisons, les fidèles pourvoient à l'entretien personnel de leurs prêtres et au service public de l'église par des contributions en argent. C'est l'origine des honoraires de messes, des quêtes, etc.

Saint Epiphane (+ 403) cite le cas d'un Juif, qui s'était fait baptisé en secret sur son lit de mort par l'évêque de Tibériade et initier aux mystères sacrés de l'Eucharistie. La cérémonie achevée, il tendit à l'évêque une masse d'or très considérable en lui disant: "Offrez pour moi". Sainte Mathilde (+ 968), lors de la mort de son époux, l'empereur Henri l'Oiseleur, fut surprise par les événements. A la place des oblations ordinaires, elle offrit au prêtre deux bracelets en or, le priant de célébrer la messe pour le défunt.

(A suivre)

La population du Canada dépasse 12,500,000 âmes

OTTAWA — La population du Canada a dépassé 12,500,000 âmes, grâce à un accroissement de 275,000 entre le 1er juin 1946 et 1er juin 1947. Selon un rapport du bureau fédéral de la statistique, la population au 1er juin 1947 atteignait 12,582,000 âmes contre 12,307,000 à la même date en 1946. L'accroissement de cette année est le plus fort depuis la Confédération.

L'augmentation depuis le recensement national de 1941 a été de 1,075,000, soit 9 p. cent de la population. Le taux d'accroissement en 1947 a été plus élevé qu'en 1946 dans toutes les provinces canadiennes, sauf l'Ile du Prince Edouard. La population de celle-ci demeurant à 94,000 âmes.

Les gains les plus forts se sont produits en Ontario, dans le Québec et en Colombie, dont les populations ont crû respectivement de 88,000, 82,000 et 41,000 âmes. La population de l'Alberta a augmenté de 19,000; celle du Manitoba, de 16,000; celle de la Saskatchewan, de 9,000. De même le Nouveau-Brunswick a connu un accroissement de 11,000 âmes et la Nouvelle-Ecosse, de 9,000.

Voici les chiffres actuels pour les différentes provinces (population de l'année précédente entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 94,000 (94,000); Nouvelle-Ecosse, 621,000 (612,000); Nouveau-Brunswick, 491,000 (480,000); Québec, 3,712,000 (3,630,000); Ontario, 4,189,000, (4,101,000); Manitoba, 743,000 (727,000); Saskatchewan, 842,000 (833,000); Alberta, 822,000 (803,000); Colombie canadienne, 1,044,000 (1,003,000). On a estimé la population du Yukon et des Territoires du Nord-ouest à 8,000 et 16,000 âmes respectivement.

Bénédictions du Pape, voeux de Truman aux catholiques des E.-U.

BOSTON — Des bénédictions du Pape Pie XII et des voeux de la part du président Truman étaient contenus dans des messages lus, aux 7,000 délégués qui assistent ici au quatrième congrès national de la société du Saint Nom.

Le message du Pape adressait des bénédictions aux patrons de ces réunions qui ont pour but de créer un laïcat instruit en tout ce qui regarde les droits et la mission de l'Eglise et la réfutation des erreurs sociales modernes qui minent le précieux héritage de la civilisation chrétienne."

Le président Truman déclarait, de son côté, qu'il connaissait "peu d'organisations avec un but plus élevé que celui de cette société, consacrée à honorer le Nom qui est au-dessus de tout nom . . . Que Dieu hâte et féconde les nobles entreprises auxquelles se dévoue cette société."

Entre-temps, le comité de résolutions du congrès considérait une résolution qui accuse la "minorité communiste" de Russie d'utiliser les Etats-Unis comme un terrain d'essai pour sa "frénétique propagande de guerre."

On retrouve le corps du dernier aviateur du général Doolittle

SHANGHAI — On vient de retrouver le corps du seul aviateur de l'expédition Doolittle sur la ville de Tokyo, il y a six ans, dont on ignorait encore le sort. Il s'agit du caporal Leland-D. Faktor, de Plymouth, Iowa, qui fut inhumé près du village de Wang Ts'un, à 450 milles de Shanghaï. Les restes mortels ont été retournés à Shanghaï par bateau et par train. On croit que Leland était à bord de l'un des trois avions qui se sont écrasés sur la côte chinoise au retour du raid sur Tokyo. Leland a été identifié par son bracelet et un anneau d'or.

Procédé de fabrication des bois synthétiques

LONDRES — Baillie Thomas Gardner, un savant anglais, vient de mettre au point la fabrication de bois synthétique. En traitant les bactéries par un procédé spécial, l'homme pourra fabriquer en quelques heures une quantité de bois que la nature met 100 ans à créer.

Un tube de bactéries, plus une poignée de farine de bois produiront cinq tonnes de bois.

Cette découverte va révolutionner le domaine de fabrication mobilier. Des usines de bois synthétique sortiront ainsi du bois de chêne, de frêne, de châtaignier et permettront d'accélérer la production de maisons préfabriquées.

Les expériences faites en laboratoire établissent que ce nouveau bois peut résister à une pression terrible et est par conséquent fort solide.

On aurait découvert une nouvelle teinture orange

NEW YORK—Les professeurs F.-F. Nord, S. Weiss et J.-V. Fiore de l'Université Fordham, ont découvert une nouvelle teinture orange dans un champignon qui attaque des légumes de la famille des pommes de terre, le Fusarium solani. La pigmentation orange semble aussi avoir des propriétés antibiotiques semblables à celles de la pénicilline: elle empêche la croissance de champignons de famille voisine.

Une carte postale qui prit 42 ans à se rendre

ROME, N.Y. — Une carte postale mise à la poste à Boston, il y a 42 ans, a été remise à la veuve du destinataire, le docteur William-B. Reid.

La carte avait été perdue dans une chute d'hôtel. Elle portait ce message de feu le docteur C.-C. Reid de Rome à son neveu: "Je suis arrivé ici à neuf heures hier soir. Nous nous embarquons à 10 heures ce matin à bord de l'"Admiral Dewey'."

NUMERO 11

Jean Dusser se dit, héroïquement:

— Je suis seul coupable. C'est donc à moi de réparer. Si d'ici ce soir ces vingt mille francs ne me sont pas rapportés, je rembourserai la caisse avec mon propre argent. Tant pis pour moi! Cela m'apprendra à être plus attentif quand je manie les fonds des autres.

Et il le fit comme il l'avait dit. Pas plus tard que le lendemain, il retirait du dépôt qu'il avait en banque la somme qui manquait à la caisse de Bernard Chastel et en versait le montant dans le coffre-fort de la maison.

Cela représentait un assez dur sacrifice. Les disponibilités du jeune homme se trouvaient déjà fortement entamées, d'abord par suite de la mort de son beau-père, puis de sa mère, événements qui l'avaient contraint à se créer une installation personnelle fort onéreuse par ce temps de vie chère et de loyers élevés; ensuite, par des pertes assez notables qu'il avait éprouvées en Bourse, consécutivement à une baisse générale des principales valeurs qu'il avait en portefeuille.

Dans ces conditions, un débourśe de vingt mille francs qu'il n'avait que trop de raisons de croire définitivement sacrifiés, constituait un acte singulièrement méritoire. D'autant plus que, fiancé très épris, il aspirait ardemment à une union prochaine et que cette entrée en ménage nécessiterait des frais relativement considérables, s'il voulait offrir à la jeune épousée un cadre digne d'elle et où elle pût se plaire. Ambition légitime, s'il en fut.

Eh bien, Jean Dusser avait courageusement fait litière de ces considérations si respectables. Il se serait dépouillé jusqu'au dernier centime plutôt que de faire perdre un sou à l'employeur qui lui avait confié la gestion de ses fonds. Pour lui, l'honneur et le devoir primaient tout!

Comment, dès lors, ce garçon, honnête jusqu'au scrupule — il en avait fourni la preuve dans cette circonstance — avait-il pu glisser, d'un rythme de plus en plus accéléré, sur la pente qui l'avait conduit vers le gouffre au bord duquel il se trouvait à présent?

Mélancolique aventure, banale à force d'être fréquente, qui prouve qu'une première faute, même vénielle, peut mener aux pires écarts.

En remboursant son patron, Jean Dusser — et c'était fort humain — n'avait pas perdu tout espoir d'une restitution qui réparerait son erreur et lui permettrait de rentrer dans ses propres fonds. Jugeant les autres d'après lui-même, il ne pensait pas que l'on pût se soustraire à cet élémentaire devoir d'honnêteté. Il avait même discrètement fait insérer dans les journaux quelques petites annonces promettant, à titre d'encouragement autant que de récompense, le dix pour-cent des sommes restituées à quiconque les lui rapporterait. Mais cette initiative n'avait donné aucun résultat.

Cependant, Lucille, la gente fiancée, commençait à trouver le temps long. Sa tante, vieille fille qui lui servait de tutrice et de chaperon, se montrait plus impatiente encore, déclarant hautement que les fiançailles avaient assez duré et que le mariage s'imposait sans délai. Elle ne voulait pas risquer de quitter ce bas monde sans avoir dûment et congrument marié et établi sa nièce.

Pour le coup, Jean Dusser s'affola. Il aimait trop Lucille pour se résigner à la perdre. Or, la seule manière de la garder était de l'épouser au plus vite. Mais pour cela, il lui fallait de l'argent, beaucoup plus d'argent qu'il n'en avait, d'autant plus que l'état des affaires ne lui permettait pas d'espérer que la maison Bernard Chastel et Cie pût lui accorder l'augmentation d'appointements qui eût été indispensable en l'occurrence.

Alors, il fit ce que font malheureusement beaucoup de ceux à qui un extrême besoin d'argent fait perdre la tête, il se mit à jouer, croyant toujours gagner, forcer la chance, extorquer au hasard la fortune qu'il convoitait.

Il joua aux courses, à la Bourse, dans les établissements de jeux, partout où il put et aussi souvent qu'il lui fut possible. Il perdit, gagna un peu, reperdit beaucoup, recommença pour compenser ses pertes, mais, comme c'est fatal, ne réussit qu'à s'enfoncer davantage.

De ce train-là, ses appointements se fondirent, ses économies s'évaporèrent, le reste de son patrimoine se volatilisa. Il emprunta, s'endetta, rejoua, tout autant pour payer ses dettes que pour conquérir sa fiancée.

Mais la déveine s'accrochait à lui comme une pieuvre. Le jour vint où il se trouva tout à fait à sec et en butte aux réclamations comminatoires de ses créanciers.

C'est alors qu'il se rappela les vingt mille francs qu'il avait, spontanément et de sa poche, replacés dans le coffre-fort de Bernard Chastel.

Certes, il ne regretta point cet acte d'honnêteté, mais il se dit avec amertume que la vertu est parfois bien mal récompensée.

Et comme le plus acharné de ses créanciers le menaçait d'un scandale et de faire mettre opposition sur ses appointements, Jean Dusser, s'attribuant inconsciemment certains droits sur la caisse dont il avait

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Une dette sacrée

ROMAN PAR

Xavier CHANTEBRUNE

un jour comblé les vides, y puisa les quelques centaines de francs nécessaires pour faire taire ce braillard.

Il se dit, sans trop de remords:

— Après tout, c'est une avance que je m'octroie sur mes appointements de fin de mois.

Mais le geste fatal était accompli. Ce que l'on a osé une première fois, on n'hésitera pas à le recommencer une deuxième, puis une troisième fois.

Jean Dusser était entré dans le cercle infernal d'où l'on ne peut sortir que par la tragique culbute au fond du trou. C'est ainsi qu'une première faiblesse parfois mène jusqu'au crime.

CHAPITRE III

Les coeurs vaillants

Lorsque Jean Dusser se réveilla après cette trouble nuit où à l'insomnie angoissée avait succédé un lourd sommeil peuplé de cauchemars, un clair soleil inondait la chambre.

C'était un dimanche, et de tout l'éclat des tièdes rayons dont l'automne réserve parfois à la terre frileuse la surprise inattendue, le ciel semblait sourire aux promeneurs qui se hâtaient vers les gares pour savourer, à travers les campagnes jaunissantes, les ultimes reflets de l'été défunt.

— Quelle heure est-il? prononça tout haut le jeune homme en sautant à bas de son lit.

Sa montre, consultée, indiqua huit heures.

— Il faut que je me dépêche! . . .

Vaguement, il se souvenait qu'il avait plusieurs choses à faire: il passa la main sur son front pour se rappeler lesquelles.

Ah! oui . . . C'était le jour où il avait l'habitude de se rendre à Viroflay pour passer la journée avec Micheline, sa demi-soeur, et la tante de celle-ci, Mlle Estelle Arnaud, excellente créature, toute dévouée à sa nièce, dont elle était la marraine et dont elle dirigeait la maison.

Tout en procédant à ses ablutions, le jeune homme jeta un regard à la glace qui se trouvait en face de lui et ne put réprimer un sourire d'une indicible amertume.

— Elles vont me trouver une bien triste mine, songea-t-il, et s'imaginer que je suis malade. Si elles pouvaient deviner que c'est bien pire! . . .

Car tout lui revenait à l'esprit, maintenant.

— Si elles savaient que je suis ruiné, acculé, perdu, à la veille du déshonneur public et du bagne, sans que personne ait le moyen de me sauver!

Puis, tressaillant soudain:

— Mais si, au fait! s'exclama-t-il à mi-voix, Micheline, elle, pourrait me sauver, si elle le voulait . . . Elle m'aime, elle a hérité de son père une très belle aisance et elle recueillera quelque jour la succession de sa marraine, laquelle passe pour posséder un fort joli viager.

— Si je lui avouais mes fautes, si je lui disais mes ennuis, refuserait-elle de me tirer de la difficulté où je me trouve en m'aidant à désintéresser les Chastel? Je suis bien sûr que non! Elle s'est toujours montrée pour moi si affectueuse et si dévouée!

Evidemment, de prime abord, l'intervention de Micheline Arnaud semblait la plus simple et la mieux indiquée.

D'abord, quoi de plus naturel qu'une soeur vienne au secours de son frère, voire de son demi-frère? Même si l'on ne porte pas le même nom, la solidarité familiale n'en subsiste pas moins, surtout lorsqu'on a été élevé par les mêmes parents, qu'on a grandi côte à côte et vécu ensemble sous le même toit.

Oh! il était absolument certain que Micheline ne repousserait pas la requête de Jean. Qu'allait-il lui demander, en somme? Un prêt, uniquement un prêt, qu'il aurait à coeur de lui rembourser avec intérêts, le plus vite possible, à force de travail, d'économies, de privations? Oui, ce serait pour lui une dette d'honneur.

Car il se fut fait un scrupule de solliciter de cette soeur plus jeune, autre chose qu'une avance d'argent. Pour rien au monde il n'eut accepté le don gratuit de sommes importantes.

Malgré cette assurance qu'il se donnait à lui-même, il n'en éprouvait pas moins une forte répugnance à tenter une pareille démarche, peut-être surtout parce qu'il était sûr d'aboutir.

Emprunter de l'argent dans de pareilles conjectures est toujours infiniment délicat. Il est pénible d'avoir à gêner les autres sous prétexte qu'on est soi-même obéré.

Mais abuser de l'amitié ou de la tendresse de quelqu'un — surtout quand ce quelqu'un est une femme particulièrement sensible et pitoyable — pour lui soutirer de l'argent, constitue une opération peu reluisante en soi, qui ressemble singulièrement au pire des chantages: le chantage sentimental.

— Non! se disait Jean Dusser. Je n'ai pas le droit. Ce serait abominable!

Mais la raison reprenait aussitôt le dessus. Avait-il donc mis tant de scrupules à voler un patron qui était pour lui un ami, presqu'un père? Allons donc! Ce qui lui coûtait, en l'occurrence, c'était moins le service d'argent à demander que l'humiliant aveu dont il faudrait étayer cette demande. Il tremblait d'avoir à dévoiler sa turpitude devant cette soeur si ignorante de tout mal et qui, de tout temps, avait porté si haut dans son estime celui qu'elle appelait son grand frère.

— Eh! bien, se dit-il résolument, raison de plus pour ne pas hésiter. Sur la voie de l'expiation, ce sera la deuxième étape. Tant mieux si elle est dure à franchir. Plus je serai puni et plus tôt je serai quitte.

Car, maintenant, il se sentait comme dévoré par une soif d'expiation. Pour effacer sa faute, il estimait qu'il n'aurait jamais trop à souffrir.

Ce fut dans ces sentiments qu'il débarqua à Viroflay et gagna la coquette villa blottie sous la verdure, où Micheline Arnaud coulait des jours paisibles et joyeux sous la tutélaire égide de tante Estelle et dans la pensée de Christian Jaffry, son très cher fiancé.

Il était précisément là, Christian, lorsque Jean Dusser arriva; il était là, d'ailleurs, à peu près tous les dimanches depuis six mois, et chaque fois dès neuf heures du matin. Ah! ce n'est pas lui qui se serait attardé à dormir jusqu'à huit heures, le jour où il se savait attendu chez Micheline!

C'était un beau garçon de vingt-sept ans, brun, bien découplé, d'allure dégagée et de physionomie sympathique. Sujet de valeur, après de brillantes études à l'Ecole Centrale, il remplissait les fonctions d'ingénieur en second dans une importante usine de Courbevoie.

Bien qu'il l'eût en grande amitié, Jean Dusser ne put réprimer un mouvement d'humeur en le voyant. Il était clair, en effet, que sa présence allait compliquer sérieusement les choses, car il ne serait pas commode de séparer Micheline de son fiancé pour lui faire, avec la discrétion souhaitable, les confidences projetées.

Le fait est que, sans s'éloigner à aucun moment de Jean Dusser et de tante Estelle, les deux amoureux ne se séparèrent pas un instant.

D'ailleurs, comme c'était naturel, leur prochain mariage était le principal sujet de la conversation, à laquelle l'infortuné caissier-comptable prenait part d'un coeur supplicié, mais en s'efforçant de ne rien laisser paraître et de faire bon visage.

Tante Estelle disait d'un petit ton guilleret:

—Vous savez, mon cher Jean, la chose est réglée maintenant. C'est décidément dans six semaines que nous marions ces enfants-là! En votre qualité de chef de famille, c'est vous qui conduirez notre Micheline à l'autel.

Jean Dusser eut un long frémissement intérieur. Au fait, c'était vrai. C'était à lui qu'il incombait de remplacer le père défunt. Dans six semaines! Mais où serait-il, dans six semaines, si, d'aventure, sa demi-soeur ne voulait ou ne pouvait lui venir en aide tout de suite!

Déjà, se méprenant sur la signification de son silence, Micheline taquinait gentiment son grand frère:

— Parions que tu n'avais pas songé que, dans la circonstance, tu devrais me tenir lieu de papa? Eh! bien, figure-toi que je n'y avais pas songé non plus! Je comptais tout simplement que tu serais mon premier témoin.

— C'est que, en effet, reprit tante Estelle, il s'agira bien d'y pourvoir, à cette question de témoins. Et il faudra nécessairement que vous, Christian, et vous, Jean, vous chargiez de la résoudre. Car Micheline et moi, dans notre ermitage, nous n'avons guère l'occasion de nous faire des relations masculines, et nos connaissances, de ce côté, sont plutôt restreintes.

— Bah! marraine, fit espièglement la jeune fille, c'est à ces messieurs à se débrouiller, et ils s'en tireront fort bien sans nous. Je pose en principe que chacun d'eux doit me fournir un témoin. Ils chercheront, parmi leurs amis et collègues, ceux qui leur paraîtront le mieux appropriés à ces fonctions honorifiques. Je leur donne carte blanche et prétends bien ne plus avoir à m'en préoccuper.

Puis, d'un geste câlin, passant son bras autour du cou de Jean:

— Et toi, mon grand? Est-ce que nous n'irons pas bientôt à ta noce? Vois-tu, je suis presque confuse de te devancer ainsi. Ta jolie Lucille doit commencer à languir, et j'avais tant espéré être sa première demoiselle d'honneur . . .

— Eh! bien, fit gaîment Christian Jaffry, il n'y a qu'à intervertir les rôles. Demandez à cette jeune fille d'être, pour votre mariage, ce que vous espériez être pour le sien. Elle sera, j'en suis sûr, fort sensible à votre démarche, qui lui paraîtra du plus heureux augure pour sa prochaine union.

— "Prochaine union" est très bien dit, appuya tante Estelle. Car, sérieusement, mon cher Jean, vos fiançailles commencent à traîner en longueur. Au bout d'un an passé, il est grand temps de conclure. C'est certainement l'avis de Mlle Neyrant, et ce doit être aussi le vôtre, car la solitude du célibat ne convient guère à votre caractère expansif et à vos goûts familiaux.

—Sans doute, sans doute! acquiesça Jean, en s'efforçant de son mieux de dissimuler son embarras. J'espère bien que vos désirs, qui sont surtout les miens, se réaliseront avant longtemps. Soyez bien sûre, chère tante Estelle, que si la chose n'eût dépendu que de moi . . . Mais on ne fait pas toujours ce que l'on veut, ni comme l'on veut . . .

—Chacun sait ça! interrompit Micheline. Mais tout finit toujours par s'arranger.

La blonde enfant avait l'intuition que ce sujet de conversation ne plaisait qu'à demi à son frère, dont elle pressentait obscurément la gêne. Aussi s'empressait-elle de voler à son secours.

— Chère marraine, tout cela est bel et bon; mais nous ferons bien de ne pas nous oublier à bavarder si nous ne voulons pas manquer la messe d'onze heures . . .

— Ma foi, tu as raison, ma petite! approuva la vieille demoiselle. Eh! bien, je vous laisse aller, mes enfants. Pour moi qui suis en règle, ayant eu la messe du prône, je vais m'occuper du déjeuner. Pendant que vous prierez à mon intention, je vous confectionnerai une tarte à la frangipane, dont vous me direz des nouvelles.

Et la brave tante se dirigea vers la cuisine, tandis que les trois jeunes gens prenaient la direction de l'église, dont la cloche sonnait le dernier coup de la messe.

Maintenant, au fond de la nef emplie de fidèles, debout et la tête légèrement inclinée sur la poitrine, Jean Dusser priait avec l'humble ferveur de ceux qu'accablent le poids de leur faute et le sentiment de leur misère impuissante.

Il avait péché par imprudence et présomption; il s'était écarté de la voie droite pour battre les chemins morts, les sentiers perdus et les pistes hasardeuses, sous l'égide de ces fallacieuses idoles que l'on appelle tantôt la chance, tantôt la fortune. Et de cette incursion insensée aux parages interdits, il revenait dépouillé, mortifié, tenaillé de remords et couvert de honte, mais le coeur si plein de repentir et du désir d'expier et de réparer!

— Seigneur, murmurait-il, vous qui jugez ma faute, mesurez aussi la profondeur de mon repentir. Accordez-moi de me racheter. Eclairez mon esprit, dictez-moi ma conduite et guidez mes démarches, afin que je fasse tout ce qui doit être fait, rien que ce qui doit être fait, comme et quand ce doit être fait.

En achevant cette imploration venue du fond du coeur, Jean Dusser releva la tête et son regard s'arrêta sur Micheline. Elle était devant lui, un peu à gauche, et se tenait debout, elle aussi, puisque toutes les chaises étaient occupées lorsqu'ils étaient arrivés à l'église.

La jeune fille priait, les mains croisées sur sa poitrine, la tête droite, ses grands yeux bleus fixés sur le maître-autel; un rayon de lumière, tombé d'un vitrail, irisait sa chevelure d'or fin, rosissait son clair visage, ajoutait à l'expression extatique de sa physionomie comme un reflet supra-terrestre.

En la regardant, Jean Dusser se sentit envahi par une émotion faite d'un respect quasi religieux.

Lorsque les trois jeunes gens sortirent de l'église, la résolution de Jean était irrévocablement fixée.

Il ne dirait rien à sa soeur. Elle ignorerait tout de sa déchéance, de ses embarras, du danger qui planait sur lui, des terribles épreuves qu'il avait en perspective.

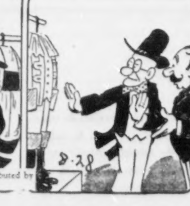
— Je n'ai pas le droit, murmura-t-il, de troubler la sérénité de son coeur avec mes propres inquiétudes . . . d'éclabousser sa pureté par l'aveu de mon infamie, de lui faire supporter le faix de la croix que je me suis fabriquée de mes mains criminelles, de compromettre et de gâcher le calme bonheur qui l'attend et dont elle est si digne. A moi seul le malheur que j'ai mérité!

Et il avait honte de l'égoïsme qui lui avait inspiré de recourir au dévouement de cette cadette trop facile à apitoyer. N'eut-ce pas été un nouvel abus de confiance, encore plus lâche et plus vil que le premier? Non, pas cela, jamais! Ou bien il se sauverait par ses propres moyens, ou bien il accepterait avec résignation le châtiment, seule manière de se réhabiliter, du moins devant sa propre conscience.

Ayant ainsi décidé, il se sentit plus calme.

(A suivre)

Le professeur NIMBUS











La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

ASPECTS DE L'ANGLETERRE

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Faire le portrait d'un peuple est une tâche aussi difficile que complexe et la tentation est grande de se contenter d'en signaler les traits pittoresques ou d'en présenter une image abstraite qui ne tienne point compte des innombrables distinctions qui s'imposent à qui veut découvrir la vérité et circonscrire le réel ondoyant. Il est toujours facile de dire que les Anglais sont comme ci, que les Français sont comme ça, mais ces jugements globaux, en sus d'être inutiles, sont dangereux et injustes. Avant de juger un pays, il faut d'abord "trouver ce point d'accommodation où l'on peut simplement commencer à observer" et tâter le pays jusqu'à ce qu'on y ait trouvé de quoi l'aimer, comme dit Pierre Bourdan. Il faut oublier ce qu'on a appris, délaisser ses préjugés, aller sur les routes, regarder, écouter, sentir, et se laisser imprégner par l'air du pays avant de vouloir mettre en ordre ses observations et formuler ses jugements. C'est pour avoir su rester fidèle à cette méthode honnête pendant plusieurs années de séjour en Grande-Bretagne, que Pierre Bourdan a réussi à écrire sur l'Angleterre un livre pénétrant et impartial, plein de nuances et de distinctions, qui respecte la complexité de la nation britannique et aide à en faire comprendre les apparentes contradictions et les tendances constantes sous le fleuve des phénomènes éphémères. **Perplexités et grandeur de l'Angleterre** constitue un remarquable début pour la collection **Aspects du monde** que dirige aux éditions Stock Gérard Boutelleau, et qui a été suivi de témoignages sur les Américains, les Russes et les Allemands.

Les Anglais nous sont montrés par Pierre Bourdan sous tous leurs aspects: religion, politique intérieure, occidentale et impériale, vie sociale et économique, sports et guerre, tempérament et aspirations, avec une sympathie évidente qui, toutefois, n'exclut pas le sens critique. Pierre Bourdan a su éviter le panégyrique adulateur et il a su également éviter les comparaisons truquées à l'aide desquelles certains de ses compatriotes aiment à établir la supériorité de leur patrie sur celles qu'ils prétendent faire connaître. Losqu'il recourt à des comparaisons avec les réalités françaises — procédé excellent et éclairant — Pierre Bourdan sait le faire en vue seulement de jeter plus de lumière sur son sujet et sans en tirer des comparaisons odieuses. Très au courant des grands problèmes spirituels et temporels de notre temps, il a également su découvrir les secrets de la puissance anglaise et en dégager les valeurs qui sont assimilables pour l'Occident continental, de sorte que son témoignage sur l'Angleterre est en même temps un document sur les conditions indispensables au maintien et au progrès de la civilisation européenne.

Si l'on tient compte du fait capital que l'Angleterre est une île au large de l'Europe, qu'elle est étrangère aux querelles de frontière et qu'elle a eu à livrer toutes ses guerres sur le continent, on peut être étonné de la profondeur de sa conscience occidentale et de la bonne volonté avec laquelle elle accepte ses responsabilités en Europe. Sans doute, cela est-il largement dû au fait qu'elle a été l'objet d'invasions continentales à ses origines et au degré méconnu de sa latinisation. S'il lui est arrivé à maintes reprises, surtout en temps de paix, de mal comprendre ses devoirs envers l'Europe ou d'y faillir, elle a toujours su, à la dernière heure, prendre ses responsabilités et, comme le dit Pierre Bourdan, sauver l'Europe "in extremis". Européenne par sa géographie, ses origines et ses amitiés naturelles, l'Angleterre s'est trouvée, au cours des deux derniers siècles, mondiale par son Empire et son Commonwealth, ce qui l'a souvent placée en face d'un dilemme difficile à résoudre, que Pierre Bourdan définit ainsi: "la puissance effective de l'Empire ne pouvait être affirmée que par une action hardie en Europe, la fidélité, donc l'unité, de l'Empire que par une prudence excessive en Europe". Jusqu'ici, l'Angleterre a réussi, non sans difficultés ni sans risques, à concerter sa politique avec celle des dominions pour éviter toute profonde divergence de vues sur les questions fondamentales. Ce qui a aidé les Anglais à réussir ce tour de force, c'est qu'ils n'adoptent que rarement une attitude spéculative devant un problème politique et qu'ils sont trop positifs pour tomber dans le dogmatisme fanatique. Pierre Bourdan parle de "son immunité contre le despotisme de la dialectique" et, si l'Angleterre a pu rester une nation démocratique, c'est que "l'impérialisme anglais n'est jamais devenu une psychose de masses". L'Angleterre a été depuis longtemps une des terres élues de l'individualisme et de la liberté politique, et c'est pourquoi elle sut rester aux heures les plus désespérantes de 1940, le dernier château fort européen de la démocratie.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que Pierre Bourdan nous présente l'Angleterre comme un paradis terrestre où règne un parfait bonheur. Il affirme nettement que l'ordre social et économique anglais est nettement inégalitaire et que la société y est peut-être plus hiérarchisée que partout ailleurs en Occident. Il déplore, d'autre part, l'avènement du pouvoir anonyme et la dépersonnalisation des partis, ainsi que l'affaiblissement du Parlement au cours de ce qu'on a appelé l'entre-deux-guerres. Mais l'Angleterre est une nation qui évolue lentement et qui reste profondément attachée à des institutions séculaires qui ont pu, grâce à leur souplesse, se perpétuer malgré ce qu'elles ont souvent de suranné. L'Anglais est, en général, conservateur et son conformisme social est peut-être l'aspect le plus désagréable de sa personnalité ethnique, car il suppose autant de superficialité que d'hypocrisie.

L'Anglais est respectueux, non seulement des lois, mais des conventions sociales, même lorsqu'elles sont les plus ineptes. Le snobisme social y est répandu plus qu'ailleurs et Huxley notait que l'Angleterre est le seul pays où il fut concevable qu'un journal prît pour manchette: "Le cousin d'un pair échappe de justesse à un accident d'auto." Le bon goût y est plus apprécié que l'honnêteté et les actes sont jugés moins en eux-mêmes que dans leurs effets sociaux. Ce conformisme social a envahi la vie religieuse anglaise et il en constitue le vice fondamental. L'Eglise est pour lui moins le corps mystique qui permet à ceux qui en sont membres de réaliser leur salut éternel, qu'une institution sociale qui aide au maintien du bon ordre temporel. L'Anglais s'intéresse beaucoup moins aux doctrines spirituelles qu'aux recettes morales, et c'est pourquoi la mystique y est si peu fréquente. Le sentiment religieux, encore si puissant dans ses conséquences sociales, est en régression dans l'Angleterre actuelle et Pierre Bourdan estime à moins de cinq millions le nombre de chrétiens pratiquants, dont plus de la moitié seraient des catholiques romains; moins de 5 pour-cent des protestants iraient à l'église, malgré que la religion soit souvent ravalée au niveau des produits monnayables et que l'on recourre à la publicité pour attirer les fidèles à l'office dominical. L'Angleterre semble en voie de perdre le sens des valeurs proprement spirituelles et de consacrer toute son activité au maintien de ces institutions politiques, sociales et économiques qui ont pour objet d'assurer le bonheur dans le royaume de ce monde. Parce qu'il est plus volontaire qu'intellectuel, parce qu'il a su établir des institutions politiques justes et efficaces, l'Anglais est aujourd'hui encore un des plus beaux types de civilisé qui soient, mais aux yeux d'un catholique latin, il ressemble trop à Marthe et trop peu à Marie.

Perplexités et grandeur de l'Angleterre, par Pierre Bourdan, Paris, Editions Stock, collection **Aspects du monde**, 1946; 428 pages.

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Le problème du christianisme en Extrême-Orient

par André-J. Krzesinski

Ce livre important est basé sur les expériences personnelles et les investigations du Dr André-J. Krzesinski, lors de son voyage dans les contrées d'Extrême-Orient en 1936-1937.

L'auteur visita le Japon, la Chine, la Malaisie, la Thaï, l'Indochine, la Birmanie, l'Inde, le Ceylan et le Tibet, spécialement en vue d'y étudier sur place la religion et la culture des Naturels de ces pays; il vit donc où en était le Christianisme en ces contrées. Il prit contact là-bas avec les représentants catholiques aussi bien qu'avec les intellectuels indigènes et d'éminentes personnalités, avec qui il entretint de longues conférences et discussions.

Ayant en vue d'amener à l'Eglise les immenses populations de l'Extrême-Orient, l'auteur présente le problème missionnaire sous un nouvel angle. Il démontre la cause du trop lent progrès du Christianisme en ces contrées et indique ce qui devrait être fait, quelles méthodes devraient être appliquées pour faciliter aux âmes orientales l'accès à l'idéal chrétien.

"En résumé, on peut dire de ce volume que son importance et son charme tiennent de la présentation neuve d'un vieux problème, de l'exceptionnelle vue d'ensemble de la tâche à accomplir et de l'originalité des opinions exprimées."

Un volume de 145 pages, publié chez **Fides**.
Prix, par la poste: $1.10.

• • •

La piété liturgique

par Dom L. Beauduin, c.s.b.

Le présent ouvrage nous place devant une prise de conscience sérieuse de la religion et de ses exigences canoniques. De là, comme point de départ, l'énoncé d'un principe fondamental, à savoir: que les actes dits "sacerdotaux" sont la source première et indispensable de la véritable piété catholique.

De ce principe à la réalité présente — participation inadéquate des fidèles au culte de l'Eglise — la marge s'accuse profonde et appelle une réforme: la restauration de la Liturgie. Les arguments de l'auteur (un docte bénédictin) nous convainquent non seulement de la nécessité de cette restauration, mais font ressortir, en plus, les précieux avantages qu'en tireront les fidèles.

Dans la seconde moitié de cet ouvrage, nous voyons les multiples missions de la Liturgie qui, mise en parallèle avec l'ascèse, l'oraison, la prédication, la théologie se trouve devenir d'une nécessité et d'une utilité générales.

La lecture de ce livre sera d'un grand secours à tous les degrés de l'échelle religieuse aussi bien que sociale.

Un volume de 149 pages, édité chez **Fides**.
Prix, par la poste: $0.85.

Vie Française

Revue mensuelle du Comité de la Survivance Française en Amérique, **Vie Française**, au début de sa deuxième année d'existence nous revient alerte et vigoureuse, victorieuse des chaleurs torrides de l'été.

Vie Française de septembre 1947 s'intéresse à de multiples choses de chez nous, depuis la Colombie canadienne jusqu'au: rives acadiennes de l'Atlantique. Désirez-vous savoir ce qui se passe à Maillardville? à Moncton? ou encore, la couleur de l'horizon français dans l'Ontario-Nord? Prenez et lisez. La documentation est abondante, la forme agréable.

Vie Française, par la plume de son directeur, nous avertit que la "bataille" du fonctionnarisme fédéral n'est pas encore gagnée et qu'il faudra poursuivre, dans ce domaine, une lutte tenace, aussi tenace que l'entêtement de l'adversaire. M. Ernest Martin, professeur à l'Université de Poitiers et ancien professeur à l'Université Dalhousie d'Halifax, étudie avec sagacité les positions de la langue française dans l'Amérique du Nord. Le régisseur adjoint de la ferme expérimentale de Kapuskasing, M. Ubald Pilon, expose avec clarté et objectivité les ressources, les besoins de la colonisation au diocèse de Hearst, dans l'Ontario-Nord.

Sous la rubrique: **Le livre du mois**, signée par M. Maurice Lebel, **Vie Française** nous entretient d'une publication nouvelle: **La revue d'histoire de l'Amérique française**, parue pour la première fois en juin dernier, à Montréal. Un autre professeur à l'Université Laval, M. Albert Faucher, commence une substantielle étude de la vie et de l'oeuvre d'Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires chez nous. Le Frère Bernard, de l'Université de Montréal, continue sa synthèse de la Renaissance acadienne depuis 1915. Enfin, grâce à l'attention éveillée de son "Veilleur", **Vie Française** de septembre 1947 examine l'ensemble du présent horizon français de l'Amérique du Nord, elle fait le point et stimule à l'action patriotique.

Vie Française, avec ses 64 pages de texte mensuel, offre une matière qui se caractérise par l'unité dans la variété: toute l'activité française de l'Amérique du Nord, tenue en éveil par la pensée chrétienne. Pour l'abonnement, qui n'est que de $1.50 par année, prière de s'adresser à **Vie Française**, Université Laval, à Québec.

(Communiqué)

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — 253 acres de terre, dans bon district pour culture. Toutes cultivées, 100 acres en guéret d'été. Maison de 7 chambres, cave demi grandeur, air climatisée, pouvoir du Hydro. Etable de 60 x 30, garage double, poulailler 15 x 20, presque neuf, 6 remises à grain, remise à machineries 16 x 20. Ecole de l'autre côté du chemin. Village et église à 2 milles. Route gravelée, à 17 milles de Winnipeg. Aussi 160 acres de plus à vendre. Un tiers ou une demie comptant. **Pour renseignements, téléphoner à Frank Baleja, Téléphone 38-5, Ile-de-Chênes, Man.** 611-26P.

A VENDRE OU A LOUER — Au village de Lorette, 1 lot avec maison et hangar à bois; 1 machine à puits avec camion de 10 tonnes. A 16 milles de Winnipeg, Man. **S'adresser à M. François Mondor, Lorette, Man.** 637-25P.

LIVRAISON IMMEDIATE — Machines à laver à gasoline "Beatty" et "Connor". D'après ordre d'inscription: General Electric, Beatty, Connor, Speed Queen. **S'adresser à Fontaine et Compagnie, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 201 425.** 647-25C.

A VENDRE — Automobile Dodge '37 Sedan. En bon état. **Téléphoner à 201 425.** 647-25C.

A VENDRE — Automobile Nash 1940. Bon état. Tous les extras possibles et imaginables. **Téléphoner à 201 425.** 647-25C.

ON DEMANDE — Mécanicien ayant qualification et expérience, pouvant faire travail général dans un garage moderne. Salaire fixe ou à commission. Bilingue, de préférence. **Pour plus de détails, écrire ou consulter A. & L. Motors Ltd., Zénon Park, Sask.** 644-28P.

A VENDRE — Maison en stucco, tout à fait moderne, meublée ou non meublée, à vendre à 529, **rue Langevin, St-Boniface, Man.** 649-25C.

Voici pour vous une excellente occasion de vous assurer un commerce durable, qui rapporte de l'argent, comme agent des produits **PAULA**. Nous avons fourni aux mêmes familles, depuis nombre d'années, plus de 200 produits de qualité. Travail agréable, profitable. Vous êtes votre propre patron. Bonnes routes à Winnipeg et district. Compagnie canadienne-française.
Venez nous voir aujourd'hui, ou écrivez dès maintenant
à Huot, Cie Paula Ltée, 52, rue Albert (Edifice Gregg) Winnipeg, Man.
629-27C.

A VENDRE — Au village de Lorette, 2 lots avec maisons et hangar à bois sur lot 54. Une grande maison avec grand haut de 4 chambres, grande cuisine, un bon puits, remise à bois. **S'adresser à M. François Mondor, Lorette, Man.** 637-25P.

GARAGE A VENDRE — Tout à fait moderne, équipement dernier modèle. Etabli en 1929. Cottage neuf bâti en 1942. A vendre pour cause de maladie. Pour plus de renseignements, **s'adresser à M. B.-J. Séguin, Transcona, Man.** 627-27P.

ON DEMANDE — Commis pour magasin général. Marié, de préférence. **S'adresser à M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask.** 630-25P.

MAISON NEUVE A VENDRE—18 x 24, un étage et demi, avec cave en ciment. Garage neuf, et une acre de terrain. Près du village de Haywood, Man. **S'adresser à M. Emilien Wilcott, Haywood, Man.** 632-25P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à **C. BUFFET, 302, Edifice McIntyre, Téléphones: 97 125 ou 204 567**

AUTO—Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface. Nous laverons votre automobile et la réglerons gratuitement.** T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

A VENDRE — Nouvelle maison de 4 chambres, moderne, haut prêt à finir. Située à 448, rue Aulneau, St-Boniface. $2,000 comptant; balance par paiements. **S'adresser à M. J.-B. Rozière, 231½, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.** 636-26C.

A VENDRE — 1 ameublement (set) de salle à dîner, en chêne, comprenant 8 pièces. 1 chesterfield et 2 chaises de couleurs différentes. 1 Davenport et chaise. 2 lits simples, de 3½ pieds, et 1 de 4 pieds avec sommier "Slumber King", matelas avec ressort en spirale (coil spring) et un lit deux étages (double decker). **S'adresser à M. D. Savoie, 547, rue des Meurons, St-Boniface, Man.** 661-25P.

ON DEMANDE — Vendeur parlant le français et l'anglais, possédant automobile, pour organiser fermiers. **Ecrire à Boîte 642, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 642-25P.

DEMI-SECTION A VENDRE — Avantageuse pour commerçants en bois de chauffage, bonne aussi pour culture une fois déboisée. A 1½ mille de St-Labre, Man. **Ecrire à Boîte 648, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 648-26P.

A VENDRE — 18 tracteurs, 7 moissonneuses-batteuses (combines) à auto-propulsion, derniers modèles, 2 camions 2 tonnes 1947, 2 camions ½ tonne 1941. **S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.** 659-25C.

RESTAURANT A VENDRE — Sur grand chemin. Bonne clientèle de touristes, centre canadien-français. **Ecrire à Boîte 646, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 646-27P.

ON DEMANDE—Femme 50-65 ans pour maison privée dans le village. Pour veuf canadien-français. Mentionner salaire désiré. **Ecrire à Boîte 645, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 645-26P.

ON DEMANDE—Couple pour travailler sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Auront leur propre maison. Pourront commencer immédiatement. **Pour tous renseignements, s'adresser à M. Emile Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 643-26P.

Craignez-vous de trop manger? Vous obtiendrez un soulagement prompt et durable contre l'indigestion acide, les troubles gastriques, l'acidité d'estomac avec **les comprimés Golden pour l'estomac**. 360 comprimés, $5.00; 120 comprimés, $2.00; 55 comprimés, $1.00. En vente dans toutes les pharmacies ou comptoirs pharmaceutiques.

A VENDRE — Ford De Luxe Sedan, 1939, en bon état. $800.00, prêt pour l'hiver. **Téléphoner à 205 336, après 5h. p.m.** 650-25C.

A VENDRE — 1 section, avec 2 séries de bâtisses en bon état. 280 acres cultivées; le reste en bois et en pâturage; puits et "creek". Bon terrain. 2 milles de l'école, 7 milles de Treherne. $14,000.00, dont la moitié comptant.
½ section, 3½ milles de Treherne et de l'école, bonnes bâtisses, eau en abondance, bon terrain. 150 acres cultivées, le reste en bois et en pâturage. $8,500.00.
½ section, 11 milles de Treherne, très bonnes bâtisses, terrain excellent. Lot de rivière. 200 acres cultivées, le reste en bois et en pâturage. Eau en abondance, $9,000.00.
S'adresser à M. J.-J. Fauchère, Treherne, Man. Téléphone 11 652-25P.

A VENDRE — Maison située à 247, boulevard Dollard, St-Boniface. **S'adresser à M. E. Lane, 266, boulevard Dollard, St-Boniface, Man.** 655-25C.

Nous invitons les gens de langue française qui viennent à Prince-Albert à venir nous voir. Chambres à coucher et repas soignés. **Jules Forseille, 25-13th St. Est, Prince-Albert, Sask.** 597-25P.

A VENDRE — Boutique de réparations de pneus, et cordonnerie, complètes avec outillage moderne. Aussi deux lots et une maison situés sur la grande rue. **S'adresser à M. Emile Beauchesne, Zénon Park, Sask.** 604-25P.

A VENDRE — 400 acres de terre, dans bon district pour culture. Toutes cultivées, 100 acres en guéret d'été. Maison de 7 chambres, cave demi grandeur, air climatisée, pouvoir du Hydro. Etable de 60 x 30, garage double, poulailler 15 x 20, presque neuf, 6 remises à grain, remise à machineries 16 x 20. Ecole de l'autre côté du chemin. Village et église à 2 milles. Route gravelée, à 70 milles de Winnipeg. Terre en trois morceaux qui peuvent être achetés séparément pour meilleure offre. **Pour renseignements, téléphoner à Frank Baleja, Téléphone 38-5, Ile-de-Chênes, Man.** 611-25P.

A VENDRE — Terre de 160 acres, dont 65 acres en culture, le reste en pâturage. ¼ de section 23. A 3½ milles de l'école. Bonne maison et étable neuves. Aussi 8 vaches à lait, 27 jeunes animaux, 4 chevaux. Outils pour la ferme. **S'adresser à Mme M.-A. St-Laurent, La Broquerie, Man.** 25P.

AUTOMOBILE—Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous **à Labossière et Fils, 352, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 203 970.** T.F.

PLANTS DE FRAMBOISES CERTIFIEES A VENDRE—Liste de prix envoyée immédiatement sur demande. **S'adresser à M. Léo Péloquin, Garry Gardens, St-Norbert, Man.** 511-27C.

A VENDRE — Voiture de bébé en très bon état. $12.50. **Téléphoner à 95 693, après 5 heures.**

A VENDRE — Maison duplexe, à St-Boniface, moderne, à proximité de la cathédrale, l'école, l'hôpital et l'autobus. Grand lot. 2 logements, bons revenus. Le bas disponible. Planchers de bois dur, chauffage à l'eau. Prix bien modéré, conditions avantageuses, possession immédiate. **Téléphoner à 201 615.** 660-25C.

A VENDRE — Magasin général avec boucherie. Chiffre d'affaires en 1946: $36,000.00. Maison attenante; centre à l'est de la Saskatchewan. Eglise, couvent et grande école catholique. **Ecrire à Boîte 658, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 658-26P.

A VENDRE

Restaurant — Confiserie

Une grande bâtisse avec 8 chambres en haut. Entièrement moderne, en bon état. Vendra commerce, bâtisse et aménagements (fixtures). Clientèle stable. Bonne location dans Fort Rouge, Winnipeg. Prix, $10,500.00.

MAGASIN — Dans village canadien-français prospère de l'Ontario, faisant chiffre d'affaires annuel de $100,000. Appartement de 6 chambres, tout à fait moderne, en haut du magasin. Bâtisses, équipement et commerce, $8,000.00. Roulant (actuellement environ $7,000.) selon le montant, le jour de vente, d'après l'inventaire.

NORTHWESTERN INSURANCE AGENCIES LIMITED
405, édifice McIntyre — Tél. 98 031, 93 675
657-25C.

A VENDRE

A St-Boniface

Rue Bertrand — Maison de 5 chambres, cave pleine grandeur, chauffage à air chaud. Prix, $3,600.00. Comptant requis, $1,800.00.

Rue de la Morénie — Bungalow bâti en 1944, tout à fait moderne. Prix, $6,250.00. Comptant requis, $3,000.00. Balance $29.00 par mois à 4½%.

Rue Aulneau — Maison de 6 chambres, chauffage air chaud. Prix, $7,500.00.

Rue Aulneau — Maison de 6 chambres, chauffage eau chaude. Prix, $8,000.00.

A St-Norbert

2¼ acres, maison de 5 chambres, poulailler et étable. Prix, $3,000.00. Possession 1er novembre.

Pour propriétés, commerces, fermes
S'adresser à
ART TOUGAS ou à D. MARION
190, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphones: Rés. 206 952 - 201 028
653-25C.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

Au Sacré-Coeur

Enfants de Marie

Le dimanche 12 octobre, les Enfants de Marie se réuniront en assemblée générale afin d'élire le nouveau comité.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la saison a été organisée par les enfants d'école. Sous la direction des religieuses, ils donnèrent au début de la soirée, le joli programme suivant:

Duo: Marche militaire de Schubert, par Mlles Simonne et Monique Minvielle.

Chants intitulés "Le petit Grillon" et "Trois petits Minous", par les grades I et II, accompagnés au piano par Mme Gérard Léveillé.

Chant: "Les petits lapins", par Raymond Thibeault, accompagné par G.-Edouard LaFlèche.

Chant: Canon à 3 parties, par les élèves des grades III et IV.

Chant: "Restons Français", par la chorale de l'école. Au piano: Mme Gérard Léveillé.

Prix de cinq mains: Mme O. Roy (44 points); Mme O. Roy (44); Mme G. Cheater (42) et Mme Lepage (42).

Prix d'entrée: Mlle Jeannine Courchaine.

Prix de "pool": M. Jacques Gagnon, 184 points.

M. Brunelle Léveillé percevait les billets et M. J. Gagnon était maître de cérémonies.

Nous remercions les religieuses et les élèves de notre école qui ont fait un beau succès de cette première partie de cartes.

Dames de Ste Anne

Les dames de Ste Anne ont eu leurs élections à leur assemblée régulière de vendredi dernier. Voici le résultat des élections: Présidente, Mme O. Roy; 1ère assistante, Mme P. Guay; 2ème assistante, Mme P. Lévesque; secrétaire, Mme F. Thibault; trésorière, Mme L. Fontaine.

Nous félicitons les nouvelles élues et leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle charge.

Il nous fait plaisir aussi de remercier les anciennes officières qui se sont dévouées pour la Congrégation des dames de Ste Anne et pour la paroisse.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Dimanche après-midi, le 5 octobre, les membres du Club se réunissaient en assemblée générale, sous la présidence de M. Léo Durand. Les procédés habituels terminés, on mit en nomination les candidats au nouveau comité.

Nouveau comité

Le nouveau comité se compose des officiers suivants: Président, Edmond Pazdor; vice-président, Hervé Sala; secrétaire, Mlle Thérèse D'Argis; trésorier, Gérard Léveillé; conseillers, Louis Bourbonnais, André Rajotte, Mlle Florence Carignan et Mlle Edna Morin.

Nous souhaitons bon succès au nouveau comité et nous prions les membres du comité sortant de charge d'accepter nos remerciements pour le dévouement qu'ils ont apporté au cours de l'année dernière.

Le comité a ensuite distribué l'organisation de différents jeux aux membres suivants: billard, M. A. Rajotte; badminton, Mlle F. Carignan et M. L. Bourbonnais; cinq quilles, Mlle Edna Morin.

Avis

Tous les membres du comité du Club du Sacré-Coeur sont priés d'assister à une réunion importante, qui aura lieu le dimanche soir 12 octobre, dans les salles du Club.

Ligue de dix quilles

Les huit équipes ont fait leurs débuts cette semaine et tout laisse prévoir une saison des mieux achalandée. Le secrétaire verra à ce que les résultats paraissent régulièrement dans le journal afin de tenir au courant les joueurs et leurs amis.

Mardi prochain, à 7 heures, Pepsi-Cola rencontrera Bourbonnais, et à 9 heures, Guertin Frères se mesureront aux joueurs de la Canadian Publishers.

Le mercredi 15 octobre, à 7 heures, les champions de l'an passé, les Provencher s'attaqueront aux étoiles de la Banque Canadienne Nationale alors qu'à 9 heures, l'Hôtel Roblin s'opposera aux joueurs redoutables du Cercle Ouvrier.

Petites Notes

Le "American Women's Club" tiendra une vente d'objets usagés (Rummage Sale) dans le Dominion Business College, St. James, toute la journée du samedi 11 octobre.

Tous les revenus de cette vente seront employés à l'achat d'appareils d'incubation pour l'Hôpital des Enfants.

• • •

M. et Mme Ludovic Patenaude, née Alberte Blanchard, et leur petite fille, Lucille, de Duparquet, Abitibi, province de Québec, sont arrivés à Winnipeg mardi pour y passer l'hiver chez M. et Mme Albert Blanchard.

M. Patenaude est le frère de Mme Oscar Bourbonnais et de Mlle Antoinette Patenaude, de Winnipeg. M. et Mme Patenaude résident à Duparquet depuis deux ans et demi.

• • •

Mme William Abraham (Gabrielle Carignan) de White Horse, Yukon, a passé deux mois chez ses parents. Mme Abraham était accompagnée de son fils, Brian, âgé de 11 mois.

• • •

Mlles Laurette et Simonne Lavoie, de 456, rue Balmoral, Winnipeg, sont parties faire un voyage de quelques semaines dans l'Est. Elles visiteront Ottawa, Montréal et New-York.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Tous les Chevaliers seront sans doute aux écoutes, dimanche le 12 octobre prochain, alors que le Grand Chevalier du Conseil présentera au vaste auditoire du poste CKSB un programme choisi, pour célébrer dignement la journée consacrée à notre grand patron, Christophe Colomb.

La première assemblée régulière du Conseil aura lieu lundi prochain, à 8 h. 30 du soir. Cette assemblée sera importante et nous aimerions y voir une bonne assistance. Nous aurons à élire un Député Grand Chevalier et à procéder à l'installation officielle des officiers du terme courant, sous la présidence du Député de District, le Frère Paul Baccaert. La question de l'initiation projetée pour le mois de novembre y sera également discutée par l'assemblée. Les sous-conseils ont déjà été notifiés de nous faire rapport à ce sujet et une décision sera prise suivant leurs recommandations.

Les agences de nouvelles nous faisaient savoir dernièrement que le Comintern, censé avoir été dissous il y a quelques années par le bénévole Staline afin de promouvoir la paix, serait rétabli avec quartiers généraux en Yougoslavie. Que la Russie ait cessé pour un moment ses activités de propagande communiste, nous ne l'avions jamais cru, et les procès des communistes coupables de trahison envers le Canada ont amplement confirmé nos doutes. Leur oeuvre néfaste se poursuivait dans l'ombre et n'en était pour cela que plus dangereuse. L'Internationale, se voyant publiquement démasquée au Canada et la diplomatie brutale de la Russie n'aboutissant à rien dans les conseils internationaux, on annonce avec grande fanfare que le supposé mort, né au Kremlin, sera ravivé à Belgrade pour combattre "l'impérialisme américain", selon les paroles du congrès. Ce que l'on n'a pas ajouté pour définir le but de cette organisation: pour combattre toute idée de liberté, soit civile ou religieuse, afin de rendre tous les habitants du globe esclaves de l'Antéchrist.

Une série d'articles, commencée dans le dernier numéro du magazine "McLean's" nous semble bien à point en ce moment et promet d'être très intéressante. Dans le premier article, un jeune Ukrainien du nom de Illadun, né à Ladywood, Man., de parents bien chrétiens, nous confesse bien humblement comment il fut empoisonné par le virus communiste et vint à croire que ses activités d'organisateur communiste pouvaient marcher de pair avec la religion de ses ancêtres. Ses supérieurs communistes prirent bien garde de le désabuser à ce sujet, dans ses jours de néophyte, mais avec le temps, le sachant bien pris dans leurs mailles, vint l'ultimatum bien connu de se débarrasser de cet "opium du peuple". Le jeune Ukrainien fit du bon travail pour le parti communiste et fut choisi pour se rendre à Moscou étudier les plus récentes méthodes de sabotage. Tel, le fameux Louis Budenz, ce jeune en est venu à la lumière et ses révélations prochaines promettent d'être très intéressantes. De semblables expériences sont un avertissement salutaire pour nos catholiques qui se piquent d'idées avancées tout en protestant de leur attachement à l'Eglise. Messieurs, on ne joue pas avec le feu!

BISTOURI.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le 1er octobre dernier, Mme Léa Aubin, trésorière de la Fédération, recevait les membres de l'Exécutif pour l'assemblée mensuelle. Une veillée très remplie et très agréable fut passée.

L'assemblée mensuelle eut lieu le mercredi 8 octobre à la salle Jubinville. Il fut question de la collecte en faveur du "Community Chest" qui sera, cette année, organisée par Mme J.-E. Cossette, comme capitaine.

Mme Cossette fait un appel aux membres et amies de la Fédération qui voudraient prêter main-forte pour cette oeuvre de bienfaisance. N'oubliez pas, mesdames, qu'il faut non seulement de la bonne volonté mais aussi des actes pour obtenir du succès; l'organisatrice compte donc sur l'aide de toute la Fédération dans cette tâche onéreuse qui lui incombe.

La secrétaire.

Envoi de colis pour la France

Les besoins urgents de la population sont connus. La pénurie de denrées alimentaires s'est accentuée depuis un an. A tout Français, ayant parents ou amis en France, à toute personne d'esprit charitable, il est recommandé de faire des envois de colis. Pour les non initiés, voici ce qu'il faut faire selon un extrait du bulletin des postes, daté du 7 juin dernier:

"Colis Postaux pour la France — Rétablissement du Service Direct". Le Service direct des colis postaux du Canada pour la France est rétabli, et on peut maintenant accepter des colis pesant jusqu'à 20 livres pour expédition par la voie maritime directe ainsi que par la voie du Royaume-Uni (Angleterre) aux conditions actuellement en vigueur à l'égard des colis pour la France.

Les colis à expédier via le Royaume-Uni, doivent être affranchis au tarif applicable; porter visiblement la mention "Via Royaume-Uni", et être dirigés sur Montréal pour être inclus dans les dépêches de colis formés par ce bureau pour transmission ultime.

Les colis affranchis pour la voie directe, et la correspondance spécialement adressée, doivent porter lisiblement la mention "Via le service direct," et être aussi envoyés à Montréal pour acheminement ultime.

Tarif d'affranchissement:

Service direct (France)

1 liv. $0.50, 2 liv. $0.55, 3 liv. $0.75, 4 liv. $0.80, 5 liv. $0.90, 6 liv. $1.00, 7 liv. $1.15, 8 $1.35, 9 liv. $1.45, 10 liv. $1.55. Au-dessus de 10 liv. jusqu'à 15 liv. $2.25. Au-dessus de 15 liv. jusqu'à 20 liv. $2.75.

Via le Royaume-Uni

1 liv. $0.60, 2 liv. $0.70, 3 liv. $1.05, 4 liv. $1.15, 5 liv. $1.30, 6 liv. $1.40, 7 liv. $1.55, 8 liv. $1.85, 9 liv. $2.00, 10 liv. $2.10. Au-dessus de 10 liv. à 15 liv. $3.00. Au-dessus de 15 liv. à 20 liv. $3.75.

Les colis ne peuvent être assurés.

Recommandations: Sirop de maïs (Corn Syrup) dans les colis pour outre-mer: Le ministère a été informé que, depuis l'enlèvement du sirop de la liste des denrées rationnées, des boites de ce produit sont mises à la poste en quantités de plus en plus considérables pour l'envoi outre-mer.

Dans bien des cas, les boites à couvercle à pression sont postées dans l'état où elles ont été achetées. Comme résultat, le couvercle se détache en cours de route et le sirop qui se répand endommage le tout et nuit au bon fonctionnement de l'outillage postal, ce qui retarde la manutention des dépêches. En conséquence, toutes les précautions doivent être prises pour assurer, autant que possible, que les colis contenant des boites de sirop, miel, etc., ou d'autres liquides ne soient pas acceptés par la poste à moins d'être conditionnés de façon à en permettre la transmission en toute sécurité, conformément aux règlements postaux. Les couvercles des contenants en métal de produits de cette nature doivent être scellés avec de la soudure et la boite doit être placée dans un empaquetage extérieur avec assez de matière absorbante pour empêcher les dommages au cas où la boite se briserait en cours de route. (Ces colis sont sujets à forte compression à bord des bâteaux et trains en cours de route.) Les maîtres de poste sont priés de donner à cette question la plus grande publicité possible. A tout ceci, le correspondant, profitant de son expérience ajoute:

"Les colis emballés dans une toile cousue doivent en plus, être ficelés à l'extérieur pour permettre d'y attacher les trois formules réglementaires de déclaration. Pour ceux consistant d'une boite de carton solide, enveloppée de papier et attachée, il est recommandé de glisser à l'intérieur, en évidence au-dessus, un supplément de ficelle ou cordelette pour rattacher le paquet après inspection de la douane. Les inspecteurs coupent rapidement et si non bien rattaché, le contenu est exposé à perte ou pillage durant le transport à destination finale.

Concernant la différence du tarif entre les expéditions par voie directe et par voie Royaume-Uni, elle est appréciable pour le poids maximum, un dollar. On nous dit que les départs par via directe pour la France sont moins fréquents ou rapides, bien que le service a été considérablement amélioré. L'expérience sera votre guide et choix.

Demandez au destinataire de vous faire un rapport sur la condition du colis à l'arrivée et de son contenu et de vous aviser de tout retard ou non-réception après deux mois. Les enquêtes et réclamations nécessaires seront faites par voie officielle.

De nombreux expéditeurs préfèrent envoyer des petits colis-lettres d'un poids maximum de 4 livres six onces (attention de ne pas le dépasser et s'exposer au refus de la poste). Ces colis sont expédiés au tarif de 4 centins pour la première once et deux centins pour toute once supplémentaire. Ajoutant 10 centins pour recommandation, le coût total est de $1.52. On ne peut vraiment inclure beaucoup dans ces colis, mais ils arrivent plus vite et plus sûrement.

N'hésitez pas de vous renseigner à votre bureau de poste et si vous désirez plus d'explications et conseils, écrivez au correspondant, aux soins de **La Liberté et le Patriote.** Vous les recevrez directement ou bien vous pourrez les lire dans ce journal. De toute façon, envoyez des colis; soyez généreux et vous serez doublement remerciés et satisfaits.

C. BUFFET.